# L. CURMER, 49, rue de Richelieu,

AU PREMIER.




1842

# CONTES

DU

# TEMPS PASSÉ

PAR

## CHARLES PERRAULT,

CONTENANT:

**Le petit Chaperon rouge, les Fées, Barbe-Bleue, la Belle au bois dormant, Cendrillon, le petit Poucet, Riquet à la Houppe et Peau-d'Ane ;**

PRÉCÉDÉS D'UNE NOTICE LITTÉRAIRE SUR CHARLES PERRAULT,

PAR M. E. DE LA BÉDOLLIERRE ;

illustrés par

## CENT MAGNIFIQUES GRAVURES SUR ACIER

par MM. Marvy, Jacque, Varin, Collignon, Geoffroy, Masson, Monin,

d'après les dessins de

**MM. PAUQUET, MARVY, JEANRON, JACQUE ET BEAUCÉ;**

Texte gravé sur acier par M. BLANCHARD neveu ;

## un splendide volume grand in-octavo.

**25 LIVRAISONS A 50 CENTIMES.**

L'ouvrage complet : 12 francs 50 centimes. — L'ouvrage terminé sera porté à 15 francs.

## PROSPECTUS.

Quoi de plus populaire que les CONTES DES FÉES? Qui n'a lu et relu cent fois, enfant ou jeune homme, homme mûr ou vieillard, les traditions rajeunies par les naïfs et spirituels récits de Perrault? *Cendrillon, Peau-d'Ane, le petit Poucet,* partagent avec les fables de la Fontaine le privilége de plaire à tous les âges, d'être appréciés du littérateur et du peuple, d'exciter l'admiration de ceux qui savent et de ceux qui ne savent pas.

Quel livre méritait donc mieux l'*illustration,* quand il n'est pas une forme sous laquelle se traduise la pensée humaine qui n'ait

prêté son secours à la popularité de ces charmantes féeries? la poésie, la musique, le théâtre, la chorégraphie, ont trouvé dans ces récits naïfs leurs plus séduisantes inspirations.

Nous venons, après tant de merveilles, apporter à chacun le souvenir des plus douces jouissances de l'esprit. Nous avons mis un soin particulier dans le choix des sujets, dans leur composition et leur exécution. Nous pensons que cette édition des *Contes des Fées* sera digne de leur vogue intarissable. La gravure sur acier nous a prêté sa fraîcheur, son fini et sa pureté ; nous avons, par une heureuse innovation, fait graver le texte sur la planche même, en sorte que nous aurons plus de suite dans le tirage et une couleur plus régulière. Nous avons rétabli le titre de l'édition de 1697, et nous avons fait disparaître le conte de *l'adroite Princesse,* qui est, non pas de Perrault, mais de mademoiselle Lhéritier. Sa morale, d'ailleurs trop équivoque, nous faisait un devoir de le supprimer dans un recueil destiné à tous les âges.

La Notice sur la vie et les ouvrages de Charles Perrault a été confiée à M. E. de la Bédollierre, qui y a consigné les fruits d'un long et consciencieux travail; c'est à la fois une biographie intéressante et un excellent morceau de critique littéraire.

Nous espérons que le public, qui a mis tant de bienveillance dans l'accueil qu'il a fait à nos précédentes publications, gardera pour celle-ci la même faveur. MM. Pauquet, Marvy, Jeanron, Jacque et Beaucé lui sont connus, et nous pouvons dire à l'avance qu'ils se sont surpassés dans les délicieuses compositions qu'ils nous ont données.

## CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

L'ouvrage paraîtra en vingt-cinq livraisons à 50 centimes chaque. Les livraisons paraîtront le jeudi de chaque semaine. L'ouvrage pourra être livré complet le 15 décembre aux personnes qui le désireront. L'ouvrage terminé sera porté à quinze francs.

Chaque livraison sera composée de quatre belles gravures sur acier accompagnées d'un texte gravé.

La première livraison paraîtra le jeudi 17 octobre 1842.

ON SOUSCRIT A PARIS,

**Chez L. CURMER, 49, rue de Richelieu,**

AU PREMIER,

Et chez tous les libraires de France et de l'Étranger.

Imp. Schneider et Langrand, rue d'Erfurth, 1.

Spécimen.



*meilleures amies et quelques jeunes gens du voisinage, à une de ses maisons de campagne, ou on demeura huit jours entiers. Ce n'était que promenades, que parties de chasse et de pêche, que danses et festins, que collations: on ne dormait point, et on passait toute la nuit à se faire des malices les uns aux autres; enfin tout alla si bien, que la cadette commença à trouver que le maître du logis n'avait plus la barbe si bleue, et que c'était un fort honnête homme. Dès qu'on fut de retour à la ville, le mariage se conclut. Au bout d'un mois, la Barbe bleue dit à sa femme qu'il était obligé de faire un voyage en province, de six semaines au moins, pour une affaire de conséquence; qu'il la priait de se divertir pendant son absence; qu'elle fit venir ses bonnes amies, qu'elle les menât à la campagne, si elle voulait; que partout elle fit bonne chère.* Voilà, lui dit-il, les clefs *de deux grands garde-meubles, voilà celle de la vaisselle d'or et d'argent qui ne sert pas tous les jours; voilà celle de mes coffres-forts, ou est mon or et mon argent, celle de mes cassettes ou sont*

# CONTES

DU

# TEMPS PASSÉ

TYP. LACRAMPE ET COMP., RUE DAMIETTE, 2.


L. CURMER
CONTES
DU TEMPS
PASSÉ
1842

# CONTES

DU

# TEMPS PASSÉ

PAR

**CHARLES PERRAULT**

CONTENANT

Les Fées, le petit Chaperon-Rouge, Barbe-Bleue, le Chat botté, la Belle au bois dormant
Cendrillon, le Petit-Poucet, Riquet à la Houppe et Peau-d'Ane

**PRÉCÉDÉS D'UNE NOTICE LITTÉRAIRE SUR CHARLES PERRAULT**

PAR M. E. DE LA BÉDOLLIERRE

Illustrés par MM. Pauquet, Marvy, Jeanron, Jacque et Beaucé

TEXTE GRAVÉ PAR M. BLANCHARD









PARIS

**L. CURMER, EDITEUR**

49, RUE RICHELIEU, AU 1er

—

1843

# NOTICE

## SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

## CHARLES PERRAULT



# NOTICE

## SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE

## CHARLES PERRAULT



ES nombreux ouvrages de Charles Perrault, celui auquel il attachait le moins d'importance, celui dont il dissimulait la paternité, est précisément le seul qui lui ait assuré une célébrité légitime. Sans les *Contes de Fées*, Charles Perrault ne serait connu que par les sarcasmes de Boileau.

Fils d'un avocat au Parlement, originaire de Tours, Charles Perrault était le dernier de quatre frères qui, se prêtant secours après la mort comme pendant la vie, jouissent aujourd'hui d'une renommée collective. Leur association compense l'inégalité de leurs parts respec-

tives, et le reflet de la gloire des uns illumine l'obscurité des autres. L'aîné, Pierre, receveur-général des finances de la généralité de Paris, a écrit un traité de l'*Origine des fontaines* (1), et une traduction du *Seau enlevé* (2). Le second frère, Nicolas Perrault, docteur en Sorbonne, mort en 1661, laissa un ouvrage anonyme contre les jésuites (3). Claude, le troisième, a traduit Vitruve et bâti la colonnade du Louvre (4). Charles, plus jeune de vingt ans que ses autres frères, était né à Paris le 12 janvier 1628. Nous ne pourrions mieux faire que d'extraire une partie de cette Notice des *Mémoires* où il a consigné la première période de sa vie. Sa narration révèle de curieuses particularités, et le style naïf et négligé rappelle souvent celui des *Contes de Fées :*

« Je suis né le douzième de janvier 1628 (5), et né jumeau. (Celui qui vint au monde avant moi fut nommé François, et mourut six mois après.) Je fus nommé Charles par mon frère, le receveur-général des finances, qui me tint sur les fonts avec Françoise Pepin, ma cousine.

« Ma mère se donna la peine de m'apprendre à lire, après quoi on m'envoya au collége de Beauvais, à l'âge de huit ans et demi. J'y ai fait toutes mes études, ainsi que tous mes frères. Mon père prenait la peine de me faire répéter mes leçons les soirs après souper, et m'obligeait à lui dire en latin la substance de ces leçons. Cette mé-

(1) Paris, in-12. Le Petit ; 1674.

(2) La *Secchia rapita di Tassoni,* avec la traduction française de Pierre Perrault à côté du texte ; Paris, 1678, 2 vol. in-12.

(3) La *Morale des Jésuites,* extraite fidèlement de leurs livres, Mons, 1667, in-4° ; *idem,* 1669, 3 vol. in-18.

(4) On a de Claude Perrault : *Description anatomique d'un Caméléon, d'un Castor,* etc., 1 vol. in-4°, Paris, Léonard, 1669 ; *Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle,* Paris, Imprimerie Royale, in-f°, 1671 et 1676 ; *Architecture de Vitruve*, Paris, 1673, 2e édit. 1684 ; *Abrégé* du même ouvrage, Paris, 1674, in-12, Amsterdam, 1681; *Nouvelle Découverte touchant la Vue,* dans un *Recueil de l'Académie des Sciences,* 1680 ; *Essais de Physique,* 1680, 4 vol. in-12 ; *Ordonnances des cinq espèces de Colonnes,* Paris, in-f°, 1683 ; *Recueil de plusieurs machines de nouvelle invention*, Paris, 1700, in-4° ; *OEuvres diverses de Physique et de Mécanique,* par Claude et Pierre Perrault, 2 vol. in-4°, Leyde, 1721.

Nous avons cru indispensables ces détails bibliographiques, parce que la plupart des auteurs confondent les ouvrages des quatre frères. Nos documents, qu'on peut considérer comme exacts, sont puisés dans le catalogue de la Bibliothèque Royale, dans celui de la bibliothèque de Lyon, dans la bibliographie de Debure, et dans les *Mémoires* du père Nicéron, tom. XXXIII.

(5) Plusieurs biographies font naître Charles Perrault en 1633.

thode est très-bonne pour faire entrer les étudiants dans l'esprit des auteurs qu'ils apprennent par cœur. J'ai toujours été des premiers dans mes classes, hors dans les plus basses, parce que je fus mis en sixième que je ne savais pas encore bien lire. J'aimais mieux faire des vers que de la prose, et les faisais quelquefois si bons que mes régents me demandaient souvent qui me les avait faits. J'ai remarqué que ceux de mes compagnons qui en faisaient bien ont continué d'en faire, tant il est vrai que ce talent est naturel et se déclare dès l'enfance.

« Je réussis particulièrement en philosophie : il me suffisait souvent d'avoir attention à ce que le régent dictait pour le savoir, et pour n'avoir pas besoin de l'étudier ensuite. Je prenais tant de plaisir à disputer en classe, que j'aimais autant les jours où l'on y allait que les jours de congé. La facilité que j'avais pour la dispute me faisait parler à mon régent avec une liberté extraordinaire, et qu'aucun autre des écoliers n'osait prendre. Comme j'étais le plus jeune, et un des plus forts de la classe, il avait grande envie que je soutinsse une thèse à la fin des deux années ; mais mon père et ma mère ne le trouvèrent à propos, à cause de la dépense où engage cette cérémonie. Le régent en eut tant de chagrin, qu'il me fit taire lorsque je voulus disputer contre ceux qui devaient soutenir des thèses. J'eus la hardiesse de lui dire que mes arguments étaient meilleurs que ceux des Hibernois qu'il faisait venir, parce qu'ils étaient neufs, et que les leurs étaient vieux et tout usés. J'ajoutai que je ne lui ferais point d'excuses de parler ainsi, parce que je ne savais que ce qu'il m'avait montré. Il m'ordonna une seconde fois de me taire, sur quoi je lui dis en me levant que, puisqu'il ne me faisait plus dire ma leçon, qu'on ne disputait plus contre moi, et qu'il m'était défendu de disputer contre les autres, je n'avais plus que faire de venir en classe. En disant cela, je lui fis la révérence, et à tous les écoliers, et sortis de la classe. Un de mes amis, nommé Beaurin, qui m'aimait fort, et qui s'était en quelque sorte rangé auprès de moi, parce que toute la classe s'était déchaînée contre lui sans savoir pourquoi, sortit aussi et me suivit. Nous allâmes de là au jardin du Luxem-

bourg (1), où, ayant réfléchi sur la démarche que nous venions de faire, nous résolûmes de ne plus retourner en classe, parce qu'il n'y avait plus à profiter, tout le temps ne s'employant qu'à exercer ceux qui devaient répondre, et nous nous mîmes à étudier ensemble.

« Cette espèce de folie fut cause d'un bonheur; car, si nous eussions achevé nos études à l'ordinaire, nous aurions, apparemment, chacun de notre côté, passé le temps à ne rien faire. Nous exécutâmes notre résolution, et pendant trois ou quatre années de suite, M. Beaurin vint presque tous les jours deux fois au logis, le matin, à huit heures jusqu'à onze, et l'après-dîner, depuis trois heures jusqu'à cinq. Si je sais quelque chose, je le dois particulièrement à ces trois ou quatre années d'étude. Nous lûmes presque toute la Bible et presque tout Tertullien, l'histoire de France de La Serre et celle de Davila; nous traduisîmes le traité de Tertullien, de l'*Habillement des Femmes;* nous lûmes Virgile, Horace, Tacite, et la plupart des autres auteurs classiques, dont nous fîmes des extraits que j'ai encore. La manière dont nous faisions la plupart de ces extraits nous était fort utile. L'un des deux lisait un chapitre ou un certain nombre de lignes, et après la lecture, il en dictait le sommaire en français, que nous écrivions, en y insérant les plus beaux passages dans leur propre langue. Après que l'un avait lu et dicté de la sorte, l'autre en faisait autant, ce qui nous accoutumait à traduire et à extraire en même temps. L'été, lorsque cinq heures étaient sonnées, nous allions nous promener au Luxembourg. Comme M. Beaurin était plus studieux que moi, il lisait encore de retour chez lui, et, pendant la promenade, il me redisait ce qu'il avait lu.

« Dans ce temps-là vint la mode du burlesque. M. Beaurin, qui savait que je faisais des vers, mais qui jamais n'avait pu en faire, voulut que nous traduisissions le sixième livre de l'Énéide en vers burlesques. Un jour que nous y travaillions, et que nous en étions encore

(1) Cette promenade pourrait étonner ceux qui penseraient naturellement que le collége de Beauvais était situé dans la ville de ce nom. Cet établissement, fondé en 1370, par Jean de Dormans, cardinal, chancelier de France, et évêque de Beauvais, était à Paris, rue Saint-Jean-de-Beauvais, nº 7. Les bâtiments sont occupés actuellement par une école primaire. E. L.

au commencement, nous nous mîmes à rire si haut des folies que nous mettions dans notre ouvrage, que mon frère, celui qui fut depuis docteur en Sorbonne, et qui avait son cabinet près du mien, vint savoir de quoi nous riions. Nous le lui dîmes, et comme il n'était encore que bachelier, il se mit à travailler avec nous, et nous aida beaucoup. Mon frère le médecin, qui sut à quoi nous nous divertissions, en voulut être; il en fit même plus lui seul, à ses heures de loisir, que nous tous ensemble; ainsi, la traduction du sixième livre de l'Énéide s'acheva; et l'ayant mise au net du mieux que je pus, il y fit deux estampes à l'encre de la Chine, très-belles. Cet ouvrage nous donna occasion de faire celui des *Murs de Troie* ou de l'*Origine du burlesque*, dont le premier livre a été fait en commun et imprimé (1). Le second n'est que manuscrit, et a été composé tout entier par mon frère le médecin (2). Le ridicule est poussé un peu trop loin dans ces *Murs de Troie;* mais il y a d'excellents morceaux. En gros, le sujet est bon; car il est ingénieux de dire qu'Apollon a inventé la grande poésie comme fils de Jupiter, puisque cette poésie s'appelle le langage des dieux; qu'il a inventé la poésie champêtre ou pastorale pour avoir été loger chez Admète, et qu'il a imaginé le burlesque pour avoir bâti les murs de Troie avec Neptune, parce que c'est dans les ateliers des maçons et de toutes sortes d'ouvriers qu'il a appris les expressions triviales qui entrent dans la composition du burlesque.

« Il ne manque à cette imagination que d'être ancienne pour être estimée des savants. Il y a deux vers dans le sixième livre de l'Énéïde qui ont été fort estimés : c'est dans l'endroit où Virgile dit que les héros conservent dans les Champs-Élysées les mêmes inclinations qu'ils ont eues pendant leur vie. On voyait là, dit la traduction, le cocher Tydacus,

Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
Nettoyoit l'ombre d'un carrosse (3).

(1) Paris, 1653, in-4°.
(2) L'original existe à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris.
(3) Voltaire et Marmontel ont loué ces vers, mais en les attribuant à Scarron. E. L.

« Cyrano fut si aise de voir que les chariots n'étaient que des ombres, de même que ceux qui en avaient soin, qu'il voulut absolument nous connaître. Cette pensée était du docteur de Sorbonne.

« Au mois de juillet de l'année 1651, j'allai prendre des licences à Orléans avec M. Varet, depuis grand-vicaire de monseigneur l'archevêque de Sens, et avec M. Monjot, qui vit encore. On n'était pas, en ce temps-là, si difficile qu'aujourd'hui à donner des licences, ni les autres degrés de droit civil et canonique. Dès le soir même que nous arrivâmes, il nous prit fantaisie de nous faire recevoir, et ayant heurté à la porte des écoles sur les dix heures du soir, un valet qui vint nous parler à la fenêtre, ayant su ce que nous souhaitions, nous demanda si notre argent était prêt. Sur quoi ayant répondu que nous l'avions sur nous, il nous fit entrer, et alla réveiller les docteurs, qui vinrent au nombre de trois nous interroger, avec leur bonnet de nuit sous leur bonnet carré. En regardant ces trois docteurs à la faible lueur d'une chandelle, dont la lumière allait se perdre dans l'épaisse obscurité des voûtes du lieu où nous étions, je m'imaginais voir Minos, Æacus et Rhadamante qui venaient interroger des ombres. Un de nous, à qui l'on fit une question dont il ne me souvient pas, répondit hardiment : *Matrimonium est legitima maris et feminæ conjunctio, individuam vitæ consuetudinem continens*, et dit sur ce sujet une infinité de belles choses qu'il avait apprises par cœur. On lui fit ensuite une autre question, sur laquelle il ne répondit rien qui vaille. Les deux autres furent ensuite interrogés, et ne firent pas beaucoup mieux que le premier. Cependant, ces trois docteurs nous dirent qu'il y avait plus de deux ans qu'ils n'en avaient interrogé de si habiles et qui en sussent autant que nous. Je crois que le son de notre argent, que l'on comptait derrière nous pendant que l'on nous interrogeait, fit la bonté de nos réponses. Le lendemain, après avoir vu l'église de Sainte-Croix, la figure de bronze de la Pucelle, qui est sur le pont, et un grand nombre de boiteux et de boiteuses parmi la ville, nous reprîmes le chemin de Paris. Le 27 du même mois, nous fûmes reçus tous trois avocats.

« J'étudiai et appris sans maître les Institutes, avec le secours des

commentaires de Boskolten. Les Institutes sont un livre excellent, et le seul que je voudrais que l'on conservât du droit romain ; car, hors ce livre, qui est très-bon pour fortifier le sens commun, hors les ordonnances et les coutumes, qu'il serait utile de réduire à une seule pour toute la France, si cela se pouvait, de même que les poids et mesures (1), je crois qu'il faudrait brûler tous les autres livres de jurisprudence, Digestes, codes avec leurs commentaires, et particulièrement tous les livres d'arrêts, n'y ayant point de meilleur moyen au monde pour diminuer le nombre des procès.

« Je plaidai deux causes avec assez de succès, non point parce que je les gagnai toutes deux, car le gain ou la perte d'une cause viennent rarement de la part de l'avocat; mais parce que ceux qui m'entendirent témoignèrent être fort contents, surtout les juges; car, ayant été les saluer sur la fin de l'audience, ils me firent des caresses extraordinaires, entre autres M. Daubray, lieutenant civil, père de la malheureuse madame de Brinvilliers. Il me pria même de m'attacher au Châtelet, en ajoutant que je recevrais de lui toute la faveur qu'un avocat pourrait en souhaiter. J'eusse peut-être mieux fait de suivre son conseil; mais mes frères me dégoûtèrent tellement de la profession d'avocat, que je m'en dégoûtai aussi moi-même insensiblement. Il y avait une raison très-forte pour cela : c'était que mon frère aîné, très-habile avocat, et ayant de l'esprit et de l'éloquence autant que pas un de ses confrères, ne faisait rien dans sa profession. Il valait beaucoup, mais il ne se faisait pas valoir. Je crus qu'il en serait de moi la même chose, et il y a apparence que je ne me trompai pas.

« Mon frère ayant acheté la charge de receveur-général des finances de Paris, me proposa d'être son commis, et d'aller demeurer avec lui. J'acceptai cette proposition, où je voyais d'ailleurs plus de douceur et de plaisir qu'à traîner une robe dans le Palais. Je fus dix ans avec lui; car j'y entrai au commencement de l'année 1654, et j'en sortis pour aller chez monsieur Colbert en 1664. Comme la commission de la recette-générale ne m'occupait pas beaucoup, car il ne s'agissait

(1) Ce vœu, réalisé par la Révolution, n'annonce-t-il pas un homme d'une haute sagacité ? E. L.

que d'aller recevoir de l'argent, et d'en donner soit à l'Épargne (qui ne s'appelait pas encore le Trésor Royal), soit à des particuliers assignés sur la recette-générale, je me remis à étudier. Une bibliothèque fort belle, que mon frère acheta des héritiers de l'abbé de Sérisi, de l'Académie Française, et auteur de la *Métamorphose des yeux de Philis en astres*, en fut la principale occasion, par le plaisir que j'eus de me voir au milieu de tant de bons livres. Je me mis aussi à faire des vers, et le *Portrait d'Iris* fut presque le premier ouvrage que je composai. Je n'ai rien fait de meilleur dans ce genre-là ; tant il est vrai qu'avec un goût naturel, on fait aussi bien en commençant que dans la suite, et que la différence n'est guère que dans la plus grande facilité de composer qu'on acquiert avec le temps. Je fis ce *Portrait d'Iris* à Viry, sur une idée en l'air, et ne crus nullement qu'il fût, à beaucoup près, aussi bon qu'il fut trouvé quand il parut. M. Quinault vint nous voir à Viry ; je le lui lus, et, comme il le trouva fort à son gré, je lui en donnai une copie. De retour à Paris, il le montra à une jeune demoiselle dont il était amoureux, et qui crut qu'il l'avait composé pour elle. Il trouvait son compte à la laisser dans cette erreur, et ne crut point être tenu de la désabuser, de sorte que le *Portrait* courut par tout Paris sous le nom de M. Quinault. On me parla de ce *Portrait*, et je dis que j'en avais fait un sous le même nom d'Iris. Dès que j'en eus dit le premier vers, on s'écria que c'était le même dont on me parlait. On me crut à ma parole, et M. Quinault se trouva un peu embarrassé ; cependant, comme il avoua franchement qu'il avait été du bien de ses affaires galantes qu'on le crût auteur de cette pièce, qu'il eût été bien aise d'avoir composée, cela ne lui fit aucun tort dans le monde. Je composai ensuite le *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié*, qui fut imprimé plusieurs fois, et traduit en italien par deux personnes différentes. M. Fouquet, intendant des finances, le fit écrire sur du vélin avec de la dorure et de la peinture.

« Ma mère étant morte en l'année 1657, peu de temps après le mariage de mon frère le receveur-général des finances, la maison de Viry fut donnée à mon frère le receveur, dans le partage que nous fîmes des biens de la succession de la famille. Il y fit bâtir un corps

de logis, et comme j'avais un plein loisir, car mon frère avait pris un commis pour sa recette-générale, je m'appliquai à faire bâtir cette maison, qui fut trouvée bien entendue. Il est vrai que mes frères avaient grande part au dessin de ce bâtiment, que je conduisis, n'ayant pour ouvriers que des Limousins, qui n'avaient fait autre chose toute leur vie que des murs de clôture. Je leur fis faire aussi la rocaille d'une grotte, qui était le plus bel ornement de cette maison de campagne. Quand ils montraient tout cela à leurs amis limousins, comme leur ouvrage, ils les étonnaient fort, et ils s'acquirent une grande réputation d'habileté. Je rapporte ici la part que j'ai au bâtiment de Viry, parce que le récit qu'on en fit à M. Colbert fut cause particulièrement de ce qu'il songea à moi pour en faire son commis dans la surintendance des bâtiments du roi, ce qui arriva vers la fin de l'année 1663, en la manière que je vais dire.

« Dès la fin de l'année 1662, M. Colbert ayant prévu, ou sachant déjà que le roi le ferait intendant de ses bâtiments, commença à se préparer à la fonction de cette charge, qu'il regarda comme beaucoup plus importante qu'elle ne paraissait alors entre les mains de M. de Ratabon. Il songea qu'il aurait à faire travailler, non-seulement à achever le Louvre, entreprise tant de fois commencée et toujours laissée imparfaite, mais à faire élever beaucoup de monuments à la gloire du roi, comme des arcs de triomphe, des obélisques, des pyramides, des mausolées ; car il n'y a rien de grand ni de magnifique qu'il ne se proposât d'exécuter. Il prévit qu'il faudrait faire battre quantité de médailles pour consacrer à la postérité la mémoire des grandes actions que le roi avait déjà faites, et qu'il croyait devoir être suivies d'autres plus grandes et plus considérables ; que tous ces grands exploits seraient mêlés de divertissements dignes du prince, de fêtes, de mascarades, de carrousels, et d'autres délassements semblables ; et que toutes ces choses devaient être décrites et gravées avec esprit et avec intelligence pour passer dans les pays étrangers, où la manière dont elles sont traitées ne fait guère moins d'honneur que les choses mêmes. Il voulut, en conséquence, assembler un nombre de gens de lettres, et les avoir auprès de lui pour prendre leurs avis, et

former une espèce de petit conseil pour toutes les choses dépendantes des belles-lettres (1). Il avait déjà jeté les yeux sur M. Chapelain, qu'il connaissait, comme il m'a fait l'honneur de me le dire plusieurs fois, pour l'homme du monde qui avait le goût le meilleur et le sens le plus droit pour toutes ces matières ; sur M. l'abbé de Bourseis, qu'il regardait de longue main comme un prodige de science et de littérature, et sur M. l'abbé de Cassagnes, qui, par une pièce en vers qu'il avait faite, où Henri IV donne des instructions au roi son petit-fils, avait mérité son estime et sa bienveillance. Il lui manquait un quatrième, car il voulut que cette assemblée fût au moins de quatre personnes. Pour l'avoir, il s'adressa à M. Chapelain, qui, de son propre mouvement, et sans que j'en susse rien, m'indiqua à lui avec des éloges beaucoup au-dessus de ce que je méritais. M. Colbert lui demanda si j'étais frère du receveur-général des finances, et si c'était moi qui avais fait deux odes, l'une sur la Paix, l'autre sur le Mariage du roi (2). M. Chapelain lui ayant dit que oui : « Je suis déjà très-content de sa poésie, lui dit-il, et M. le cardinal a pris grand plaisir à la lire dans son voyage; mais il serait bon que je visse de sa prose. » Ils convinrent que M. Chapelain me prierait, comme de son chef, de composer une pièce en prose sur l'acquisition de Dunkerque, que le roi venait de faire. Je la fis, telle que vous l'avez lue dans le premier recueil de mes ouvrages (3). Elle plut, et le troisième jour de février 1663, nous nous rendîmes, M. Chapelain et moi, suivant l'ordre qui nous en avait été donné, chez M. Colbert. On nous mena dans une

(1) Ce fut l'origine de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. E. L.

(2) Cette paix est celle des Pyrénées, conclue le 7 novembre 1659. Le mariage du roi avec l'infante eut lieu à Saint-Jean-de-Luz, le 9 juin 1660. E. L.

(3) Ce recueil, imprimé par les soins de M. Le Laboureur (1775, Coignard, in-4°), d'après les manuscrits déposés par Perrault à bibliothèque de Versailles, contient *le Dialogue de l'Amour et de l'Amitié; le Miroir ou la Métamorphose d'Orante; la Chambre de Justice de l'Amour; Discours sur l'Acquisition de Dunkerque, par le Roi, en l'année* 1663*; le Parnasse poussé à bout,* sur la difficulté de décrire la conquête de la Franche-Comté; *Traduction d'une Épître du chancelier de L'Hôpital au cardinal de Lorraine*, en vers; *la Peinture*, poëme publié in-fol. en 1668; *Compliment de l'Académie-Française à M. le Chancelier; Compliment de l'Académie-Française, fait au Roi, à son retour de la campagne de Hollande, le* 3 *août* 1672; *le Labyrinthe de Versailles; Critique de l'Opéra, ou Examen de la tragédie d'Alceste*, déjà publiée chez Billaut, à Paris, en

chambre, où nous trouvâmes M. l'abbé de Bourseis et M. l'abbé de Cassagnes, qui avaient été aussi mandés. M. Colbert étant venu nous trouver, commença par nous demander le secret sur ce qu'il nous allait dire ; ensuite, il nous déclara pourquoi il nous avait fait venir, que c'était pour se faire, ainsi que je viens de le marquer, une espèce de petit conseil, qu'il pût consulter sur toutes les choses qui regardent les bâtiments, et où il peut entrer de l'esprit et de l'érudition; qu'il souhaitait que nous nous assemblassions chez lui deux fois la semaine, le mardi et le vendredi.

« Ce dernier jour fut choisi, parce qu'il ne se tenait point de conseil, et qu'il le prenait pour se reposer, ou plutôt pour travailler à d'autres affaires que celles du courant. Dès le même jour, il voulut qu'on commençât devant lui, en mettant par écrit ce qu'il venait de nous dire. Je fus choisi pour tenir la plume, qui m'est toujours demeurée. Il nous quitta pour aller chez le roi. A son retour, nous ayant trouvés chez lui, il approuva ce que nous avions rédigé par écrit, et m'ordonna d'avoir un registre pour y mettre tout ce qui serait fait et résolu à l'avenir. Le 15 février suivant, un commis de M. Colbert m'apporta une bourse fort propre, dans laquelle il y avait cinq cents écus en or : cette gratification, toujours continuée, et augmentée de 500 livres en l'année 1669, a duré sur ce même pied jusqu'en 1683.

« Dans ce temps-là, les Suisses venaient d'arriver pour renouveler leur alliance avec la France. Il fallut faire une médaille sur ce sujet, et ce fut le travail dont s'occupa notre naissante académie. M. l'abbé de Bourseis fut celui qui y eut le plus de part, car le vers qui en fait la légende est tout de lui :

Nulla dies sub me natisque hæc fœdera rumpet.

1674; *Réponse à un poëme de M. Quinault, où Apollon se plaint que le Mécénas des gens de lettres refuse d'être loué*

Ces différents opuscules sont d'une uniforme médiocrité; on n'y remarque guères que ce quatrain, intercalé dans le *Dialogue de l'Amour et de l'Amitié*.

L'Amour est un enfant aussi vieux que le monde ;
Il est le plus petit et le plus grand des Dieux ,
De ses feux il remplit le ciel, la terre et l'onde.
Et toutefois Iris le loge dans ses yeux. E. L.

« Peu de jours après, M. Colbert demanda une devise pour monseigneur le dauphin, qui n'avait encore que trois ou quatre ans. J'eus le bonheur d'en faire une qui fut agréée préférablement à plusieurs autres. Le corps est un éclat de tonnerre qui sort de la nue avec ce mot : *Et ipso terret in ortu*. Elle fut mise sur les enseignes du régiment de monseigneur le dauphin, et sur les casaques de ses gardes. Quand il n'y avait pas d'ouvrage de commande, l'académie travaillait à revoir et à corriger les ouvrages, soit de prose, soit de vers, qui se composaient à la louange du roi, pour les mettre en état d'être imprimés à l'imprimerie du Louvre. Il en a été corrigé de quoi faire un très-gros volume, et j'ai rendu les manuscrits de ces différents ouvrages, qui remplissaient deux fort grands portefeuilles. Chacun de ceux qui composaient cette petite académie travaillait aussi de son côté à des ouvrages particuliers sur les belles actions de Sa Majesté.

« M. Colbert nous demanda des dessins pour des tapisseries qui devaient se faire à la manufacture des Gobelins. Il en fut donné plusieurs, entre lesquels on choisit celui des Quatre Éléments, où l'on trouva moyen de faire entrer plusieurs choses à la gloire du roi. Ayant porté à M. Colbert quarante-huit devises pour cette tapisserie, seize de l'abbé de Bourseis, seize de l'abbé de Cassagnes, et seize de ma façon, toutes mêlées les unes avec les autres, afin qu'il en choisît seize sans savoir qui en était l'auteur, il s'en trouva quatorze des miennes. Dans la joie que j'en eus, je ne pus m'empêcher de le lui dire; sur quoi il me demanda quelles étaient les deux autres devises de ma façon, qu'il n'avait pas adoptées. Les lui ayant marquées : « Ces deux-là, me dit-il, me semblent aussi bonnes que les deux que j'ai prises à leur place; il faut les joindre avec les autres, et qu'elles soient toutes de vous. » On fit ensuite le dessin de la tenture des Quatre Saisons de l'année sur le modèle de celle des Quatre Éléments; on l'a aussi gravée et accompagnée de semblables explications. Des seize devises qui ornent cette tenture, il y en a neuf de moi.

« L'intention de M. Colbert était que nous travaillassions à l'histoire du roi, et pour y parvenir, il me faisait écrire dans le registre dont je viens de parler plusieurs choses que le roi avait dites, pour

les insérer dans son histoire. Je me souviens entre autres de celle-ci. Un jour, il dit en présence de M. de Villeroy, de M. Le Tellier, de M. de Lionne, de M. le maréchal de Grammont, de M. Colbert, et de quelques autres dont il ne me souvient pas : « Vous êtes tous mes amis, ceux de mon royaume que j'affectionne le plus, et en qui j'ai le plus de confiance. Je suis jeune, et les femmes ont ordinairement bien du pouvoir sur ceux de mon âge. Je vous ordonne à tous, que si vous remarquez qu'une femme, quelle qu'elle puisse être, prenne empire sur moi, et me gouverne le moins du monde, vous ayez à m'en avertir. Je ne veux que vingt-quatre heures pour m'en débarrasser, et vous donner contentement là-dessus. »

« M. Colbert me faisait aussi écrire les actions fort considérables de Sa Majesté, lesquelles étaient ou peu connues de tout le monde, ou dont les motifs et quelques circonstances n'étaient sues que de lui seul. Il me dicta l'affaire de M. Fouquet d'un bout à l'autre, et il me la fit retoucher trois ou quatre fois avant de la transcrire sur le registre. J'oubliais de remarquer que peu de temps après qu'il nous eut assemblés, il nous mena faire la révérence au roi. C'était dans le temps que la reine-mère tomba malade de la maladie dont elle mourut; le roi était dans une petite garde-robe derrière la chambre de la reine, d'où il allait à tout moment la voir, la servant dans presque tous ses besoins, soit pour lui donner à boire, soit pour lui porter ses bouillons, fils n'ayant jamais davantage honoré sa mère pendant toute sa vie. Après que M. Colbert nous eut présentés au roi, celui-ci nous dit ces paroles : « Vous pouvez, Messieurs, juger de l'estime que je fais de vous, puisque je vous confie la chose du monde qui m'est la plus précieuse, qui est ma gloire; je suis sûr que vous ferez des merveilles; je tâcherai, de ma part, de vous fournir de la matière qui mérite d'être mise en œuvre par des gens aussi habiles que vous l'êtes. »

A partir de cette époque, les mémoires de Charles Perrault ne lui sont plus assez personnels pour que nous les suivions pas à pas. On le voit prendre part à divers actes du ministère de Colbert, mais aucun passage n'indique qu'il ait, comme l'avancent Voltaire et d'A-

lembert (1), donné la forme aux académies des Sciences, d'Architecture, de Peinture et de Sculpture. Cette dernière fut autorisée par arrêt du conseil du 20 janvier 1648, à une époque où Charles Perrault était encore au collége ; et, quant aux autres, créées en 1666 et 1671, s'il avait contribué à leur fondation, lui qui se complaît à rappeler ses services, n'aurait pas manqué d'en enregistrer d'aussi essentiels. Rien ne prouve non plus qu'on lui doive l'établissement d'un fonds de cent mille livres sur l'État des bâtiments du roi, pour être distribué aux gens de lettres; seulement, il est compris dans la liste des écrivains pensionnés, à titre *d'habile en poësie et en belles-lettres.* Son nom, rehaussé de cette accolade, figure à côté de ceux de M. Chapelain, *le plus grand poëte français qui ait jamais été, et du plus solide jugement;* de M. Leclerc, *excellent poëte français;* de M. Desmarets, *doué de la plus belle imagination qui soit au monde ;* de M. Boyer, *excellent poëte français;* de M. Huet, *grand personnage qui a traduit Origène ;* et d'autres grands génies non moins obscurs , qui, largement récompensés durant leur vie, ont pu envisager sans trop de désespoir la perspective de l'oubli.

Nommé contrôleur-général des bâtiments, Charles Perrault eut peu de temps à consacrer aux lettres. Jusqu'en 1686, il ne publia, outre les œuvres que nous avons citées, qu'un travail dont il fut chargé comme membre de *la petite académie*, la description du carrousel de 1662 (2).

Il est encore auteur d'un volume d'un genre analogue, le *Cabinet des beaux-arts*, ou *Recueil d'estampes représentant les beaux-arts avec leurs attributs*, suivi d'*explications en vers et en prose* (3). Ce sont là des collections de gravures où le texte n'est qu'un vain prétexte, un accessoire indifférent, presque une superfluité.

(1) Voici le passage de Voltaire : « Perrault (Charles), né en 1635, frère de Claude, contrôleur des bâtiments sous Colbert, donna la forme aux académies de Peinture, de Sculpture et d'Architecture. (*Siècle de Louis XIV, Catalogue des Écrivains.*) » Cette notice contient trois graves inexactitudes : Charles Perrault n'est pas né en 1635; il n'a *donné la forme* à aucune académie; et il n'y a jamais eu d'académie de Sculpture isolément. E. L.

(2) *Carrousels, courses de lices et de bagues, faites par le roy et par les princes et seigneurs de sa cour en* 1662. Paris, Imp. Royale, 1670, in-f°, figures de Chauveau. Cet ouvrage fut traduit en latin par Fléchier.

(3) 1690, in-f° oblong ; *id.* in-4°.

Quand il fut question d'achever le Louvre, qui très-probablement restera longtemps encore incomplet, Charles Perrault travailla avec un infatigable zèle à faire adopter le plan de façade conçu par son frère Claude. « Mon frère, dit-il, fit un dessin à peu près semblable à celui qu'il donna depuis, et qui a été exécuté. M. Colbert, à qui je le montrai, en fut charmé, et ne comprenait pas qu'un homme qui n'était pas architecte de profession eût pu faire rien d'aussi beau ; la pensée du péristyle est de moi, et l'ayant communiquée à mon frère, il l'approuva et la mit dans son dessin, mais en l'embellissant infiniment. Ce dessin fut exposé dans la salle comme les autres ; ce fut un plaisir d'entendre les jugements qu'on en fit. Il fut trouvé beau et magnifique ; mais on ne savait à qui l'attribuer. Les plus versés dans ces matières ne connaissaient personne, hors quelques étrangers qu'ils nommaient, qui pût dessiner si proprement et si correctement. »

Malgré cet enthousiasme, le cavalier Bernin fut mandé de Rome à Paris. Charles Perrault mit tout en œuvre pour l'éconduire. Persuadé « que le dessin du cavalier n'était pas bien conçu, et ne pouvait être exécuté qu'à la honte de la France, » il circonvint le ministre, et rédigea des mémoires contre le projet de l'architecte italien, sans s'inquiéter de l'exaspération de celui-ci, qui alla jusqu'à lui dire un jour : « Vous n'êtes pas digne de décrotter la semelle de mes souliers. » Ce dévouement aux intérêts public et fraternel fut récompensé par le succès ; le cavalier partit au commencement de l'hiver de 1665 ; l'exécution de son plan fut interrompue, et la France compta un beau monument de plus, la colonnade du Louvre, la plus belle des créations de l'architecture gallo-grecque. Nous, qui l'admirons aujourd'hui, ne devons-nous pas quelque reconnaissance au frère et collaborateur de l'architecte (1)?

Ces travaux, et la création d'un *conseil des bâtiments*, qui semblaient devoir mener Charles Perrault à quelque haute fonction administra-

(1) C'est par erreur que Voltaire, dans le *Siècle de Louis XIV* et dans le *Discours sur l'Envie*, a prétendu que le cavalier Bernin avait été le premier à reconnaître la supériorité du projet de Claude Perrault. Les Mémoires de Perrault démontrent le contraire. E. L.

tive, le conduisirent à l'Académie. Les motifs qui le portèrent à se présenter, les obstacles qu'il éprouva pour y entrer, les causes qui firent passer avant lui plusieurs autres candidats, donnent une singulière idée de l'indépendance de l'illustre assemblée, et de l'impartialité qui présidait à ses élections. « M. Colbert m'ayant demandé des nouvelles de l'Académie-Française, dans la pensée que j'en étais, je lui répondis que je n'en savais point, n'ayant pas l'honneur d'être de cette Compagnie. Il parut étonné, et me dit qu'il fallait que j'en fusse. « C'est une Compagnie, ajouta-t-il, que le roi affectionne beaucoup, et comme mes affaires m'empêchent d'y aller aussi souvent que je le voudrais, je serais bien aise de prendre connaissance par votre moyen de tout ce qui s'y passe; demandez la première place qui vaquera. » Peu de temps après, M. Boileau, frère de M. Despréaux, vint à mourir; tous les académiciens à qui j'en parlai ou en fis parler me promirent leur voix, et me dirent qu'il fallait avoir l'agrément de M. le chancelier. L'étant allé trouver à Saint-Germain-en-Laye, il me dit qu'il avait promis la place que je lui demandais à madame la marquise de Guiche, sa fille, pour M. l'abbé de Montigny, mais qu'il me donnerait son agrément avec plaisir pour la première qui vaquerait.

« A quelques mois de là, M. de la Chambre, médecin très-célèbre, et de l'Académie-Française, vint à mourir. Toute l'Académie résolut de me nommer à sa place; mais M. Colbert me dit que je n'y songeasse pas, parce que M. de la Chambre, médecin et fils du défunt, lui en avait parlé pour un frère, curé de Saint-Barthélemi. Je n'y songeai plus, et il fallut solliciter puissamment presque tous ceux de la Compagnie qui me voulaient nommer, de n'en rien faire, en leur représentant de quelle conséquence il serait qu'à mon occasion l'intention de M. Colbert ne fût pas exécutée. M. de la Chambre fut donc élu, et j'attendis encore. Le procédé de l'Académie, dont j'étais fort content, déplut tellement à mes frères, et ils me fatiguèrent si fort là-dessus, que je laissai passer MM. Régnier et Quinault, et plusieurs autres; mais enfin, M. l'abbé de Montigny, évêque de Laon, étant mort, l'Académie me nomma, sans que je fisse aucune sollicitation.

« Le jour de ma réception (1), je fis une harangue dont la Compagnie témoigna être très-satisfaite, et j'eus lieu de croire que ses louanges étaient sincères. Je leur dis alors que mon discours leur ayant fait quelque plaisir, il aurait fait plaisir à toute la terre si elle avait pu m'entendre; qu'il me semblait qu'il ne serait pas mal à propos que l'Académie ouvrît ses portes aux jours de réception, de même qu'il est très-bon qu'elle les ferme lorsqu'elle travaille à son dictionnaire. Ce que je dis parut raisonnable, et d'ailleurs la plupart s'imaginèrent que cette pensée m'avait été inspirée par M. Colbert; ainsi tout le monde s'y rangea, et l'approuva d'une commune voix; il n'y eut que M. Chapelain, rigide observateur des coutumes anciennes, qui s'y opposa quelque temps, prétendant qu'il ne fallait rien innover; mais il ne fut suivi de personne.

« Le premier qui fut reçu après moi, fut M. l'abbé Fléchier, évêque de Nîmes. Il y eut une foule de monde et de beau monde à sa réception, et le public témoigna une extrême joie de ce nouvel établissement. »

On dut à Charles Perrault une autre innovation non moins importante. « Lorsque j'entrai dans l'Académie, l'élection des académiciens se faisait de cette sorte : un mois après la mort d'un académicien, un de la Compagnie, après en avoir parlé à quelques-uns de ses amis, disait : « Nous avons perdu M. tel, et je crois que nous ne « saurions mieux faire que de jeter les yeux sur M. tel pour remplir « sa place; vous connaissez son mérite, etc. » Peu de temps après ma réception, je dis qu'il me semblait que Dieu avait bien assisté l'Académie, dans le choix de ceux qu'elle avait reçus jusqu'alors, en la manière dont elle les nommait, mais que ce serait le tenter que de vouloir continuer à en user de la sorte; que ma pensée était qu'il faudrait dorénavant élire par scrutin et par billets, afin que chacun fût dans une pleine liberté de nommer qui lui plairait. On crut que cette pensée ne venait pas de moi seulement, mais qu'elle pouvait m'avoir été suggérée par M. Colbert, ou au moins qu'il l'avait approuvée, et l'on demeura d'accord de prendre cette voie à l'avenir,

(1) 23 novembre 1671. E. L.

ce qui a été exécuté. Pour faire des élections et se créer des officiers, j'ai donné une petite machine fort commode, et j'en ai fait la dépense avec plaisir. »

Charles Perrault ne tarda pas à acquérir du crédit parmi ses confrères. Quand l'Académie quitta pour le Louvre l'hôtel Séguier, en en mai 1672, ce fut notre auteur qu'on chargea de haranguer la chancellerie. Deux fois il eut l'honneur de complimenter le roi, au nom de ses collègues (1). On lui confia aussi la rédaction de *l'Épître dédicatoire du dictionnaire de l'Académie-Française;* mais il continua à consacrer la plus grande partie de son temps aux occupations de sa charge de contrôleur des bâtiments. Sa capacité flexible ne s'effrayait d'aucun travail; avec la même plume qui venait d'écrire un quatrain, il traçait le dessin de l'arc de triomphe de la porte Saint-Antoine; en revenant d'une séance de l'Académie, il jugeait les projets de Riquet pour amener l'eau de la Loire à Versailles, ou imaginait les *Bains d'Apollon*, « qui va se coucher chez Thétys après avoir fait le tour de la terre, pour représenter que le roi vient se reposer à Versailles après avoir travaillé à faire du bien à tout le monde. »

L'amour de Charles Perrault pour Sa Majesté ne l'empêcha pas de prendre la défense des sujets dans une occasion majeure. Sans lui on eût fermé aux Parisiens l'entrée des Tuileries, dont ils eussent probablement perdu la jouissance jusqu'au 10 août 1792. « Quand ce jardin des Tuileries fut achevé de replanter : « Allons aux Tuileries en condamner les portes, me dit M. Colbert; il faut conserver ce jardin au roi, et ne pas le laisser ruiner par le peuple, qui, en moins de rien, l'aura gâté entièrement. » La résolution me parut bien rude et fâcheuse pour tout Paris. Quand il fut dans la grande allée, je lui dis : « Vous ne croiriez pas, Monsieur, le respect que tout le monde, jusqu'au plus petit bourgeois, a pour ce jardin; non-seulement les femmes et les petits enfants ne s'avisent jamais de cueillir des fleurs, mais encore ils n'y touchent pas; ils se promènent tous comme des personnes raison-

(1) La première de ces harangues est dans le recueil de 1675, et la seconde dans le *Mercure galant* du mois d'avril 1678.

nables ; les jardiniers peuvent, Monsieur, vous en rendre témoignage. Ce sera une affliction publique de ne pouvoir plus venir ici se promener, surtout à présent que l'on n'entre plus au Luxembourg ni à l'hôtel de Guise.

« — Ce ne sont que des fainéants qui viennent ici, me dit-il.

« — Il y vient, lui répondis-je, des personnes qui relèvent de maladie pour y prendre l'air ; on y vient parler d'affaires, de mariages, et de toutes autres choses qui se traitent plus convenablement dans un jardin que dans une église, où il faudra à l'avenir se donner rendez-vous. Je suis persuadé, continuai-je, que les jardins des rois ne sont si grands et si spacieux, qu'afin que leurs enfants puissent s'y promener. »

« M. Colbert sourit à ce discours, et dans ce même temps, la plupart des jardiniers des Tuileries s'étant présentés devant lui, il leur demanda si le peuple ne faisait pas bien du dégât dans le jardin. « Point du tout, Monseigneur, répondirent-ils presque tous en même temps ; ils se contentent de s'y promener et de regarder.

« — Ces messieurs, repris-je, y trouvent même leur compte, car l'herbe ne croît pas si aisément dans les allées. »

« M. Colbert fit le tour du jardin, donna des ordres, et ne parla point de fermer l'entrée à qui que ce fût. J'eus bien de la joie d'avoir, en quelque sorte, empêché qu'on n'ôtât cette promenade au public. Si une fois M. Colbert eût fait fermer les Tuileries, je ne sais pas quand on les aurait rouvertes. Cette dureté aurait été louée de toute la cour, qui ne manque jamais d'applaudir au ministre, particulièrement quand il paraît y avoir du zèle pour le plaisir du prince. »

Celui qui a écrit cette dernière phrase n'était sans doute pas un bon courtisan. Il voulait bien être utile, mais non pas complaisant, et quand on cessa de le traiter avec les égards qu'il était en droit d'attendre, il se hâta de donner sa démission. Louis XIV, pour soutenir sa lutte avec l'Europe, exigea qu'on portât l'extraordinaire des guerres à soixante millions par an (cinq millions par mois) ; la difficulté de recueillir une somme aussi énorme rendit Colbert quinteux et morose ; et Perrault, mécontent du ministre, se retira « sans éclat et sans

bruit. » Louvois le raya de la *petite Académie des Inscriptions et Médailles*, après la mort de Colbert, arrivée le 6 septembre 1683. Charles Perrault avait alors plus de cinquante ans. Confiné dans le faubourg Saint-Jacques, à proximité des colléges, il chercha des consolations dans l'étude et l'éducation de ses enfants. Il écrivit le poëme de *Saint-Paulin, évêque de Nole* (1), qui, suivant ses propres expresssions, « se débita autant qu'un autre livre de dévotion en vers (2), » mais où l'on ne trouverait rien à remarquer, s'il n'était orné de six vignettes de Sébastien Leclerc.

Le poëme du *Siècle de Louis le Grand* (3) est une œuvre de plus haute portée, et eut plus de retentissement. Il le lut d'abord à l'Académie, assemblée en 1687, à l'occasion de la convalescence du roi. C'était un plaidoyer en faveur des modernes, une tentative pour démontrer

Qu'on pouvait comparer, sans crainte d'être injuste,
Le siècle de Louis au beau siècle d'Auguste.

Charles Perrault y attaquait sans ménagement, et en vers énergiques, les plus *gros bonnets* de l'antiquité :

Platon, qui fut divin du temps de nos aïeux,
Commence à devenir quelquefois ennuyeux.
En vain son traducteur (4), partisan de l'antique,
En conserve la grâce et tout le sel attique,
Du lecteur le plus âpre et le plus résolu,
Un dialogue entier ne saurait être lu.
Chacun sait le décri du fameux Aristote,
En physique moins sûr qu'en histoire Hérodote;
Ses écrits, qui charmaient les plus intelligents,
Sont à peine reçus de nos moindres régents.

Homère lui-même n'était pas épargné. Après lui avoir accordé,

(1) J.-B. Coignard, 1686, in-8°, *avec une Épître dédicatoire sur la pénitence, et une Ode aux nouveaux convertis.*

(2) Préface de l'*Apologie des Femmes.*

(3) Paris, 1688, in-12.

(4) L'abbé de Maucroix. Ch. P.

comme précaution oratoire, les épithètes *d'inimitable*, *de vaste et puissant génie*, Charles Perrault l'apostrophait en ces termes :

Cependant, si le ciel, favorable à la France,
Au siècle où nous vivons eût remis ta naissance,
Cent défauts qu'on impute au siècle où tu naquis
Ne profaneraient pas tes ouvrages exquis.
Tes superbes guerriers, prodiges de vaillance,
Près de s'entre-percer du long fer de leur lance,
N'auraient pas si longtemps tenu le bras levé,
Et lorsque le combat devait être achevé,
Ennuyé les lecteurs d'une longue préface
Sur les faits éclatants des héros de leur race...
Ton génie, abondant en ses descriptions,
Ne t'aurait pas permis tant de digressions,
Et, modérant l'excès de tes allégories,
Eût encor retranché cent doctes rêveries,
Où ton esprit s'égare et prend de tels essors,
Qu'Horace te fait grâce en disant que tu dors.

Quel fut l'effroi des résurrecteurs du passé, quand on osa, d'une voix calme, leur lire de pareils vers! Contenu à grand'peine sur son banc, par Huet son voisin, Boileau s'emporta, cria au scandale, et, quelques jours après, décocha l'épigramme qui commence ainsi :

Clio vint l'autre jour se plaindre au dieu des vers...

Racine prétendit que le système mis en avant n'était qu'un jeu d'esprit, et, avec cette restriction, il donna des éloges à l'auteur; mais Charles Perrault voulait qu'on le prît au sérieux. Il sentit se réveiller en lui ces velléités de rixes intellectuelles qui l'avaient tourmenté sur les bancs du collége, et pour soutenir son opinion, il publia, sous forme de dialogue, le *Parallèle des Anciens et des Modernes* (1). Le but de l'ouvrage était clairement énoncé dans cette phrase de la pré-

(1) 4 volumes in-12. 1er volume, 1688; 2e édit., 1692. 2e vol., 1690; 2e édit., 1693. 3e vol., 1692; 2e édit., 1693. 4e vol., 1696. Ce dernier volume a été traduit en latin. *Caroli Peralti Comparatio logicæ priscæ et novellæ, cum animadversionibus Cornelii Korch. Helmstadii*, 1721, in-8°.

face : « Je suis très-convaincu que si les anciens sont excellents, comme on ne peut en disconvenir, les modernes ne leur cèdent en rien, et les surpassent en bien des choses. Voilà distinctement ce que je pense, et ce que je prétends prouver. »

Cette thèse impliquait l'idée du progrès; mais peut-être qu'un critique contemporain, M. Viardot, a été trop loin, en disant, dans la *Revue indépendante*, à propos de La Monnoye : « Il avait entrevu, comme Charles Perrault, la loi du progrès, ou, si l'on veut, de la progression qui régit l'humanité ; il était du parti de Charles Perrault. » Celui-ci, nous le pensons, n'apercevait que des détails; il ne songeait qu'à opposer Bossuet à Isocrate, Balzac à Pline le Jeune, mais il manquait de théorie générale. Ses assertions, d'une vérité évidente en ce qui concernait les sciences, auraient été incontestables en tout point, s'il eût calculé la masse des lumières de l'esprit humain, au lieu de s'occuper des individus. Qu'importe, en effet, que l'on ne fasse plus de poëmes épiques (ce qui n'est pas, d'ailleurs, un malheur bien déplorable), si la majorité des hommes est plus intelligente, plus heureuse, plus instruite, plus éclairée? Doit-on regretter la perte d'une forme esthétique qui n'est plus en harmonie avec notre civilisation, lorsqu'on voit l'immense développement de la pensée humaine dans tant de directions différentes? A défaut d'une doctrine synthétique, Charles Perrault ne fit qu'une œuvre informe, où les aperçus ingénieux, les critiques saines et hardies, scintillent comme des étoiles au milieu d'un ciel des plus ténébreux. Cependant son *Parallèle* partagea la littérature en deux camps. Auprès de Perrault, se rangèrent son frère Pierre, qui avait exprimé des idées analogues dans la préface de la *Secchia rapita*, Fontenelle, Lavau, Saint-Sorlin, Charpentier, le duc de Nevers, Mme Deshoulières. L'autre parti comptait des défenseurs plus fameux : Boileau, Racine, La Fontaine, Regnier-Desmarets, l'helléniste Dacier, Massieu, Boivin, Longepierre, Ménage, le prince de Conti, qui dit à plusieurs reprises : « Si Boileau ne répond pas au livre des *Parallèles*, je veux aller écrire sur sa place à l'Académie : « Tu dors, Brutus! »

Boileau n'avait pas besoin d'être réveillé. Il commença l'attaque

par des épigrammes, où il traitait Charles Perrault de *fou*, de *sot*, d'*insensé*, de *furieux*, d'*imbécile*, comme il avait traité Claude Perrault d'*assassin* (1). La Fontaine rima une épître, Racine un méchant couplet (2). Les étrangers mêmes s'en mêlèrent, et Francius, savant hollandais, appela Perrault *impertinent*, dans un discours public. En 1693, Boileau écrivit un *discours sur l'Ode*, pour défendre spécialement Pindare. Perrault, dans une lettre apologétique (3), se plaignit qu'on dénaturait sa pensée; son adversaire riposta par les *Réflexions sur Longin*. Ce fut un feu croisé de récriminations et d'injures réciproques. A voir l'acharnement des champions de l'antiquité, on eût dit que c'étaient des orthodoxes en lutte avec un hérésiarque. La fermeté calme de Perrault eût donné à penser qu'il se considérait comme un martyr. Accablé de brochures et de critiques, il disait philosophiquement :

L'agréable dispute où nous nous amusons,
Passera sans finir jusqu'aux races futures;
Nous dirons toujours des raisons,
Ils diront toujours des injures.

L'intervention d'Antoine Arnauld mit un terme à ce conflit. En réponse à la satire X de Boileau, Charles Perrault avait publié l'*Apologie des Femmes*, précédée d'une préface, dans laquelle il reprochait à son adversaire, entre autres forfaits littéraires, de *voler toujours terre à terre, comme un corbeau qui va de charogne en charogne*. Arnauld reçut de l'auteur même un exemplaire de cet opuscule, et en fut tellement indigné,

(1) Épigrammes X, XI, XII, XXXIII, XLIV, édition d'Amsterdam, 4 vol. in-12, 1775.

(2) On le trouve dans les *Mémoires de Fontenelle*, t. X, p. 266 de l'édition d'Amsterdam, 1764, in-12.

Entêté de son faux système,
Perrault, philosophe mutin,
Disputa d'une force extrême,
Et, coiffé de son avertin,
Fit le lutin,
Pour prouver clairement lui-même
Qu'il n'entend ni grec ni latin.

(3) In-4° de 38 pages, sans date.

qu'il crut devoir, *pour la décharge de sa conscience*, écrire une lettre à Charles Perrault. Sans la rendre publique, il l'adressa à un de ses amis, M. Vuillart, le 4 mai 1694, en lui recommandant de ne la faire voir qu'à M. Lenoir, chanoine de Notre-Dame, à M. Ameline, archidiacre de Paris, et à Racine, qu'il laissait libre de la communiquer à Boileau. « La paix, disait-il, se ferait plus chrétiennement si chacun reconnaissait les fautes qu'il aurait pu faire, et qu'il y remédiât du mieux qu'il pourrait. » Dès que le satirique eut connaissance de la démarche d'Arnauld, il se hâta de l'en remercier, et fit les premiers pas vers un accommodement. « Je ne sais pas, écrivit-il à son illustre défenseur (1), pourquoi les amis de M. Perrault refusent de lui montrer votre lettre. Jamais ouvrage ne fut plus propre à lui ouvrir les yeux, et à lui inspirer l'esprit de paix et d'humilité dont il a besoin. Une preuve de ce que je dis, c'est que pour moi, à peine j'en ai eu fait la lecture, que, frappé des salutaires leçons que vous nous y faites à l'un et à l'autre, je lui ai envoyé dire qu'il ne tiendrait qu'à lui que nous ne fussions bons amis; que s'il voulait demeurer en paix sur mon sujet, je m'engageais à ne plus rien écrire dont il pût se chagriner, et lui ai même fait entendre que je le laisserais tout à son aise faire, s'il voulait, un monde renversé du Parnasse, en y plaçant les Chapelains et les Cotins au-dessus des Homères et des Virgiles; ce sont les paroles que M. Racine et M. l'abbé Tallemant lui ont portées de ma part. Il n'a point voulu entendre à cet accord, et a exigé de moi, avant toutes choses, une estime et une admiration pour ses ouvrages que franchement je ne saurais lui promettre sans trahir la raison et ma conscience. Ainsi, nous voilà plus brouillés que jamais, au grand contentement des rieurs, qui étaient déjà fort affligés du bruit qui courait de notre réconciliation. Je ne doute pas que cela ne vous fasse beaucoup de peine; mais pour vous montrer que ce n'est pas de moi que la rupture est venue, c'est qu'en quelques lieux que vous soyez, je vous déclare, Monsieur, que vous n'avez qu'à me mander ce que vous souhaitez que je fasse pour parvenir à un accord, et que je

(1) Juin 1694.

l'exécuterai ponctuellement, sachant bien que vous ne me prescrirez rien que de juste et de raisonnable… »

Malgré l'insuccès des premières démarches, les deux rivaux finirent par s'embrasser.

Le médecin Dodart écrivait à Arnauld, le 6 août 1694 : « M. Racine me dit avant-hier qu'il avait fait la paix entre nos deux amis. Dieu soit loué ! je tâcherai d'en témoigner ma joie à M. Perrault aujourd'hui. » Mais celui qui avait provoqué cette réconciliation ne devait pas en être instruit : Antoine Arnauld mourut le 8 août, avant que la lettre de Dodart lui fût parvenue (1).

Boileau composa une épigramme (2) pour annoncer au monde littéraire l'heureuse fin de la querelle :

Tout le trouble poétique
A Paris s'en va cesser :
Perrault l'anti-Pindarique
Et Despréaux l'Homérique
Consentent de s'embrasser…

Les biographes lui prêtent encore des mots qu'il ne prononça point, à l'occasion de l'envoi que C. Perrault et lui se firent mutuellement de leurs œuvres. « Nous avons fait comme Ajax et Hector dans l'*Iliade*, qui, après leur long combat, se comblent d'honnêtetés et se font des présents. » C'est une phrase de la dernière lettre qu'il adressa à Perrault, lettre spirituelle, complimenteuse et railleuse à la fois, terminée par cette honorable déclaration : « Je vous prie de croire que je vous estime comme je dois, et que je ne vous regarde pas simplement comme un très-bel esprit, mais comme un des hommes de France qui a le plus de probité et d'honneur (3). »

Boileau scella le traité d'alliance en supprimant, dans sa dixième

(1) *Lettres d'Arnauld*, en 9 volumes in-12; Nancy, 1727. T. VII, Lettres 657, 660, 661, 664, 668, 675, 678; dans le même volume sont la Lettre de Boileau et celle de Dodart, pages 503 et 616.

(2) C'est la 45e de ses Œuvres complètes.

(3) *Œuvres de Boileau*, édit. in-4o, à l'usage du Dauphin, 1789, t. 2, p. 93.

satire, quatorze vers contre le *Saint-Paulin*, et en modifiant ce passage du *Lutrin* (1) :

> Ils atteignaient déjà le superbe portique,
> Où Ribou, le libraire, au fond de sa boutique,
> Sous vingt fidèles clefs, garde et tient en dépôt
> L'amas toujours entier des écrits de Perrault.

Ce nom, substitué à celui de Boursault, dans l'édition de 1694, fut remplacé par le nom du poëte Hénault, sacrifié en dernier ressort à la nécessité de la rime.

Jusqu'ici nous avons vu dans Charles Perrault un homme loyal, un savant estimable, mais un médiocre écrivain. Par l'apparition de ses *Contes de Fées*, il va conquérir une place importante; déjà il avait fait lire à l'Académie, par l'abbé de Laveau, le 15 mai 1691, jour de la réception de Fontenelle, une nouvelle intitulée : *La Marquise de Salusses*, ou la *Patience de Grisélidis* (2). Il en publia, en 1694, une seconde édition in-12, à laquelle il joignit les contes en vers de *Peau d'âne* et des *Souhaits ridicules*. Trois ans plus tard, en 1697, il donna, sous le nom de son fils, Perrault d'Armancourt, les *Histoires*, ou *Contes du temps passé*, avec des moralités. Ce volume renferme *le Petit Chaperon rouge; les Fées; la Barbe bleue; la Belle au Bois dormant; le maître Chat*, ou *le Chat botté; Cendrillon*, ou *la Petite Pantoufle de verre; Riquet à la Houppe*, et *le Petit Poucet*. Il est dédié à Mademoiselle (3), par l'enfant qui est supposé l'avoir rédigé.

Perrault d'Armancourt avait alors une dizaine d'années; aussi personne ne songea à lui attribuer l'ouvrage dont son père n'avait pas osé assumer la responsabilité. Cependant mademoiselle l'Héritier, auteur d'un recueil publié antérieurement (4), nous apprend que le

(1) Chant III, vers 48.

(2) Paris, chez Coignard, 1691, in-12.

(3) Élisabeth Charlotte d'Orléans.

(4) *OEuvres Meslées*, contenant l'*Innocente Tromperie*, l'*Avare Puny*, les *Enchantements de l'Éloquence*, les *Aventures de Finette*, Nouvelles et autres ouvrages en vers et en prose, de mademoiselle l'H*** ; Paris, chez Jean Guignard, 1696, in-12. Le privilége est du 19 juin 1695.

jeune Perrault avait eu part à la rédaction des *Contes du temps passé*. C'est ce qui résulte des termes de la dédicace de la première nouvelle, qu'elle adresse à mademoiselle Perrault.

« Je me trouvay, il y a quelques jours, Mademoiselle, dans une compagnies de personnes d'un mérite distingué, où la conversation tomba sur les poëmes, les contes et les nouvelles. On s'arresta beaucoup à raisonner sur cette dernière sorte d'ouvrage; l'on donna une infinité d'éloges à la charmante nouvelle de *Grisélidis;* celle où les conseils d'une sage fée font naistre mille incidents (1) fut très-louée, et le naïf enjouement des *Souhaits ridicules* y eut aussi grand nombre de partisans. On dit ensuite que, quelque beaux que fussent ces ouvrages dans leur genre, c'estoient cependant les moindres productions qui pussent partir de la main de leur illustre auteur, qui avoit donné tant de marques de ses grands talents pour la poésie et l'éloquence, et dont tout le monde connoissoit les vives lumières dans les sciences et dans tous les beaux-arts.

« On fit encore cent réflexions, dans lesquelles on s'empressa de rendre justice au mérite de ce savant homme, dont il vous est si glorieux d'estre fille. On parla de la belle éducation qu'il donne à ses enfants; on dit qu'ils marquent tous beaucoup d'esprit, et enfin on tomba sur les contes naïfs qu'un de ses jeunes élèves a mis depuis peu sur le papier avec tant d'agrément. On en raconta quelques-uns, et cela engagea insensiblement à en raconter d'autres.

« Il fallut en dire un à mon tour. Je contay celuy de *Marmoisan*; il fust nouveau pour la compagnie, qui me dit qu'il falloit le communiquer à ce jeune conteur, qui occupe si spirituellement les amusements de son enfance. Je me fis un plaisir de suivre ce conseil, et je vais vous dire ce conte à peu près tel que je le racontay; j'espère que vous en ferez part à vostre aimable frère; et vous jugerez ensemble si ceste fable est digne d'estre placée dans son agréable recueil de contes. »

Ce fut ce recueil, remanié et refondu par Charles Perrault, qui pa-

(1) *Peau d'Ane.*

rut en 1697. Il fut réimprimé à Paris en 1707 et 1724 (1), et à La Haye, en 1742. On ajouta, dans cette troisième édition, les *Aventures de Finette* (2); puis, dans une édition postérieure, *Peau d'Ane*, que Perrault avait composé en vers, et qui fut, ou traduit en prose, ou trouvé dans ses papiers. Le succès des *Contes du temps passé* excita la verve des imitateurs, et la seule année 1698 vit surgir une vingtaine de volumes de *Contes de fées* (3).

A cette œuvre, qu'il considérait comme futile, Perrault fit succéder un livre d'un genre plus sévère. Michel Begon, intendant des galères de Marseille, ayant rassemblé les portraits des divers personnages célèbres, pria Perrault d'en rédiger les biographies, et, en 1696 et 1700, furent publiés *les Hommes illustres de ce siècle, qui ont paru en France, avec leurs portraits au naturel gravés en taille-douce et leurs éloges* (4). Perrault y avait compris Arnauld et Pascal, mais les jésuites obtinrent de la censure qu'on supprimât les notices consacrées à leurs ennemis. Toutefois, on les rétablit bientôt, pour satisfaire l'opinion publique, qui appliquait dans l'espèce cette phrase de Tacite : « *Præfulgebant Cassius atque Brutus eo ipso quod effigies eorum non visebantur.* »

Ce fut la dernière œuvre importante de Charles Perrault, mort le 16 mai 1703; car les plus déterminés bibliographes savent à peine les titres des ouvrages qui y succédèrent (5). Quelques-uns de ses opuscules, le *Génie*, épître à M. de Fontenelle ; une *Idylle à la Quintinie; la Chasse*, épître en vers à M. de Rozières, furent réimprimés, après sa

(1) Chez la veuve Barbin, in-12.

(2) L'*Adroite Princesse* ou les *Aventures de Finette*, nouvelle, dédiée à madame la comtesse de Murat, se trouve dans les *OEuvres Meslées* de mademoiselle l'Héritier, pages 229 et suivantes.

(3) *Contes des Fées,* par madame Daulnoy, 8 vol. ; *Parangon et la Reine des Fées,* par le sieur de Preschac, 1 vol. ; les *Chevaliers Errants, Contes des Fées* ; *les Fées, Contes des Contes,* par mademoiselle de La Force; *Nouveaux Contes des Fées*, par madame la comtesse de Murat, 2 vol.; les *Fées à la Mode ;* les *Illustres Fées ; Contes Galants, dédiés aux braves ;* recueil des contes du sieur de Lesconval.

(4) Paris, Dezallier, 2 vol in-folio ; La Haye, 4 vol. in-12, 1698 et 1736 ; Paris, in-8°, 1805.

(5) *Ode de M. l'abbé Boutard sur Marly,* traduite en Français; Paris, 1697, in-4° ; *Adam,* ou la *Création de l'Homme,* poëme chrétien, 1697, in-12 ; *Fables latines* de Gabriel Faërne, traduites en vers par Ch. Perrault ; Paris, J.-B. Coignard, 1699, in-12, Amsterdam, 1718, Bruxelles, 1725.

mort, par un compilateur, Lefort de La Morinière (1). Ses *Mémoires*, dont le manuscrit, après avoir appartenu à l'abbé de Fleury, chanoine de Notre-Dame de Paris, est aujourd'hui à la Bibliothèque Royale, ne furent connus qu'en 1759 (2). Les fragments que nous en avons cités ont pu en faire apprécier le mérite. « Ce ne sont point, dit l'auteur de la *Bibliothèque d'un Homme de Goût* (3), des panégyriques dans les formes, des phrases ampoulées. Louis XIV et le grand Colbert y sont loués par leurs actions, par leurs paroles, et ces actions et ces paroles sont mises sous nos yeux avec une simplicité qui ne permet pas de les révoquer en doute, et qui charmera tout lecteur sensé. En fait, c'est un fort bon livre : on y apprend un grand nombre de particularités de l'administration de Colbert, ignorées ou peu connues. Personne n'était plus à portée de nous en instruire que l'auteur, qui était dans la confiance de ce ministre. Il mérite d'ailleurs d'autant plus de créance, qu'il n'avait composé cet ouvrage que pour l'instruction de ses enfants, auxquels il est adressé. C'est une espèce de testament où il leur rend compte, avec naïveté, de la part qu'il a eue à différentes affaires pendant le règne de Louis XIV. »

Charles Perrault fut regretté de tous, même de Boileau. Celui-ci écrivait à l'un de ses amis : « Je ne vous ai point mandé la mort de Perrault, parce qu'à vous parler franchement, je n'y ai pris d'autre intérêt que celui qu'on prend à la mort de tous les honnêtes gens. Il n'avait pas trop bien reçu la lettre que je lui ai adressée dans ma dernière édition, et je doute qu'il en fût content. J'ai pourtant été au service que lui a fait l'Académie, et monsieur son fils m'a assuré qu'en mourant il l'avait chargé de mille honnêtetés pour moi. »

(1) *Passe-Temps poétiques, historiques et critiques*, contenant les *OEuvres diverses* de Charles Perrault, l'*Esprit* de Malherbe, et le *Portefeuille posthume* de Bruzen de Lamartinière; Paris, Duchesne, 1757; 2 vol. in-12. Le *Génie* avait paru in-12 en 1688; l'*Idylle*, in-4o, en 1690, et la *Chasse*, in-12, en 1692. Perrault a laissé deux comédies manuscrites, l'*Oublieuse* et les *Fontanges*, qui sont dans la collection d'autographes de M. de Soleinne.

(2) *Mémoires* de Charles Perrault, de l'Académie-Française et premier commis des bâtiments du roi, contenant beaucoup de particularités et d'anecdotes intéressantes du ministère de Colbert (publiés par M. Patte); Avignon, 1759, 1 vol. in-12.

(3) 1777, 4 vol. in-12, t. III, page 297.

L'éloge de Charles Perrault fut prononcé à l'Académie, le 31 mai 1704, par l'abbé Paul Tallemant, lors de la réception de l'évêque de Strasbourg, depuis cardinal de Rohan. Si l'on dut sourire en entendant l'orateur associer aux *Géorgiques* la mauvaise *Idylle à la Quintinie*, du moins tous les assistants souscrivirent à la péroraison suivante : « Nous l'avons perdu, Messieurs ; regrettons en lui le véritable modèle d'un honnête homme ; car la beauté de son esprit et tous ses talents n'étaient pas ce qu'il avait de plus recommandable : c'était un homme vrai en toutes choses, d'une candeur admirable et d'un attachement inviolable à la religion et à tous ses devoirs ; sans jalousie, sans haine ; plein de zèle et de tendresse pour ses amis ; désintéressé jusqu'à éviter même les gains les plus innocents ; toujours égal dans l'humeur, toujours brillant, toujours aimable dans la société : voilà, Messieurs, quel était le confrère que nous avons perdu, et je ne crains pas qu'on me reproche que la reconnaissance m'ait fait exagérer en quelque chose ; je dois plutôt craindre que vous n'ayez à me reprocher d'avoir mal répondu à votre attente et à celle du public. »

Plusieurs écrivains ont jugé Charles Perrault dans le même sens : « Utile, dit Voltaire, aux gens de lettres, qui le recherchèrent pendant la vie de son protecteur, et qui l'abandonnèrent ensuite, on lui a reproché d'avoir trouvé trop de défauts dans les anciens ; mais sa grande faute est de les avoir critiqués maladroitement, et de s'être fait des ennemis de ceux mêmes qu'il pouvait opposer aux anciens. » Selon Lefèvre de Saint-Marc (1), « Il joignait aux vertus les plus nécessaires et les plus utiles dans la société, beaucoup de christianisme, et c'était un homme d'un vrai mérite à tous égards. » Thomas n'est pas moins favorable à notre auteur : « Au-dessus de l'envie, au-dessus de la haine, il ne fut jamais qu'utile. Il produisit les talents comme d'autres les eussent écartés. Ses connaissances étaient beaucoup plus étendues que celles d'un homme de lettres ordinaire. Il avait embrassé une partie des sciences abstraites, saisi plusieurs branches de la physique, et jeté sur la nature en général le coup d'œil d'un philosophe

(1) Remarques de l'édition de Boileau, t. III, page 54.

qui cherche à étendre la carrière des arts, et à y transporter par de nouvelles imitations de nouvelles beautés Mais il se distingua surtout dans cette partie de l'esprit philosophique, utile même lorsqu'il se trompe, qui analyse les principes du goût, n'admire rien sur parole, et avant d'adopter une opinion, même de deux mille ans, cherche toujours à s'en rendre compte. »

Cet esprit critique, cette universalité des connaissances de Perrault, ont fait dire à Diderot : « Si l'on en excepte Perrault, dont le versificateur Boileau n'était pas en état d'apprécier le mérite, et quelques autres, par lesquels la raison et l'esprit philosophique ont fait de grands progrès, il n'y avait peut-être pas un homme (dans le 17e siècle) qui eût écrit une page de l'*Encyclopédie* qu'on daignât lire aujourd'hui. » Le collaborateur de Diderot, d'Alembert, a écrit l'éloge de Ch. Perrault (1). La grecque madame Dacier, tout en lui reprochant un injuste déchaînement contre les anciens, se plaît à le louer sous d'autres rapports (2) : « C'était un homme d'esprit et d'une conversation agréable, et qui a fait quelques jolis petits ouvrages qui ont plu avec raison. Il avait d'ailleurs toutes les qualités qui forment l'honnête homme et l'homme de bien. Il était plein de piété, de probité, de vertu ; poli, modeste, officieux, fidèle à tous les devoirs qu'exigent les liaisons naturelles et acquises ; et dans un poste considérable, auprès d'un des plus grands ministres que la France ait eus, et qui l'honorait de sa confiance, il ne s'est jamais servi de sa faveur pour sa fortune particulière, et il l'a toujours employée pour ses amis. »

Il est bizarre que ces divers auteurs ne mentionnent point le seul véritable titre de Charles Perrault à l'immortalité, les *Contes du temps passé*. La plupart de ceux qui en parlent les traitent avec le plus profond dédain, ou les attribuent à son fils. « La platitude, selon l'abbé Sabathier de Castres (3), paraît être surtout l'apanage de M. Perrault. Il est vrai qu'il a fait quelques contes dont les enfants s'amusent, et

(1) *Éloges des Académiciens*, t. II des *Œuvres complètes*, 1821, in-8°.

(2) Préface de *l'Odyssée*.

(3) *Les Trois Siècles de notre Littérature*, 1772, 3 vol. in-8°.

qu'on peut lire encore dans un âge avancé, pour affaiblir un moment d'ennui; mais un homme qui fait tomber une *aune de boudin* par la cheminée, et qui occupe le grand *Jupiter* à attacher ce boudin au nez d'une héroïne (1), n'a pas prétendu travailler pour les gens de goût. »

Vous lirez dans le *Dictionnaire historique* de 1789, copié par la *France littéraire* de Desessarts, copié par la *Biographie universelle* de 1821 : « Perrault d'Armancourt est auteur des *Contes des Fées* en prose, in-12, dans lesquels on trouve le *Petit Poucet*, et autres contes bons pour les enfants. » Vous trouverez dans la *Bibliothèque des Romans*, de Lenglet-Dufresnoy (2) : « Les *Contes des Fées* sont de M. Perrault, fils du célèbre M. Perrault de l'Académie-Française, et qui a presque renouvelé de nos jours les contes des fées; mais il paraît qu'il s'en est acquitté avec un peu trop de sécheresse. Un peu plus d'esprit ou plus de naïveté aurait fait merveille. Ce livre a été réimprimé souvent pour les enfants, et fait aujourd'hui partie de la *Bibliothèque bleue*. »

Le rédacteur de la grande *Bibliothèque de Romans* (3) est presque le seul qui ait rendu justice à notre auteur. « Il y a, dit-il, dans les contes de Perrault une ingénuité qui met au niveau le conteur et l'enfant qui l'écoute : on croit ici les voir également affectés du merveilleux du récit, également sensibles aux événements, également simples dans la manière d'exprimer ce qui les affecte; de sorte que, si le lecteur supposait l'enfant lui racontant ce qu'il lit, il n'en aurait ni plus ni moins de plaisir qu'il en trouve en lisant l'académicien Perrault. Ce caractère de bonhomie est parfaitement annoncé dans l'estampe qui est à la tête du volume. C'est une vieille femme, dont la physionomie peint la persuasion. Elle raconte, dans une chambre éclairée par une lampe, à trois enfants de taille et d'âge différents, ce qu'elle croit qu'il faut leur apprendre pour leur amusement et leur instruction. Au-dessus de la vieille sont tracés, dans un petit cadre

(1) Allusion au conte en vers des *Souhaits Ridicules*.

(2) Publié sous le pseudonyme de Gordon de Percel; Amsterdam, 1734, 2 vol. in-12, t. II, p. 180.

(3) Mois d'octobre 1775, t. II, page 187.

en forme d'écriteau, ces mots : « *Contes de ma Mère l'Oie.* » Cette expression est prise d'un ancien fabliau dans lequel on représente une mère oie, ou vieille oie, instruisant de petits oisons, et leur contant des histoires dignes d'elle et d'eux, qu'ils écoutent avec une si grande attention, qu'ils semblent absorbés dans la situation qu'on leur peint, et *bridés* par l'intérêt qu'elle leur inspire. »

D'après cette assertion, qu'appuient d'autres témoignages, Charles Perrault n'était pas l'inventeur de ses récits ; c'étaient des traditions populaires, à en croire mademoiselle l'Héritier, qui écrit à la duchesse d'Épernon : « Vous voulez donc, belle duchesse, interrompre, pour quelques moments, vos occupations sérieuses et savantes pour écouter une de ces fables gauloises qui viennent apparemment en droite ligne des conteurs ou troubadours de Provence, et vous vous étonnerez sans doute, vous que la science la plus profonde n'a jamais étonnée, que ces contes, tout incroyables qu'ils sont, soient venus d'âge en âge jusqu'à nous, sans qu'on se soit donné le soin de les écrire.

« Ils ne sont pas aisés à croire ;
Mais tant que dans le monde on verra des enfants
Des mères et des mères-grands,
On en gardera la mémoire (1). »

Mademoiselle l'Héritier dit plus loin : « Si je voulois vous conter cette histoire entièrement dans les termes que les conteurs de Provence l'ont apprise à nos grands'mères, je vous dirois mille particularités (2). »

Un critique anonyme, dissertant sur *Peau d'Ane mis en vers*, nous confirme dans l'opinion « que la fable en est fort vieille, et que la tradition a passé, au travers de plusieurs siècles, par les mains d'un peuple fort imbécile de nourrices et de petits enfants (3). » Les mémoires du cardinal de Retz font mention de *Peau d'Ane*, et nous savons par

(1) *OEuvres Meslées*, pages 163, 164. Ces vers ont été copiés textuellement par l'auteur de *Peau-d'Ane*, et placés à la fin de ce conte

(2) *Ibid.*, page 172. L'histoire dont elle parle est celle où Ch. Perrault a puisé le sujet des *Fées*.

(3) *Recueil de Pièces curieuses et nouvelles*, La Haye, 1694.

de La Porte, premier valet de chambre de Louis XIV, que ce prince, encore enfant, aimait les contes de fées. « L'an 1645, après que le roi fut tiré des mains des femmes, je fus le premier qui couchai dans la chambre de Sa Majesté, ce qui l'étonna d'abord, ne voyant plus de femmes auprès de lui ; mais ce qui lui fit le plus de peine était que je ne pouvais lui fournir des *Contes de Peau d'Ane*, avec lesquels les femmes avaient coutume de l'endormir (1). »

Scarron suppose qu'Hécube racontait *Peau d'Ane* à Astianax :

« Et cette bonne mère-grand,
Quand il devint un peu plus grand,
Faisait avec lui la badine,
L'entretenait de Mélusine,
De *Peau d'Ane* et de Fier-à-bras,
Et de cent autres vieux fatras (2). »

« Et qu'aurait-on dit de Virgile, bon Dieu ! s'écrie Boileau dans sa *Dissertation sur Joconde* (3), si, à la descente d'Énée dans l'Italie, il lui avait fait conter, par un hôtelier, l'*histoire de Peau d'Ane* et les *Contes de ma Mère l'Oie?* Je dis les *Contes de ma Mère l'Oie*, car l'histoire de Joconde n'est guère d'un autre rang. »

Louison, la fille du *Malade Imaginaire*, lui dit (4) : « Je vous conterai, si vous voulez, pour vous désennuyer, le *Conte de Peau d'Ane*, ou bien la fable du *Corbeau et du Renard*. » La Fontaine écrivait en 1678, seize ans avant l'apparition de *Peau-d'Ane* par Ch. Perrault :

« Si *Peau d'Ane* m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême (5) ».

Charles Perrault lui même, avant la publication de ses *Contes*, les

(1) *Mémoires* de de La Porte, Genève, 1756, in-12, page 248.
(2) *Le Virgile travesti*, livre II, t. Ier, page 133, édit. de 1752.
(3) Paris, 1669, in-8°.
(4) Acte II, scène XI, t. VI, page 600, édit. de Bret, 1788. Le *Malade Imaginaire* fut représenté le 10 février 1673.
(5) Fable 4, livre VIII.

comparait aux *Fables Milésiennes*, « si puériles que c'est leur faire assez d'honneur que de leur opposer les contes de *Peau d'Ane* et de la *Mère l'Oie* (1). »

L'opinion qui refuse à Perrault la création des *Contes des Fées* peut encore s'étayer de l'autorité des rédacteurs du Conversations Lexicon (2) : « La publication des *Contes de ma Mère l'Oie* (Paris, 1697), dont il passa pour l'auteur, lui a valu, peut-être à tort, le nom d'inventeur des *Contes de Fées français*. Cependant ces récits ont été lus avec intérêt dans plusieurs traductions (3). »

Voilà l'origine ancienne des *Contes de Fées* suffisamment établie; mais d'où viennent-ils? qui en indiquera la source? Suivant M le baron Walkenaer (4), ils pourraient faire partie d'un recueil gallois intitulé *Mabinogion* (*Contes pour l'Enfance*), ou d'un manuscrit qui existait au couvent de Saint-Aaron en Bretagne. Mais ce sont là de vagues affirmations, et les titres de quelques récits du *Mabinogion*, cités par M. Walkenaer, n'ont pas le moindre rapport avec ceux de Perrault. Qu'ont de commun *Pwyll*, *Prince de Dymed*, *Bran-le-B nit*, *Math*, *Fils de Matonwy*, avec *Cendrillon*, *Riquet à la Houppe*, *le Marquis de Carabas?* La question nous semble jusqu'à présent insoluble, du moins pour la majorité des contes. Nous avons inutilement interrogé l'*Histoire littéraire de la France; The History of Fiction*, de Dunlope; *The History of English Poetry*, de Warton; le *Glossaire* de Ducange, au mot *fadua;* le *Dictionnaire des Origines*, de Noël et Carpentier; l'*Encyclopédie* anglaise de Rees; les *Poésies* de Marie de France, et les *OEuvres* de Rabelais, cette mine inépuisable de tous les contes et dictons populaires. Nos fouilles persévérantes ont éclairci les sources de trois contes seulement.

(1) *Parallèles*, t. II, page 126, 1692.

(2) 12 vol. in-8°; Leipsig, 7e édition, 1827.

(3) Die Herausgabe der Contes de ma Mère l'Oie (Paris, 1697), für deren v. f. er selbst gehalten wird, hat ihm den Namen des Erfinders der franz. Feenmarchen vielleicht mit Unrecht verschafft. Indessen sind diese Erzaehlungen auch in vielen Uebersetzungen mit Beifall gelesen worden. (T. VIII, art. Perrault; et t. IV, art. Feenmarchen.)

(4) *Dissertation sur les Contes de Fées*, 1826, in-12.

## PEAU D'ANE, BARBE-BLEUE, LE CHAT-BOTTÉ.

M. Collin de Plancy (1) donne comme positif que *Peau d'Ane* est la transformation de sainte Dypne ou Dympne, et, en effet, il y a une ressemblance sensible entre la première partie du conte et le début de la légende (2). Dans celle-ci, un roi payen d'Irlande perd sa femme; après quelque temps d'une inconsolable douleur, il songe à se remarier, et envoie des chevaliers lui chercher, par le monde, une femme digne de lui. Ces éloquents et vertueux ambassadeurs, ***moribus et èloquentiâ compti***, n'ayant trouvé personne à leur gré, imaginent de proposer au roi d'épouser sa fille Dympna, jeune, belle, et le véritable portrait de sa mère (3). Le roi goûte cet avis ; Dympna résiste avec indignation. De même que dans le conte, elle gagne du temps en demandant des ajustements, comme si elle eût voulu se parer pour être agréable à son père (4); et celui-ci, plein d'amoureuses illusions, commande de lui donner tout ce qu'elle désirera, fût-ce la moitié du royaume (5). Lorsque tout détour devient inutile, Dympna s'enfuit avec un vénérable prêtre, et se réfugie dans un ermitage aux environs d'Anvers. Malheureusement, son père la rejoint et lui tranche la tête.

Telle est cette histoire, qui, dépouillée de son caractère religieux et enjolivée par des rapsodes, a pu être le point de départ du conte de *Peau d'Ane*.

D'après le même Collin de Plancy, la *Barbe-Bleue* est une vieille tradition de la Basse-Bretagne, et l'on prétend que le héros du conte

(1) Notes des *OEuvres choisies* de Ch. Perrault. Paris, Jules Didot, 1826, in-8°.

(2) *Acta sanctorum Maï*, collecta à Godefrido Henschenio et Daniele Papebrochio. In-folio, tome II, page 480.

(3) *Filiam tuam Dympnam, nobilem et decoram valde, adeoque matri consimilem suœ, ut in ejus imagine reviviscere mortua videatur, jube tibi quam citius nuptiarum felici commercio copulari.*

(4) *Ornamenta seu etiam cetera quœ spectabant ad decentiam puellarum sibi dari deposcens, ac si tandem apparatu regio nitidius decorata, patri vellet gratiosior apparere.*

(5) *Quidquid cultus muliebris decet usus, ex regiœ liberalitatis auctoritate impartiri jubet, licet ipsa regni sui dimidium petivisset.*

est un seigneur de la maison de Beaumanoir (1). M. Abel Hugo, plus explicite, nomme le maréchal Gilles de Retz, seigneur d'une famille bretonne qui ne s'est jamais alliée avec les Beaumanoir du Maine (2). « Une tradition désigne l'ancien château de Verrière, comme une des demeures du redoutable *Barbe-Bleue*, Gilles de Retz, condamné pour ses crimes, et brûlé à Nantes en 1440. On voit encore dans les ruines une petite salle tapissée de lierre, autour de laquelle on a planté sept arbres funéraires, monument expiatoire élevé aux sept épouses du cruel maréchal (qui ne fut marié qu'une fois). »

Un rédacteur de l'*Artiste* (3), M. J. Macé, a vu, près de Nantes, sur l'enseigne d'un cabaret : « *Au Rocher de la Barbe-Bleue*, » et, non loin de là, « les restes de l'ancien château de La Verrière, l'un des domaines de Gilles de Retz, surnommé Barbe-Bleue. En s'enfonçant dans le bois, on arrive à un petit escalier taillé dans le roc, qui monte à une salle tapissée de lierre. Les anciens du pays prétendent que c'était la salle où Barbe-Bleue avait renfermé les cadavres de ses femmes. Sept arbres funéraires, plantés il y a longtemps par quelques mains pieuses, sont là pour appuyer la tradition, toute mensongère qu'elle est. »

Elle l'est en effet, et M. J. Macé nous fournit lui-même des armes pour la combattre. « Il ne s'y trouve rien (dans l'histoire de Gilles de de Retz) de ce qui fait le conte. Barbe-Bleue n'eut qu'une femme, Catherine de Thouars, qu'il respecta comme un chevalier du temps de Dunois respectait sa dame. » Qu'est-ce donc qu'une tradition sans point de départ, qu'une série de chiffres produits par la multiplication de zéro? Si les souvenirs qu'on rattache au château de La Verrière remontaient au XV$^{e}$ siècle, Ogée, ingénieur-géographe de Bretagne, auteur d'un très-complet *Dictionnaire Historique et Géographique* de cette province (4), n'aurait pas oublié de les mentionner, car il s'occupe longuement du maréchal de Retz, et même

(1) Notes des *OEuvres* de Perrault, page 40.

(2) La *France Pittoresque*, t. II, page 165, 1835, in-4°. Le dessin du château est gravé dans la *Mosaïque du Midi*, t. I, page 34; Paya, Toulouse, 1838.

(3) XI$^{e}$ année (1841), pages 229 et suiv., 271 et suiv., article intitulé *Barbe-Bleue*.

(4) 3 vol. in-4°, 1779.

des traditions qui concernent ce hideux personnage. « On voit, dit-il (1), dans le château de Machecoul le sabre de Gilles de Retz, qui est d'une longueur et d'une largeur extraordinaires. Son nom, prononcé devant les paysans du pays, leur inspire encore de l'indignation et de l'effroi, tant ce scélérat était redouté de ses malheureux vassaux. » Ces sentiments, justifiés par les monstruosités du maréchal (2), sont la source de ce qui passe aujourd'hui pour une tradition. Ayez le malheur de connaître un méchant homme, et soyez victime de quelques mystérieuses embûches, vous les lui attribuerez infailliblement. De même les paysans bretons, non pas ceux de Machecoul ou de Tiffanges (3), mais ceux des bords de l'Erdre, gens civilisés et hantant la grande ville de Nantes, y apprennent l'histoire de *Barbe-Bleue*, tirée du recueil de Perrault; ils se disent aussitôt : « Ce *Barbe-Bleue* ne peut être que Gilles de Retz. » Ils se rappellent avoir entendu dire qu'on trouva des cadavres d'enfants dans une tour du château de Machecoul; l'homicide maréchal est donc seul capable d'avoir enfermé des cadavres de femmes dans un cabinet. Insensiblement, l'identité de Gilles de Retz et de *Barbe-Bleue* s'accrédite; un tavernier, intéressé à exploiter la crédulité publique, prend pour enseigne : *Au Rocher de la Barbe-Bleue*, et voilà une tradition du quinzième siècle fabriquée au dix-huitième.

La même croyance erronée s'est étendue à une autre demeure de Gilles de Retz, le château de Chantocé, situé près d'Ingrande, à six lieues d'Angers. Les paysans des environs disent, en montrant cette vieille ruine : « Voilà le château de la *Barbe-Bleue*. » Nous opposerons à leur témoignage les raisons qui rendent inadmissible celui des Nantais.

*Barbe-Bleue* est plutôt Comorus, Comorre, Commorre, ou Conamor, comte de Léon, qui vivait à la fin du sixième siècle, et dont il est fait mention dans les *Grandes Annales* d'Alain Bouchard (4) : « Co-

(1) t. II, page 456, article *Machecoul*.

(2) Elles sont telles qu'il est impossible de les retracer : on peut en lire les détails dans les dix-sept manuscrits de son procès, conservés à la Bibliothèque Royale de Paris.

(3) Autre château du maréchal Gilles de Retz.

(4) In-folio, Nantes, 1531, tome III, page 52, paragraphe 1.

morus estoit ung cruel tyrant, et avoit fait mourir plusieurs femmes qu'il avoit eu espousées : il voulut avoir à femme la fille de Gueroch, comte de Vannes, nommée Triphine, mais Gueroch craignant toujiours sa cruaulté, la lui refusa. Toutesfoys à la fin, il la lui octroya moyennant ses promesses que M. Sainct Gildas, à la requeste du roi Comorus, fist au comte Gueroch de bien traicter sa fille, et la lui restituer saine et franche quand il la lui requerroit. Et les espousa S. Gildas.

« Or avoit esté la royne Triphine advertie que Comorus son mary avoit fait mourir plusieurs femmes qu'il avoit auparavant espousées : et dès ce qu'il apercevoit qu'elles estoyent grosses d'enfant, il les faisoit tuer. A celle cause Triphine, qui se sentit grosse d'enfant, s'enfuit, cuidant recouvrer la maison du comte de Vannes, son père ; et Comorus son mary en fut adverti ; il la poursuivit jusques à ung petit bocage, où il la trouva, et luy coupa la teste sur-le-champ.

« Le comte Gueroch en fut adverti, et grandement en fut douloureux et triste en cœur. Si accourut inconstinent au Benoist S. Gildas, et lui supplia et requist qu'il accomplist ce que promis luy avoit. A donc M. S. Gildas en grande diligence se retira sur le lieu où la noble dame gisoit toute morte : ioingnit la teste d'elle au corps : et avec grant foyson de larmes se mist en oraison et prières envers Dieu nostre Créateur, lequel, à la requeste du Benoist glorieux sainct, ressuscita la dame Triphine. Et ce fait, monsieur S. Gildas la rendit à son père, saine et guérie, avec l'enfant qu'elle portait. Et à la prière et requeste de Triphine, monseigneur S. Gildas résida en la court du comte Gueroch son père, jusques à ce qu'elle eust enfanté un enfant ; puis après, quand son heure fut venue, elle enfanta ung beau fils. Et quand elle fut relevée de sa gésine, S. Gildas la voila et bénist religieuse en ung couvent de vierges. »

L'auteur des *Vies des Saints de Bretagne*, Albert le Grand, a reproduit cette légende, en y ajoutant des détails où l'on retrouve indiqués quelques traits de la dernière scène de la *Barbe-Bleue* :

« Il usoit d'extrême cruauté et de barbarie envers ses femmes, lesquelles, sitôt qu'il les sentoit être enceintes, il faisoit inhumainement massacrer. Toutefois, ayant obtenu Triphine en mariage, il

épousa sa dame dans le château de Vannes, et l'emmena avec soy en ses terres, la traitant assez respectueusement jusqu'à ce qu'elle fût enceinte, et alors il commença à la regarder de travers; ce qu'apercevant la pauvre dame, et craignant la fureur de ce cruel meurtrier, résolut de se retirer à Vannes, vers son père; cette résolution prise, elle fit d'un bon matin équiper sa haquenée, et avec peu de train sortit avant jour du château, et tira le grand galop vers Vannes. Le comte, à son réveil, ne la trouvant pas près de soy, l'appelle et la fait chercher partout; mais ne pouvant la trouver, il se doute de l'affaire, se lève et s'accoustre promptement, prend la botte, monte à cheval, la suit, à pointe d'éperon, et enfin l'attrappe à l'entrée des fossés d'un manoir, hors les faux-bourgs de Vannes. Elle, se voyant découverte, descend de sa haquenée, et tout éperdue de crainte, se va cacher parmi des halliers, en un petit bocage là auprès; mais son mari la cherche si bien qu'il la trouve. Alors la pauvre dame se jette à genoux devant lui, les mains levées au ciel, les joues baignées de larmes, luy crie mercy; mais le cruel bourreau ne tient pas compte de ses pleurs, l'empoigne par les cheveux, lui desserre un grand coup d'épée sur le col, et lui avale la teste de dessus les épaules. Et laissant le corps sur la place, s'en retourna chez soy (1). »

Commorre, excommunié par les évêques, périt, à la suite d'une bataille, dans les bois du mont Rumba. D'après M. le baron Roujoux (2), « on montre encore aujourd'hui, dans la commune de Pedernech, les ruines du château du *Conamor ar miliguet*, Conamor le Maudit : il ne croît aux environs que des herbes vénéneuses, les plantes salutaires y perdent leur vertu bienfaisante, les troupeaux s'en éloignent malgré l'appel du berger, dont le chien n'y fait entendre que des hurlements lugubres, et le chariot de la mort, *carrikel an ancou*, s'y montre deux fois l'an, dans son appareil terrible. »

Voici bien quelques détails du drame de *Barbe-Bleue*, les épouses

(1) *Les Vies des Saints de la Bretagne Armorique*, par frère Albert le Grand. Rennes, 1680. 1 vol. in-4°, t. Ier, p. 16, 17, 18, 19.

(2) *Histoire des Rois et des Ducs de Bretagne*, par M. de Roujoux. 1828, in-8°, t. Ier, p. 261 et suivantes.

égorgées, la fuite inutile de la dernière femme, le meurtre prémédité sans pitié. Le dénouement diffère ; et, chose singulière, nous retrouvons celui de Charles Perrault dans une romance, non pas de la Bretagne, non pas même de l'ouest, mais d'une province toute méridionale, dans une romance en patois du Gévaudan, dont le texte a été publié par M. Francisque Mandet (1).

ROMANCE DE CLOTILDE.

TEXTE.

N'érount tres fraires
N'hant qu'une sor à marido.
L'hant maridado
Al pus méchant d'aquel pays.
L'ha tan battudo
Emb'un baston de bert poumia ;
Lou san li coula
De la teste jusques ai pes.
Lou li accampoun
Dine une tasse d'argen fi :
« Aco's, bilène,
Aco's lou bin que tu biouras. »
Sa camisetto
Sembl' à la pel d'un blan moutoun.
N'i baï à l'aiguo
Per sa camisetto laba.
Pendent que l'iero
N'i bei beni très cabaliés.
« Hôla, sirbanto !
Où qu'est la dame du castel ?
— Suis pas sirbanto,
Je suis la dame du castel.
— Ah ! ma Surette,
Qu'est qui vous a fait tant de mal ?
— C'est, mon chier fraire,
Le mari que m'avez baillé. »
Ad onc lou jouine
N'i galope bes lou castel.
De cambr' en cambro
Jusqu'à ce que lo ajut troubat :
Qu'à cop d'espasse
La teste lo ajut coupat.

TRADUCTION.

« Il y avait trois frères qui n'avaient qu'une sœur à marier.

« Ils l'ont mariée au plus méchant de ce pays.

« Il l'a tant battue avec un bâton de vert pommier,

« Que le sang lui coula de la tête jusqu'aux pieds.

« Il recueillit le sang dans une tasse d'argent fin :

« Voilà, vilaine, voilà le vin que boiras. »

« Sa chemise ressemble à la peau d'un blanc mouton.

« Elle s'en alla à l'eau pour laver sa chemise.

« Pendant qu'elle y était, elle vit venir trois cavaliers.

« Holà ! servante ; où est la dame du château ?

« — Je ne suis pas servante ; je suis la dame du château.

« — Ah ! ma petite sœur, qu'est-ce qui vous a fait tant de mal ?

« — Mon cher frère, c'est le mari que vous m'avez baillé. »

« Alors les jeunes gens galopent vers le château.

« Ils vont de chambre en chambre jusqu'à ce qu'ils aient trouvé le mari,

« Et qu'à coups d'épée ils lui aient coupé la tête. »

Ces vers ne sont vraisemblablement qu'une dérivation du conte de Perrault. « J'ignore, nous dit l'éditeur, de quelle époque est cette

(1) *Histoire de la Langue romane*, in-8°, 1840.

chanson; mais, ancienne ou non, elle m'a frappé par son analogie avec le fond du conte de la *Barbe-Bleue*. » L'altération du patois, le mélange de phrases entièrement françaises, tout nous porte à croire que cette composition est postérieure à l'année 1697. Aussi, malgré ce document et les prétentions contraires de Gilles de Retz, l'identité de *Barbe-Bleue* avec Conamor nous paraît-elle évidente.

Si l'origine de la *Barbe-Bleue* peut être encore douteuse aux yeux de quelques *saint Thomas* littéraires, celle du *Chat-Botté* est incontestable. C'est la première fable de la XI[e] nuit des *Tredeci piaccevoli notti, del signore Giovanni Francesco Straparola da Caravaggio* (1). Nous en empruntons la traduction à Pierre de Larivey (2), dont la version a certainement été consultée par Charles Perrault.

« Soriane meurt, laisse trois enfants, Dussolin, Tesifon et Constantin le Fortuné. Ce dernier, par le moyen d'une chatte, acquiert un puissant royaume (3).

« En Bohême était jadis une bonne pauvre veuve nommée Soriane, laquelle avait trois fils, l'un nommé Dussolin, l'autre Tesifon, et le troisième Constantin le Fortuné. Ceste-cy n'avait autres biens en ce monde que trois choses, à savoir : une huche à pétrir le pain, un tour ou rondeau sur lequel on tourne la pâte, et une chatte. La pauvre vieille, chargée d'ans, et aggravée de maladie, se sentant au lit de la mort, voulut disposer de si peu qu'elle avait, et faire un testament par lequel elle laissa à Dussolin son aîné la huche, à Tesifon le tour ou rondeau, et au petit Constantin la chatte. Elle morte et ensevelie, les voisins, qui connaissaient la pauvreté de ses enfants, empruntaient d'eux le plus souvent, et la huche, et le rondeau, et en les rendant, leur donnaient pour le louage toujours quelque petite fouasse ou tourteau, que Dussolin et Tesifon mangeaient seuls, sans d'un seul petit morceau faire part à leur jeune frère Constantin, auquel, s'il advenait

(1) In Venezia, 1557, in-8°.

(2) *Le deuxième et dernier livre des facétieuses nuits du seigneur G.-F. Straparole,* traduit d'italien en français, par Pierre de Larivey, Champenois; Lyon, Benoit Bigaud, 1596, in-16.

(3) Voici le titre italien : « *Soriana viene a morte, e lascia tre figliuoli, Dusolino, Tesifone, e Costantino Fortunato, il quale per virtù d'una gatta acquista un potente regno.* Édition de Venise, 1578, in-16, presso Giovanni di Picchi e fratelli, page 258. »

quelquefois que il leur en demandât, ils répondaient qu'il en demandât à sa chatte, et qu'elle luy en baillerait; à raison de quoy le pauvret endurait beaucoup de disettes. Quoy voyant la chatte, laquelle était fée, en eut telle pitié, qu'elle ne prit jamais repos qu'elle ne trouvât à son maître remède propre contre la malice et la gloute gourmandise des deux frères; de manière qu'un matin, accostant son maître Constantin, elle lui dit : « Monsieur, qui endure n'est pas vaincu; la patience surmonte la douleur; c'est pourquoy je vous supplie attendre le temps et me laisser faire; d'autant que j'espère, en bref, pourvoir si bien à vos nécessités, que vos frères se sentiront bien heureux pouvoir vous requérir ce dont vous les suppliez maintenant. »

« Ce disant, prit une méchante besace, sortit de la chambre, et s'en alla à la campagne, où feignant dormir, elle print un lièvre, lequel se jouait autour d'elle, et le tua : ce fait, le serrant dans son sac, qu'elle jeta sur ses épaules, alla au palais royal, auquel elle se promena cinq ou six tours, et s'étant accostée de quelques courtisans, les pria la faire parler au roi, ce qu'ils firent.

« Le roy, entendant qu'une chatte voulait lui parler, la fit entrer, et s'étant informé de ce qu'elle demandait, elle répondit que Constantin son maître l'avait envoyée pour en son nom présenter ce levraut à Sa Majesté. Ce disant, le tirant de sa besace, et faisant une grande révérence, elle le luy présenta.

« Le roy le reçut fort amiablement, luy demandant qui était ce Constantin.

« C'est, dit la chatte, un jeune gentilhomme, qui, en bonté, beauté, vertu et puissance, n'a son pareil. » Quoy entendu par le roy, en fut fort joyeux, espérant le connaître mieux à l'avenir; et commandant qu'on fît dîner madame la chatte, se retira.

« La chatte ayant bien farci sa panse, voulut que son maître se ressentît de sa bonne fortune; de façon qu'avec ses griffes, le plus subtilement qu'elle put, et sans être aperçue de personne, emplit secrètement sa besace des meilleures viandes et plus friands morceaux qui fussent sur table, et ayant pris congé de toute la cour, s'en retourna trouver son maître.

« Les deux frères voyant Constantin triompher de tant de vivres, luy en demandèrent, mais leur rendant la pareille, les renvoya à leurs huche et rondeau; dont ils furent tant irrités, qu'ils l'eussent volontiers dévoré.

« Quoique Constantin fût beau, comme aussi accompli en ses membres et de bien bonne grâce, si est-ce que la pauvreté, la faim et la nécessité qu'il avait endurées l'avaient tant défiguré, que c'était horreur de le voir. Au moyen de quoy, sa chatte, qui l'aimait beaucoup, s'avisa de le soulager par certains remèdes à elle connus, de mode qu'après l'avoir instruit de ce qu'il avait à faire, le mena près le coulant d'un certain fleuve, où elle le fit dépouiller tout nud, après le plongea par trois fois en l'eau, puis avec sa langue le lécha diligemment, luy peigna la tête avec ses griffes, et continua cet office tant soigneusement, qu'en moins de trois jours elle le rendit tout sain et gaillard.

« Ce fait, la chatte voyant son maître bien guéri et dispos, lui dit : « Monsieur, si me voulez croire et suivre mon conseil, je m'ose vanter de vous enrichir en bref.

« — Et comment? dit Constantin.

« — Le mieux du monde, répond la chatte : venez seulement avec moi, et ne vous souciez d'autre chose. »

« Ce dit, le mena vers une rivière qui était assez près du palais royal, et là le dépouilla de tous ses vêtements, puis le fit mettre en l'eau jusques à la gorge. Cela fait, elle se prit à crier tant qu'elle put : « A l'ayde! à l'ayde! au secours! au secours! Hélas! M. Constantin se noie! chétive moi! que deviendrai-je? que ferai-je? »

« Ce cri fut si grand, et tant de fois réitéré, qu'il vint jusqu'aux oreilles du roy, lequel, considérant que ce pouvait être ce Constantin qui luy avait fait tant de présents, commanda qu'en toute diligence on l'allât secourir. Ce jeune homme, étant retiré de l'eau et sauvé du danger, fut revêtu de beaux et riches accoutrements, et mené devant le roy, lequel le reçut fort amiablement, et lui demandant qui l'avait ainsi jeté en la rivière, le pauvre homme ne savait que répondre, quand sa chatte, qui l'accompagnait, prenant la parole dit : « Sire, la

peur qu'il a eue, se voyant en danger où on l'a trouvé, l'a tellement éperdu, qu'il ne peut encore bonnement reprendre ses forces, ni recouvrer la parole pour vous rendre raison de ce que luy demandez; c'est pourquoy, s'il plaît à Votre Majesté, je suppléerai à ce défaut, et vous dirai ce qui en est. Sachez donc, Sire, que, comme il était exprès parti de sa maison, chargé de bagues, joyaux et pierres précieuses, dont il vous venait faire présent, a été chevalé par des voleurs, qui, le prenant à leur avantage, luy ont tout ôté, jusqu'à sa chemise; puis, le pensant noyer, l'ont jeté en la rivière, où, sans le bon secours de ces gentilshommes, il eust été ensevely des ondes, et n'en fust jamais échappé. »

« Quoy entendant le roy, commanda qu'il fust bien traité et mis en une belle et riche chambre, joyeux à merveilles d'avoir un tel hôte, lequel croyant être autant riche que beau, délibéra luy faire épouser la princesse sa fille : ce qui fut incontinent exécuté. Les nopces faites et solennellement célébrées en toute magnificence, le roy commanda que dix mulets fussent chargés d'or et d'argent, et cinq autres de riches vêtements et de meubles précieux, et conduits en la maison de son gendre Constantin, lequel, se voyant honoré de la compagnie d'un monde de braves gentilshommes, joint qu'en si peu de temps il était devenu si riche et si puissant qu'il était la seconde personne après le roy, était joyeux à merveilles. Toutefois, ceste joye était tempérée d'un envieux soucy, ne sachant, le bon seigneur, où mener sa femme, dont il se fâchait assez en luy-même, quand sa chatte luy dit qu'il mist sous le pied tout ce chagrin et se réjouist, la laissant faire, parce qu'elle pourvoierait bien à tout.

« Ainsi donc chevauchant ceste belle troupe, la chatte courut devant, et estant jà éloignée d'eux, rencontra quelques gens à cheval, auxquels elle dit : « Que faites-vous ici, pauvres hommes? fuyez! de par Dieu! fuyez en toute diligence, si ne voulez être perdus! car voici une grande troupe de gens d'armes qui ne failliront à vous prendre ou tuer, et les voici déjà à vos talons. Eh quoy! n'entendez-vous point le hennissement de leurs chevaux?

« — Que ferons-nous donc? dirent les chevaucheurs, étonnés de telles nouvelles.

« — Quoy ? répond la chatte ; il faudra que fassiez ce que je vous dirai. S'ils vous demandent à qui vous êtes, vous répondrez ainsi : « Nous sommes serviteurs et sujets du seigneur Constantin », et je m'assure que vous avouant de luy, duquel ils sont bons amis, ils ne vous feront point de tort. »

« Ce dit, ceste chatte alla plus avant, et trouva des pasteurs qui gardaient force bétail, auxquels elle fit le semblable, comme à tous ceux qu'elle trouva par chemins. Les gentilhommes qui accompagnaient la princesse Élisette (car tel était le nom de la nouvelle mariée) venant à passer, demandèrent à ces hommes de cheval et aux pasteurs à qui ils étaient, lesquels unanimement répondirent être à M. Constantin. Alors, les gentilshommes luy dirent : « Eh bien ! Monsieur, nous commençons donc à entrer sur vos terres ? »

« A quoy d'un branlement de tête et gracieux souris, il fit signe que oui, faisant toujours pareille réponse à tout ce qu'on luy demandait. Au moyen de quoy, on l'avait en estime d'un très-riche gentilhomme.

« Madame la chatte, qui allait toujours devant pour préparer les logis, arriva de fortune en un très-beau château, auquel entrée, elle dit à ceux qu'elle y trouva : « Que faites-vous ici, gens de bien ? Hé Dieu ! vous apercevez-vous point de votre prochaine ruine ?

« — Quelle ? dirent ceux du château.

« — Quelle ? répond la chatte ; telle que je vous assure que, devant qu'il soit une heure d'ici, vous serez tous taillés en pièces. Écoutez ! n'entendez-vous point déjà le bruit des chevaux ? Regardez ! voyez-vous point la poudre qu'ils font voler en l'air ? Or, si ne voulez pas mourir, prenez mon conseil, et je vous promets vous garantir. Si quelques-uns vous demandent à qui est ce château, dites seulement que c'est à Constantin le Fortuné, et ils ne vous feront rien, je vous en réponds. »

« Ces troupes, arrivées au château, demandèrent aux gardes qui en était le seigneur, lesquels répondirent que c'était Constantin le Fortuné. A raison de quoy, ils y descendirent et s'y logèrent fort commodément et honorablement.

« Or, était advenu que le seigneur de la place, nommé Valentin, fort

brave soldat, était, le jour précédent, sorti de ce château pour conduire en une autre sienne maison sa nouvelle femme ; mais par ne sais quel étrange malheur, était mort subitement par les chemins : de manière que Constantin, qui, par la confession publiquement faite par ceux de dedans, en avait pris possession, en demeura maître et seigneur.

« A quelque temps de là, Morand, roi de Bohême, trépassa, à raison de quoy Constantin le Fortuné, qui avait épousé la princesse Élisette, fille unique du roy défunt, et seule et légitime héritière de la couronne, fut, par les états, couronné roy. Ainsi, de pauvre et bélitre qu'il était, parvint à la couronne d'un tant puissant royaume, duquel, avec sa bien-aimée Élisette, il a probablement joui jusqu'à son décès, laissant, après iceluy, plusieurs beaux enfants, héritiers de tant riches possessions. »

Voilà *le Chat-Botté* tout entier, sauf l'intervention de l'ogre. A-t-elle été imaginée par Perrault? se trouvait-elle dans une tradition venue de Bohême, qui aurait servi de base au récit de Strapparole, et qu'il aurait accommodée à l'italienne? C'est ce qu'il est totalement impossible de décider.

Quant aux autres contes, nous n'avons aucun moyen d'en établir l'origine. On connaît bien un Petit-Poucet appelé en anglais *Tom Thumb*, *Tom-alyne*, *Tomlyne*, *Tommels Finger ;* en Allemagne, *Daumesdicks*, *Daümling*, et *Daumenling ;* en Autriche, *Daumenlang ;* en Danemark, *Swend Tomling*, ou *Swain Tomling ;* en Norvège, *Thaumlèn;* mais quoique ce héros soit également fils de bûcheron, ses aventures diffèrent complétement de notre *Petit-Poucet*. A la vérité, Cambry, dans son *Voyage au Finistère*, dit que « le *Petit-Poucet* est un vieux conte qui amuse depuis longtemps les enfants de la Basse-Bretagne ; » mais il ne fournit pas de pièces à l'appui.

Les traducteurs anglais des *contes populaires d'Allemagne* avancent sans fondement que « les contes de fées français, qui sont devenus si populaires, ont été empruntés principalement aux *Notti piacevoli*,

de Strapparola, publiées pour la première fois en 1550 (1). Nous n'y avons vu que le *Chat-Botté*, et les *Animaux malades de la peste*, que La Fontaine a imités. Du reste, les contes de Perrault nous semblent plus méridionaux que bretons, et nous adopterions volontiers l'avis de mademoiselle L'Héritier, qui les attribue aux troubadours :

Les contes ingénus, quoique remplis d'adresse,
Qu'ont inventés les troubadours (2).

Ces gracieux et riants récits, où l'on ne voit en jeu ni l'Océan, ni les frimas, ni les bruyères, ne nous paraissent pas, en général, avoir pris naissance dans la sauvage Armorique. Ils ont un caractère méridional ; et, considérant qu'il n'est question d'aucun d'eux, excepté du *Chat-Botté*, dans les écrivains antérieurs au cardinal de Retz, nous serions tenté de croire, *à priori*, que la plupart ont été importés au centre de la France par les Italiens de Catherine de Médicis, ou les Gascons de Henri IV.

Quoi qu'il en soit, il est avéré que Charles Perrault n'a pas imaginé ses contes : non-seulement les fées, vieilles divinités celtiques, les ogres, fantastique réminiscence de l'invasion des *Oïgours* ou Hongrois, étaient connus des siècles antérieurs, mais encore le recueil même des *Contes de ma Mère l'Oie* existait dans la mémoire du peuple. Quel est donc le mérite de notre auteur? Le style, le style inimitable, plein de grâce, de naturel, de sentiment. Pour en juger toute la valeur, comparez les compositions de Perrault avec celles de ses concurrents : par exemple, les *Fées* avec les *Enchantements de l'éloquence*, ou les *Effets de la douceur* (par mademoiselle L'Héritier) (3). C'est le même sujet ; mademoiselle L'Héritier a même l'avantage de la priorité, puisque son œuvre parut au commencement de 1696. Mais déjà qu'il y a loin de la simplicité du premier titre à la ridicule emphase du second ! Mettons en regard quelques détails des deux récits :

(1) *The French fairy tales, that have become so popular, were chiefly taken from the nights.* (Notti Piacevoli) de *Strapparola, published first in* 1550. (German popular Stories, préface, p. IX.)

(2) Épilogue de l'*Adroite Princesse*.

(3) *OEuvres meslées*, pages 167 et suiv.

CHARLES PERRAULT.

..... En disant ces mots, il lui sortit de la bouche deux roses, deux perles et deux gros diamants.

..... Elle ne fut pas plutôt arrivée à la fontaine, qu'elle vit sortir du bois une dame magnifiquement vêtue, qui vint lui demander à boire : c'était la même fée qui avait pris l'air et les habits d'une princesse, pour voir jusqu'où irait la malhonnêteté de cette fille.

— Est-ce que je suis ici venue, lui dit cette brutale orgueilleuse, pour vous donner à boire? Justement j'ai apporté un flacon d'argent tout exprès pour donner à boire à madame! j'en suis d'avis ; buvez à même, si vous voulez.

— Vous n'êtes guère honnête, reprit la fée sans se mettre en colère. Eh bien ! puisque vous êtes si peu obligeante, je vous donne pour don que, à chaque parole que vous direz, il vous sortira de la bouche un serpent ou un crapaud.

..... Pour sa sœur, elle se fit tant haïr, que sa propre mère la chassa de chez elle ; et la malheureuse, après avoir bien couru sans trouver personne qui voulût la recevoir, alla mourir au coin d'un bois.

MADEMOISELLE L'HÉRITIER.

A ces mots, un amas éblouissant de perles et de pierreries lui sortit de la bouche...

..... Mademoiselle, je vous supplie d'avoir la bonté de souffrir que je me serve de votre vase pour puiser de l'eau, car j'ai une soif violente.

— Voyez ce fretin! répondit Alix tout en furie. Vraiment, on vient ici tout exprès pour l'abreuver! Vraiment, il leur en faut des vases d'or pour mettre *leur chien de museau!* Allez, *bête de Tortillonne;* tournez-moi le dos, et si vous avez soif, *allez boire à l'auge de nos bœufs*.

— Vous êtes bien brusque, Mademoiselle, répliqua la fée (1); vous fais-je quelque affront pour me traiter ainsi? Alors Alix se levant, et *mettant ses deux mains sur ses côtes*, dit en criant de toutes ses forces : « Je crois que tu veux raisonner, *peste de souillon!* Mais je ne te conseille pas de m'échauffer les oreilles, car je te ferai assommer de coups quand tu passeras devant notre porte. »

La sage fée, pleine d'indignation des brutalités de cette créature, voulut l'en punir dès le moment, et d'une manière qui conservât un *souvenir plein d'horreur du torrent injurieux de sa langue venimeuse*. Elle jeta Alix par terre en la touchant du bout de sa baguette, et, dans cet état, elle lui donna le don, ou plutôt la punition, qu'à chaque mot qu'elle dirait il sortirait de sa bouche des crapauds, des serpents et des araignées, et d'autres vilains animaux, dont le venin fait frémir tout le monde.

..... Elle s'en alla errante de province en province, où elle fut l'objet de l'aversion de tout le monde, et où elle éprouva toutes les rigueurs de la nécessité. Enfin, après avoir bien souffert, elle mourut de misère au coin d'un buisson, pendant que Blanche triomphait.

Quelle grossièreté d'une part! de l'autre, quel bon goût, que de traits délicats! N'est-ce pas une idée ingénieuse de montrer revêtue d'un magnifique costume, la fée qui s'était présentée à l'autre sœur sous les haillons d'une mendiante? Cette dignité de la fée qui sévit

(1) Mademoiselle L'Héritier lui a donné le nom baroque d'*Eloquentia Nativa*.

*sans se mettre en colère*, ne vaut-elle pas cent fois l'ignoble emportement d'*Eloquentia Nativa? Elle se fit tant haïr que sa propre mère* (sa mère qui l'idolâtrait) *la chassa de chez elle.* Est-il possible de s'exprimer plus énergiquement en si peu de mots?


Tout le recueil de Charles Perrault est semé de pareilles beautés; ouvrez le volume au hasard, lisez le retour du *Petit-Poucet* et de ses frères chez leurs parents; la touchante entrevue du *maître d'hôtel* et de la *Petite Aurore*; la toilette des deux sœurs de *Cendrillon;* la promenade du *Chat Botté;* la péripétie de *la Barbe-Bleue*; et vous admirerez dans ces récits des drames vrais et saisissants. Les éléments scéniques y abondent tellement, qu'aucun ouvrage, même *les Mille et Une Nuits*, n'a fourni autant de sujets au théâtre (1).

La popularité des *Contes des Fées* s'accroît de jour en jour, et elle survivra, sans contredit, à la langue française elle-même. Malgré l'apparente futilité de son recueil, on peut dire que Charles Perrault, comme son frère Claude, a élevé un éternel monument.

E. DE LA BÉDOLLIERRE.

(1) On ferait un volume du catalogue des pièces empruntées à Perrault, et nous devons a sa gloire d'en indiquer au moins les principales. Ce sont *les Fées*, par Dufrény, comédie jouée au théâtre Italien (1697); *le Bûcheron*, opéra-comique; *les Fées*, opéra, par Romagnési et Procope (1736); *le Petit-Poucet*, proverbe, par Carmontel; *Cendrillon*, opéra (1774); *Raoul Barbe-Bleue*, opéra-comique, par Sédaine (1789); *Peau d'Ane*, mélodrame en trois actes, par Augustin Hapdé, joué à la Gaieté (1808); *Cendrillon*, opéra, par Étienne (1810); *la Chatte merveilleuse* ou *la Petite-Cendrillon*, folie-féerie, par Désaugiers et Gentil (1810); *la Fête de Perrault* ou *l'Horoscope des Cendrillons*, vaudeville, par Brazier, joué à la Gaieté (1810); *Barbe-Bleue*, tableau-pantomime en trois actes, par Mme *** et Augustin Hapdé, joué à la Porte-Saint-Martin (1811); *l'Ogresse*, vaudeville en un acte, par Désaugiers et Gentil (1811); *le Marquis de Carabas*, féerie en deux actes, par Brazier et Simonnier, jouée à la Gaieté (1811); *la Belle au Bois dormant*, folie-vaudeville en deux actes, par Bouilly et Dumersan (1811); *le Petit Chaperon rouge*, opéra comique en trois actes, par Théaulon (1818); *le Petit Chaperon rouge*, drame en trois actes, par Frédéric et Brazier, joué à la Porte-Saint-Martin (1818); *le Petit-Poucet*, mélodrame en trois actes, par Guillaume et Augustin, joué à la Gaieté (1820); *Riquet à la Houppe*, folie-féerie, jouée à la Porte-Saint Martin (1823); *Barbe-Bleue*, féerie en deux actes, par Frédéric et Brazier, jouée à la Gaieté (1823); *la Belle au Bois dormant*, opéra en quatre actes, par Planard (1826); *la Belle au Bois dormant*, ballet, joué à l'Opéra. N'oublions pas de citer les trois comédies fantastiques de l'Allemand Ludwig Tieck, *le Chaperon rouge*, *le Petit-Poucet* et *le Chat-Botté*.


LES
FEES
MARVY





# Les Fées

Il était une fois une veuve qui avait deux filles. L'aînée lui ressemblait si fort, et d'humeur et de visage, que qui la voyait, voyait la mère. Elles étaient toutes deux si désagréables et si orgueilleuses, qu'on ne pouvait vivre avec elles. La cadette, qui était le vrai portrait de son père pour la douceur et pour l'honnêteté, était avec cela une des plus belles qu'on eût su voir. Comme on aime naturellement son semblable, cette mère était folle de sa fille ainée, et en même temps avait une aversion effroyable pour la cadette. Elle la faisait manger à la cuisine et travailler sans cesse.

Il fallait, entre autres choses, que cette pauvre enfant allât deux fois le jour puiser de l'eau à une grande demi-lieue du logis, et qu'elle en rapportât plein une grande cruche. Un jour qu'elle était à cette fontaine, il vint à elle une pauvre femme qui la pria de lui donner à boire. « Oui dà, ma bonne mère, » dit cette bonne fille ; et



rinçant aussitôt sa cruche, elle puisa de l'eau au plus bel endroit de la fontaine, et la lui présenta, soutenant toujours la cruche afin qu'elle bût plus aisément. La bonne femme ayant bu lui dit: « Vous êtes si belle, si bonne et si honnête, que je ne puis m'empêcher de vous faire un don (car c'était une fée qui avait pris la forme d'une pauvre femme de village pour voir jusqu'où irait l'honnêteté de cette jeune fille). Je vous donne pour don, poursuivit la fée, qu'à chaque parole que vous direz, il vous sortira de la bouche ou une fleur ou une pierre précieuse. « Lorsque cette belle fille arriva au logis, sa mère la gronda de revenir si tard de la fontaine. » Je vous demande pardon ma mère « dit cette pauvre fille » d'avoir tardé si long-temps; » et en disant ces mots, il lui sortit de la bouche deux roses, deux perles, et deux gros diamants. « Que vois-je là, dit sa mère toute étonnée; je crois qu'il lui sort de la bouche des perles et des diamants. D'ou vient cela, ma fille? (Ce fut la première fois qu'elle l'appela sa fille.) La pauvre enfant lui raconta naïvement tout ce qui lui était arrivé, non sans jeter une infinité de diamants. « Vraiment, lui dit la mère, il faut que j'y envoie ma fille. Tenez Fanchon, voyez ce qui sort de la bouche de votre sœur, quand elle parle: ne seriez-vous pas bien aise d'avoir le même don? Vous n'avez qu'à aller



puiser de l'eau à la fontaine, et quand une pauvre femme vous demandera à boire, lui en donner bien honnêtement. — Il me ferait beau voir, «répondit la brutale,» aller à la fontaine! - Je veux que vous y alliez, «reprit la mère,» et tout-à-l'heure. Elle y alla, mais en grondant. Elle prit le plus beau flacon d'argent qui fût dans le logis. Elle ne fut pas plutôt arrivée à la fontaine, qu'elle vit sortir du bois une dame magnifiquement vêtue, qui vint lui demander à boire; c'était la même fée qui avait apparu à sa sœur, mais qui avait pris l'air et les habits d'une princesse, pour voir jusqu'où irait la malhonnêteté de cette fille. «Est-ce que je suis ici venue, «lui dit cette brutale orgueilleuse,» pour vous donner à boire? Justement, j'ai apporté un flacon d'argent tout exprès pour donner à boire à madame! j'en suis d'avis: buvez à même si vous voulez. — Vous n'êtes guère honnête, «reprit la fée,» sans se mettre en colère; eh bien! puisque vous êtes si peu obligeante, je vous donne pour don qu'à chaque parole que vous direz, il vous sortira de la bouche ou un serpent ou un crapaud. D'abord que sa mère l'aperçut, elle lui cria: «Hé bien! ma fille? — Hé bien! ma mère?» lui répondit la brutale en jetant deux vipères et deux crapauds. «O ciel! s'écria la mère, que vois-je là? c'est sa sœur qui en est cause; elle me le




*payera;» et aussitôt elle courut pour la battre. La pauvre enfant s'enfuit, et alla se sauver dans la forêt prochaine. Le fils du roi, qui revenait de la chasse, la rencontra, et la voyant si belle, lui demanda ce qu'elle faisait là toute seule,* et ce qu'elle avait à pleurer? *«Hélas! monsieur, c'est ma mère qui m'a chassée du logis.» Le fils du roi, qui vit sortir de sa bouche cinq ou six perles et autant de diamants, la pria de lui dire d'où cela lui venait. Elle lui conta toute son aventure. Le fils du roi en devint amoureux, et, considérant qu'un tel don valait mieux que tout ce qu'on pouvait donner en mariage à une autre, l'emmena au palais du roi son père, où il l'épousa. Pour sa sœur, elle se fit tant haïr, que sa propre mère la chassa de chez elle; et la malheureuse, après avoir bien couru sans trouver personne qui voulut la recevoir, alla mourir au coin d'un bois.*




LE PETIT
CHAPERON ROUGE
Jules Compagnon




# Le Petit Chaperon Rouge.

*Il était une fois une petite fille de village, la plus jolie qu'on eût su voir. Sa mère en était folle, et sa mère-grand plus folle encore. Cette bonne femme lui fit faire un petit chaperon rouge qui lui séyait si bien que partout on l'appelait le petit Chaperon-rouge. Un jour sa mère ayant fait des galettes, lui dit: Va voir comment se porte ta mère-grand'; car on m'a dit qu'elle était malade:* porte lui une galette et ce petit pot de beurre. *Le petit Chaperon rouge partit aussitôt pour aller chez sa mère-grand' qui demeurait dans un autre village. En passant dans un bois*



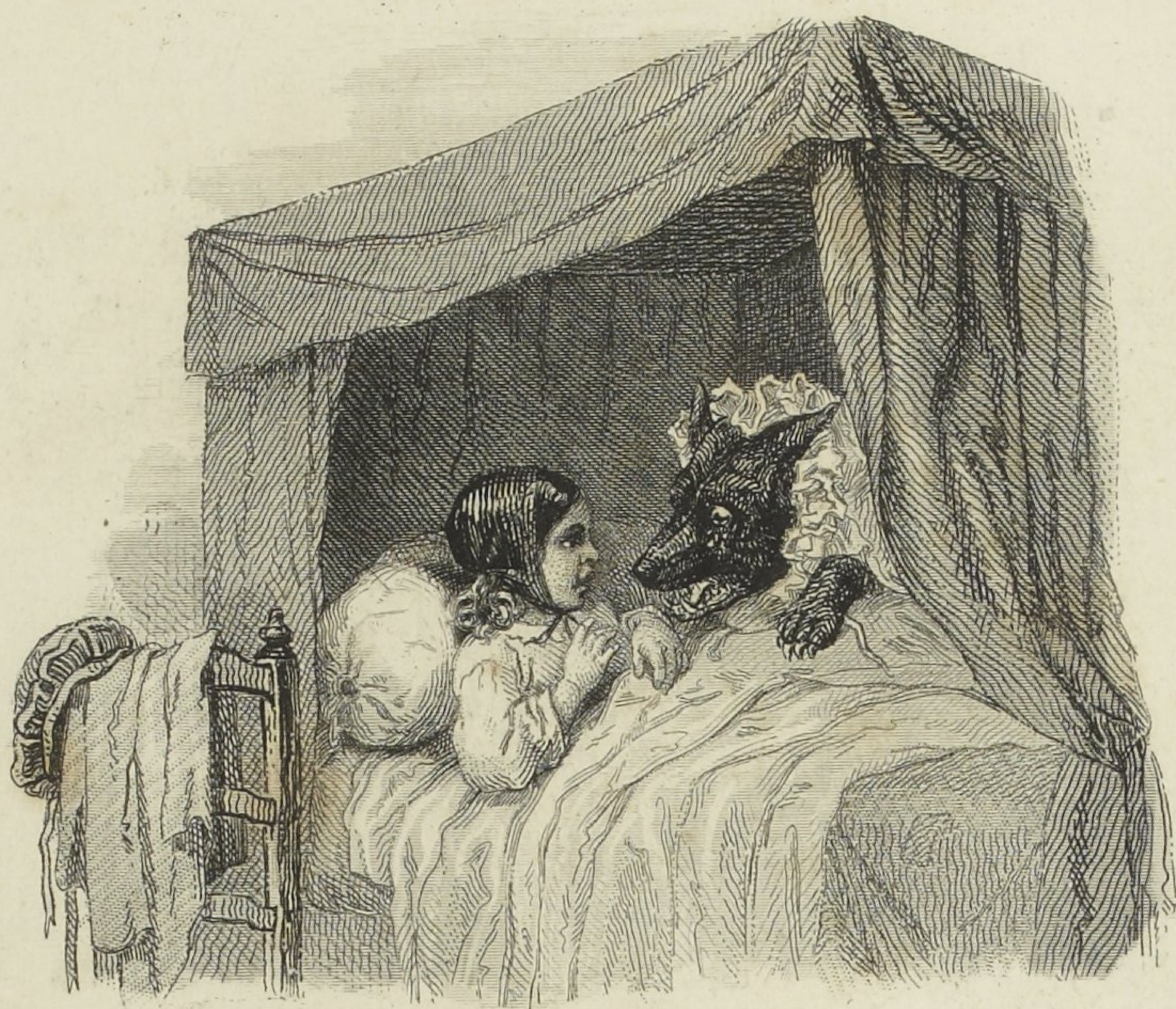



*elle rencontra compère le Loup, qui eut bien envie de la manger; mais il n'osa, à cause de quelques bûcherons qui étaient dans la forêt.* Il lui demanda où elle allait. *La pauvre enfant, qui ne savait pas qu'il était dangereux de s'arrêter à écouter un loup, lui dit: « Je vais voir ma mère-grand', et lui porter une galette avec un petit pot de beurre que ma mère lui envoie. — Demeure-t-elle bien loin? lui dit le loup. — Oh oui, lui dit le petit Chaperon rouge; c'est par delà le moulin que vous voyez tout là-bas, à la première maison du village. — Eh bien! dit le Loup, je veux l'aller voir aussi; je m'y en vais par ce chemin-ci, et toi par ce chemin-là, et nous verrons à qui plutôt y sera.» Le loup se mit à courir de toute sa force par le chemin qui était le plus court, et la petite fille par le chemin le plus long, s'amusant à cueillir des noisettes, à courir après des papillons, et à faire des bouquets des petites fleurs qu'elle rencontrait. Le Loup ne fut pas long-temps à arriver à la maison de la mère-grand'; il heurte, toc,*

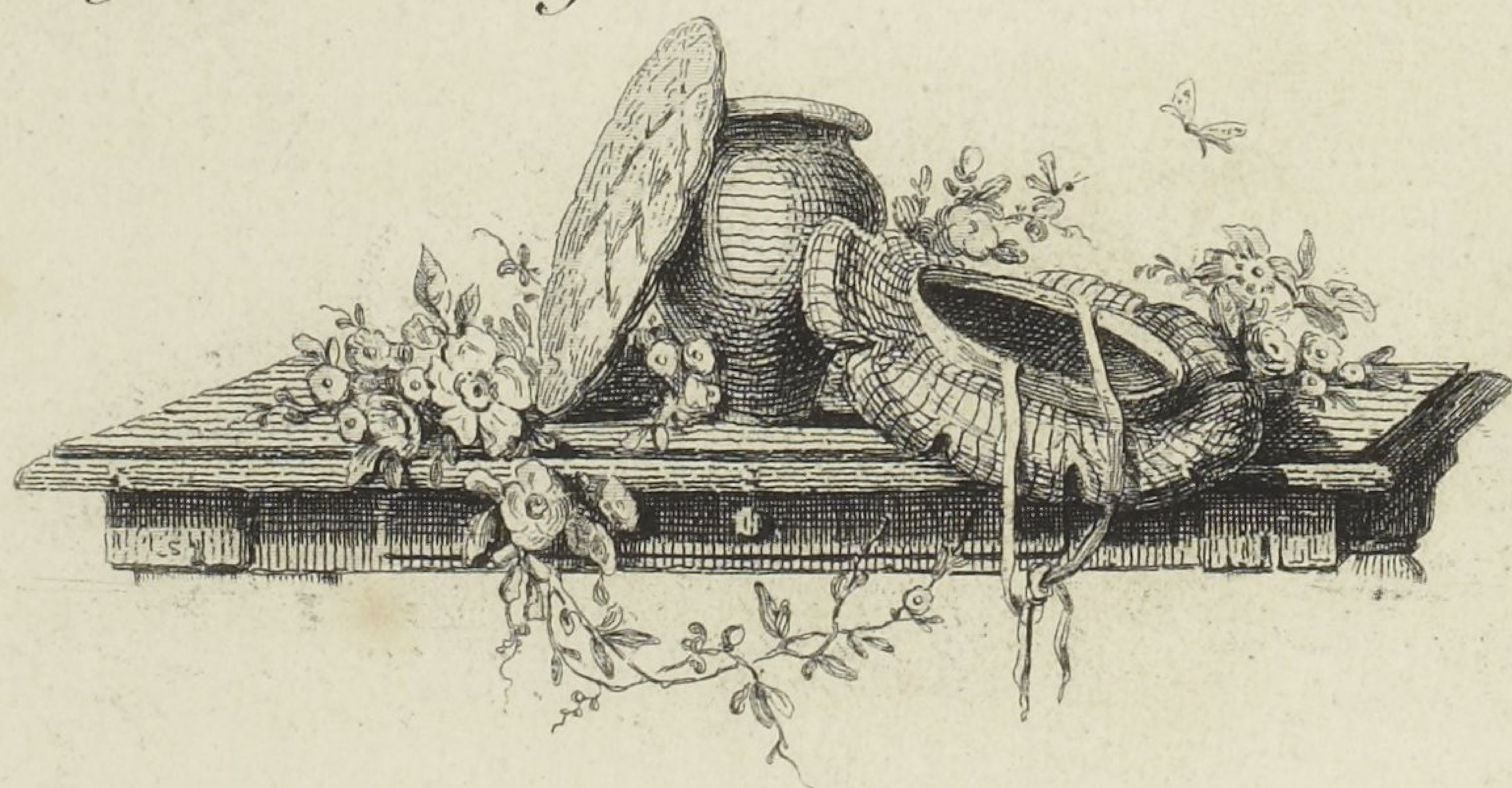



*toc. « Qui est là? — C'est votre fille, le petit Chaperon rouge, dit le Loup en contrefaisant sa voix, qui vous apporte une galette et un petit pot de beurre que ma mère vous envoie.*

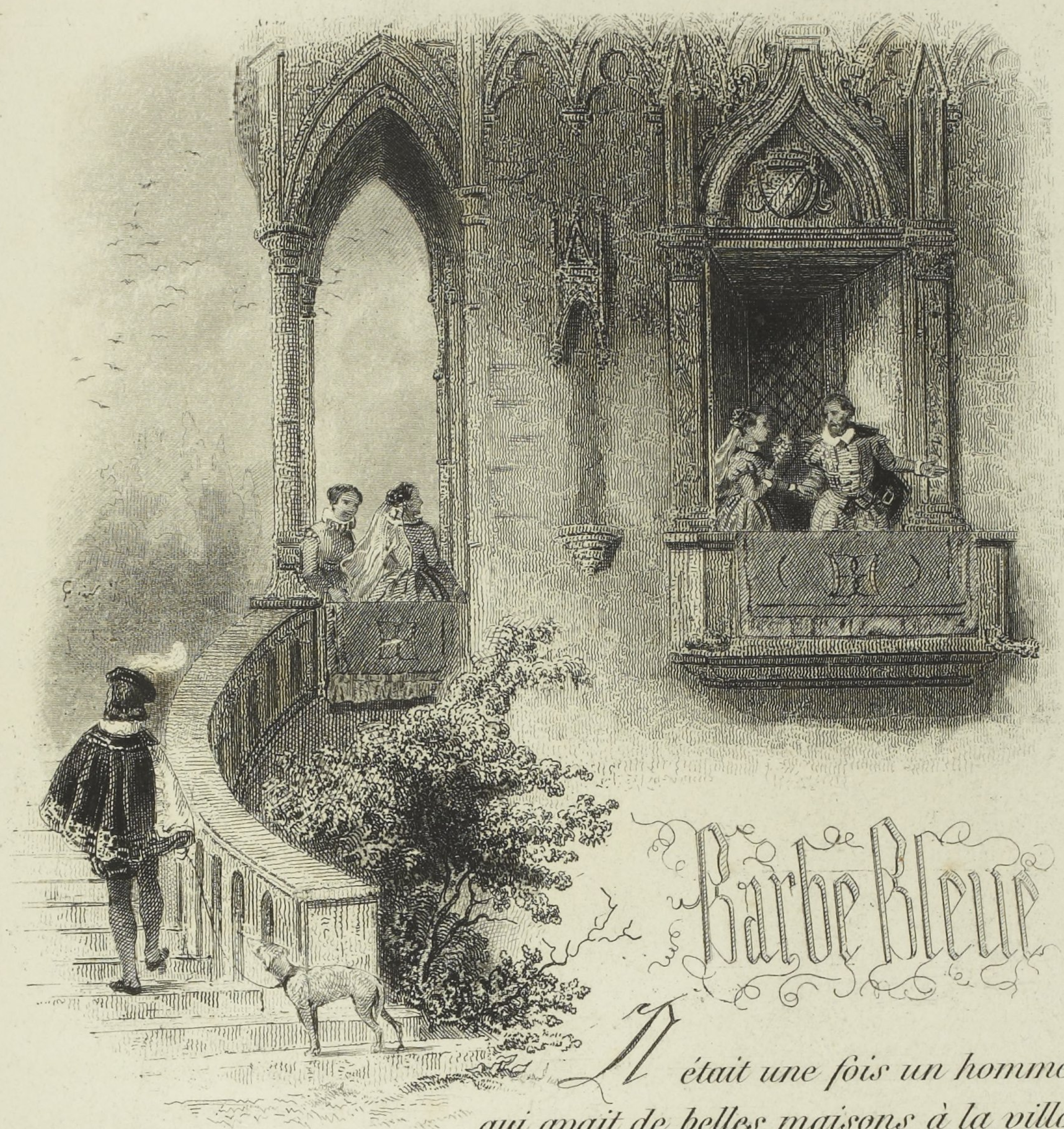
*La bonne mère-grand' qui était dans son lit à cause qu'elle se trouvait un peu mal, lui cria: « Tire la chevillette, la bobinette cherra. » Le Loup tira la chevillette, et la porte s'ouvrit. Il se jeta sur la bonne femme, et la dévora en moins de rien, car il y avait plus de trois jours qu'il n'avait mangé; ensuite il ferma la porte et s'alla coucher dans le lit de mère-grand' en attendant le petit Chaperon rouge qui, quelque temps après vint heurter à la porte* Toc, toc. « Qui est là? » *Le petit Chaperon rouge, qui entendit la grosse voix du Loup, eut peur d'abord, mais croyant que sa mère-grand' était enrhumée, il répondit: « C'est votre fille, le petit Chaperon rouge qui vous apporte une galette et un petit pot de beurre que ma mère vous envoie. » Le Loup lui cria, en adoucissant un peu sa voix: « Tire la chevillette,*



*la bobinette cherra.» Le petit Chaperon rouge tira la chevillette et la porte s'ouvrit. Le Loup, la voyant entrer, lui dit, en se cachant sous la couverture: «Mets la galette et le petit pot de beurre sur la huche, et viens te coucher avec moi. Le petit Chaperon rouge se déshabille, et va se mettre dans le lit, où elle fut bien étonnée de voir comment sa mère-grand' était faite en son déshabillé. Elle lui dit: «Ma mère-grand', que vous avez de grands bras! — C'est pour mieux t'embrasser, ma fille. — Ma mère grand', que vous avez de grandes jambes! — C'est pour mieux courir mon enfant. — ma mère grand', que vous avez de grandes oreilles! — C'est pour mieux écouter, mon enfant. — ma mère-grand', que vous avez de grands yeux! — C'est pour mieux voir, mon enfant. — Ma mère grand', que vous avez de grandes dents! —* C'est pour te manger. *Et en disant ces mots, ce méchant Loup se jeta sur le petit Chaperon rouge, et le mangea.*




BARBE
BLEUE



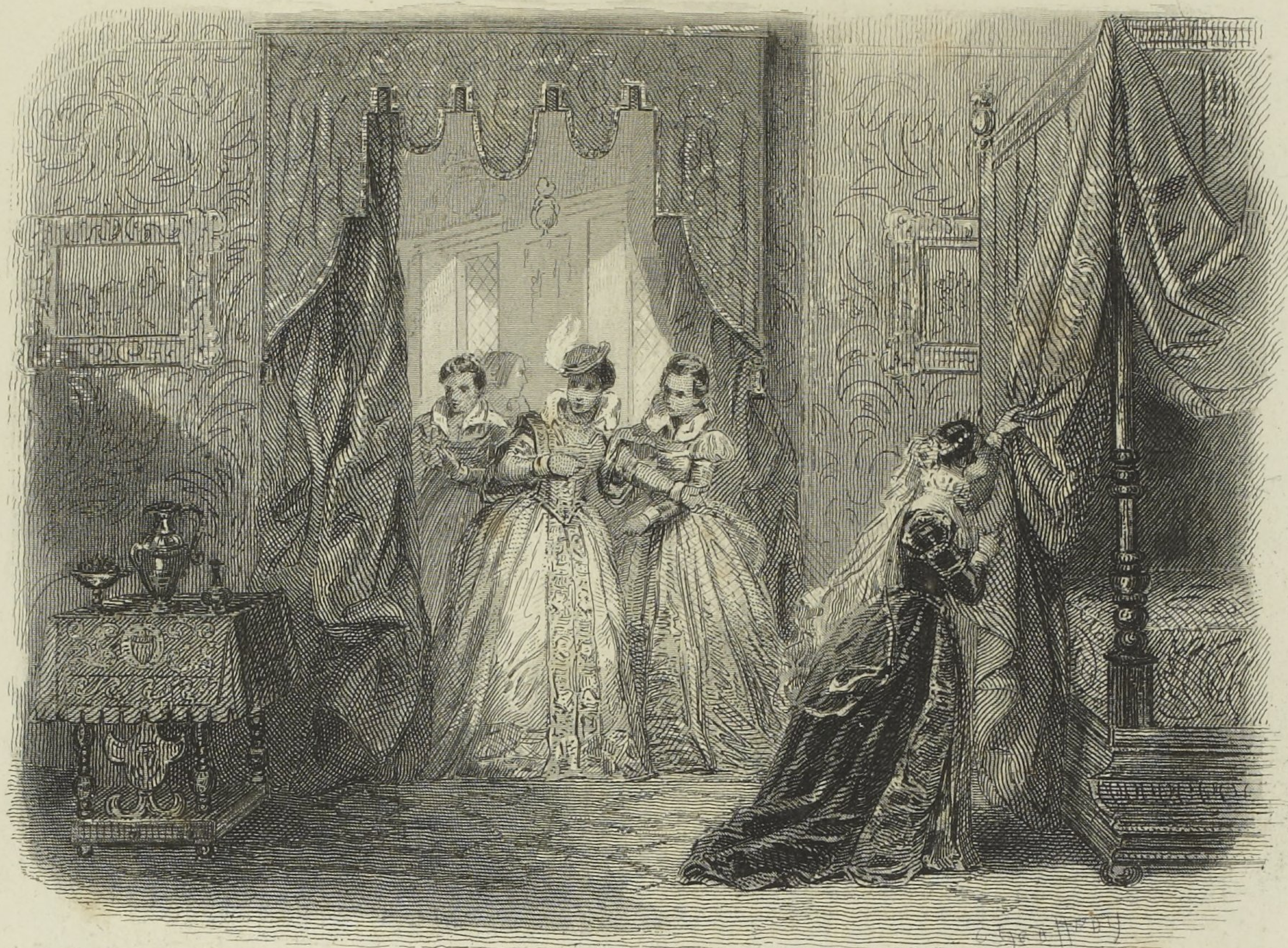
# Barbe Bleue

Il était une fois un homme qui avait de belles maisons à la ville et à la campagne, de la vaisselle d'or et d'argent, des meubles en broderies et des carosses tout dorés; mais, par malheur, cet homme avait la barbe bleue: cela le rendait si laid et si terrible, qu'il n'était ni femme ni fille qui ne s'enfuient de devant lui. Une de ses voisines, dame de qualité, avait deux filles parfaitement belles. Il lui en demanda une en mariage, en lui laissant le choix de celle qu'elle voudrait lui donner. Elles n'en voulaient point toutes deux, et se le renvoyèrent l'une à l'autre, ne pouvant se résoudre à prendre un homme qui eut la barbe bleue. Ce qui les dégoûtait encore, c'est qu'il avait déjà épousé plusieurs femmes, et qu'on ne savait ce que ces femmes étaient devenues. La Barbe-bleue, pour faire connaissance, les mena avec leur mère, et trois ou quatre de leurs meilleures






*amies et quelques jeunes gens du voisinage, à une de ses maisons de campagne, ou on demeura huit jours entiers. Ce n'était que promenades, que parties de chasse et de pêche, que danses et festins, que collations : on ne dormait point, et on passait toute la nuit à se faire des malices les uns aux autres; enfin tout alla si bien, que la cadette commença à trouver que le maître du logis n'avait plus la barbe si bleue, et que c'était un fort honnête homme. Dès qu'on fut de retour à la ville, le mariage se conclut. Au bout d'un mois, la Barbe bleue dit à sa femme qu'il était obligé de faire un voyage en province, de six semaines au moins, pour une affaire de conséquence; qu'il la priait de se divertir pendant son absence; qu'elle fit venir ses bonnes amies, qu'elle les menât à la campagne, si elle voulait; que partout elle fît bonne chère.* Voilà, lui dit-il, les clefs *de deux grands garde-meubles, voilà celle de la vaisselle d'or et d'argent qui ne sert pas tous les jours; voilà celle de mes coffres-forts ou est mon or et mon argent, celle de mes cassettes ou sont*



mes pierreries, et voilà le passe-partout de tous les appartements. Pour cette petite clef-ci, c'est la clef du cabinet au bout de la grande galerie de l'appartement bas: ouvrez tout, allez partout; mais pour ce petit cabinet, je vous défends d'y entrer, et je vous le défends de telle sorte, que, s'il vous arrive de l'ouvrir, il n'y a rien que vous ne deviez attendre de ma colère. Elle promit d'observer exactement tout ce qui lui venait d'être ordonné; et lui, après l'avoir embrassée, monte dans son carrosse et part pour son voyage Les voisines et les bonnes amies n'attendirent pas qu'on les envoyat quérir pour aller chez la jeune mariée, tant elles avaient d'impatience de voir toutes les richesses de sa maison, n'ayant osé y venir pendant que le mari y était, à cause de sa barbe-bleue qui leur faisait peur. Les voilà aussitôt à parcourir les chambres, les cabinets, les garde-robes, toutes plus belles les unes que les autres. Elles montèrent ensuite au garde-meubles, ou elles ne pouvaient assez admirer le nombre et la beauté des tapisseries, des lits, des sophas, des cabinets, des guéridons, des tables et des miroirs, ou l'on se voyait depuis les pieds jusqu'à la tête, et dont les bordures, les unes de glace, les autres d'argent et de vermeil doré, étaient les plus belles et les plus magnifiques qu'on eut jamais vues; elles ne cessaient d'exagérer et d'envier le bonheur de leur amie, qui, cependant, ne



*se divertissait point à voir toutes ces richesses, à cause de l'impatience qu'elle avait d'aller ouvrir le cabinet de l'appartement bas. Elle fut si pressée de sa curiosité, que, sans considérer qu'il était malhonnête de quitter sa compagnie, elle descendit par un escalier dérobé, et avec tant de précipitation, qu'elle pensa se rompre le cou deux ou trois fois. Etant arrivée à la porte du cabinet, elle s'y arrêta quelque temps, songeant à la défense que son mari lui avait faite, et considérant qu'il pourrait lui arriver malheur d'avoir été désobéissante, mais la tentation était si forte, qu'elle ne put la surmonter; elle prit donc la petite clef, et ouvrit en tremblant la porte du cabinet. D'abord elle ne vit rien parce que les fenêtres étaient fermées, après quelques moments, elle commença à voir que le plancher était tout couvert de sang caillé, dans lequel se miraient les corps de* plusieurs femmes mortes *et attachées le long des murs; c'étaient toutes les femmes que la Barbe-Bleue avait épousées et qu'il avait égorgées l'une après l'autre. Elle pensa mourir de peur, et la clef du cabinet qu'elle venait de retirer de la serrure, lui tomba de la main. Après avoir un peu repris ses sens, elle ramassa la clef, referma la porte, et monta à sa chambre pour se remettre un peu;*



mais elle n'en pouvait venir à bout tant elle était émue. Ayant remarqué que la clef du cabinet était tachée de sang, elle l'essuya deux ou trois fois; mais le sang ne s'en allait point; elle eut beau la laver, et même la frotter avec du sable et du grès, il y demeura toujours du sang, car la clef était fée, et il n'y avait pas moyen de la nétoyer tout à fait: quand on otait le sang d'un coté, il revenait de l'autre. La Barbe-Bleue revint de son voyage dès le soir même, et dit qu'il avait reçu des lettres dans le chemin, qui lui avaient appris que l'affaire pour laquelle il était parti, venait d'être terminée à son avantage. Sa femme fit tout ce qu'elle put pour lui témoigner qu'elle était ravie de son prompt retour. Le lendemain, il lui redemanda les clefs, et elle les lui donna, mais d'une main si tremblante, qu'il devina sans peine tout ce qui s'était passé. D'ou vient, lui dit-il, que la clef du cabinet n'est point avec les autres? — Il faut, dit elle que je l'aie laissée là haut sur ma table. — Ne manquez pas, dit la Barbe-Bleue, de me la donner tantôt. Après plusieurs remises, il fallut apporter la clef. La Barbe-Bleue l'ayant considérée, dit à sa femme: Pourquoi y a-t-il du sang sur cette clef? — Je n'en sais rien, répondit la pauvre femme, plus pâle que la mort. — Vous n'en savez rien? reprit la Barbe-Bleue; je le sais bien, moi: vous avez voulu entrer dans le cabinet. Eh bien! Madame, vous y entrerez, et irez prendre votre place auprès des dames que vous y avez vues. Elle se jeta aux pieds de son mari, en pleurant et en lui demandant pardon, avec toutes les marques d'un vrai repentir de n'avoir pas été obéissante.



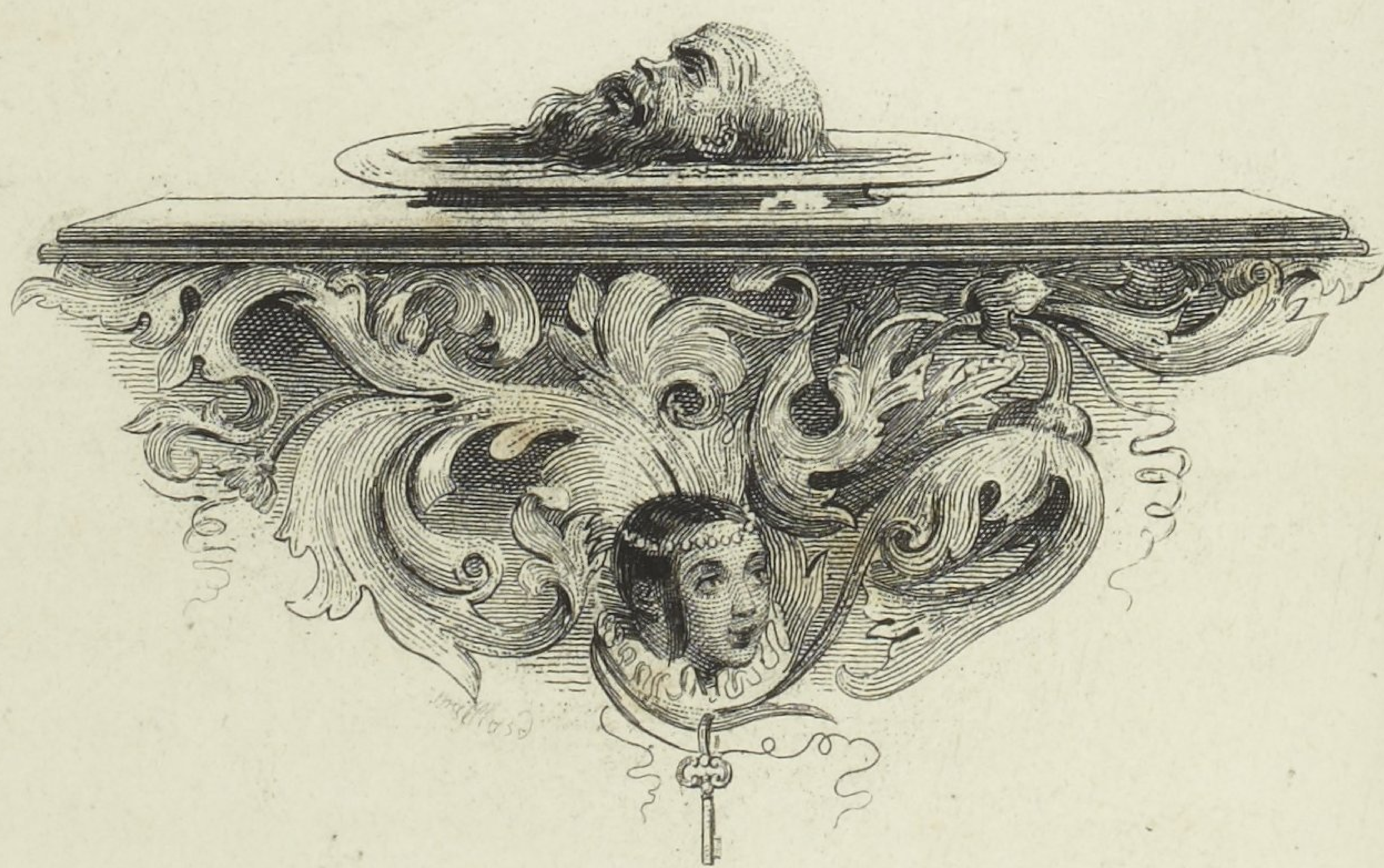

*Elle aurait attendri un rocher, belle et affligée comme elle était; mais la Barbe-Bleue avait un cœur plus dur qu'un rocher. Il faut mourir, Madame, lui dit-il, et tout à l'heure. — Puisqu'il faut mourir, répondit-elle en le regardant, les yeux baignés de larmes, donnez-moi un peu de temps pour prier Dieu, — Je vous donne un demi-quart d'heure reprit la Barbe-Bleue, mais pas un moment davantage Lorsqu'elle fut seule, elle appela sa sœur, et lui dit: Ma sœur Anne, car elle s'appelait ainsi, monte, je te prie, sur le haut de la tour, pour voir si mes frères ne viennent pas: ils m'ont promis qu'ils me viendraient voir aujourd'hui; et si tu les vois, fais leur signe de se hater. La sœur Anne monta* sur le haut de la tour, *et la pauvre affligée lui criait de temps en temps: Anne ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? Et la sœur Anne lui répondait: je ne vois rien que le soleil qui*





poudroie et l'herbe qui verdoie. Cependant la Barbe-Bleue, tenant un coutelas à sa main, criait de toute sa force: Descends vite, ou je monterai là haut! — Encore un moment s'il vous plaît lui répondait sa femme. Et aussitôt elle criait tout bas: Anne, ma sœur Anne ne vois-tu rien venir? — Et la sœur Anne répondait: Je ne vois rien que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie. — Descends donc vite, criait la Barbe-Bleue, ou je monterai la haut! — Je m'en vais, répondit la femme, et puis elle criait: Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? — Je vois, répondit la sœur Anne, une grosse poussière qui vient de ce coté-ci. — Sont-ce mes frères? — Hélas! non, ma sœur, je vois un troupeau de moutons. — Ne veux-tu pas descendre? criait la Barbe-Bleue. — Encore un petit moment, répondit sa femme; et puis elle criait: Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? — Je vois répondit-elle, deux cavaliers qui viennent de ce coté; mais ils sont bien loin encore. — Dieu soit loué s'écria-t-elle un moment après

*ce sont mes frères. — Je leur fais signe tant que je puis de se hâter. La Barbe-Bleue se mit à crier si fort, que toute la maison en trembla. La pauvre femme descendit, et alla se jeter à ses pieds toute éplorée, et toute échevelée. — Ce ne sert de rien, lui dit la Barbe-Bleue, il faut mourir. Puis la prenant d'une main par les cheveux, et de l'autre levant le coutelas en l'air, il allait lui couper la tête. La pauvre femme se retournant vers lui, et le regardant avec des yeux mourants, lui demanda un petit moment pour se recueillir. — Non, non, dit-il, recommande-toi bien à Dieu, et levant son bras... Dans ce moment on heurta si fort à la porte, que la Barbe-Bleue s'arrêta tout court: on ouvrit et aussitôt on vit entrer deux cavaliers qui, mettant l'épée à la main, coururent droit à la Barbe-Bleue. Il reconnut que c'étaient les frères de sa femme, l'un dragon, et l'autre mousquetaire; de sorte qu'il s'enfuit aussitôt pour se sauver, mais les deux frères le poursuivirent de si près, qu'ils l'attrapèrent avant qu'il put gagner le perron. Ils lui passèrent leur épée au travers du corps et le laissèrent mort. La pauvre femme était presque aussi morte que son mari, et n'avait pas la force de se lever pour embrasser ses frères. Il se trouva que la Barbe-Bleue n'avait point d'héritiers, et qu'ainsi sa femme demeura maîtresse de tous ses biens. Elle en employa une partie à marier sa jeune sœur Anne avec un gentilhomme dont elle était aimée depuis longtemps; une autre partie à acheter des charges de capitaine à ses deux frères; et le reste à se marier elle-même à un fort honnête homme, qui lui fit oublier le mauvais temps qu'elle avait passé avec la Barbe-Bleue.*



# LE CHAT BOTTÉ



# LE CHAT BOTTE

*Un meunier ne laissa pour tous biens à trois enfants qu'il avait,* que son moulin, son âne et son chat. *Les partages furent bientôt faits: ni le notaire, ni le procureur n'y furent point appelés; ils auraient eu bientôt mangé tout le pauvre patrimoine. L'ainé eut le moulin, le second eut l'âne, et le plus jeune n'eut que le chat. Ce dernier ne pouvait se consoler d'avoir un si pauvre lot. «Mes frères, disait-il, pourront gagner leur vie honnêtement en se mettant ensemble: pour moi, lorsque j'aurai mangé mon chat et que je me serai fait un manchon de sa peau, il faudra que je meure de faim.» Le chat, qui entendait ce discours, mais qui n'en fit pas sem-*




blant, lui dit d'un air posé et sérieux. « Ne vous affligez point, mon maître ; vous n'avez qu'a me donner un sac et me faire faire une paire de bottes pour aller dans les broussailles, et vous verrez que vous n'êtes pas si mal partagé que vous croyez. » Quoique le maître du chat ne fit pas grand fond la-dessus, il lui avait vu faire tant de tours de souplesse pour prendre des rats et des souris, comme quand il se pendait par les pieds ou qu'il se cachait dans la farine pour faire le mort, qu'il ne désespéra pas d'en être secouru dans sa misère. Lorsque le chat eut ce qu'il avait demandé il se botta bravement et mettant son sac à son cou, il en prit les cordons avec ses deux pattes de devant, et s'en alla dans une garenne ou il y avait grand nombre de lapins. Il mit du son et des lacerons dans son sac, et s'étendant comme s'il eut été mort, il attendit que quelque jeune lapin peu instruit encore des ruses de ce monde, vint se fourrer dans son sac pour manger ce qu'il y avait mis. A peine fut-il couché qu'il eut contentement. Un jeune étourdi de lapin entra dans son sac, et




le maître chat, tirant aussitôt les cordons, le prit et le tua sans miséricorde. Tout glorieux de sa proie, il s'en alla chez le roi et demanda à lui parler. On le fit monter a l'appartement de sa majesté, où étant entré il fit une grande réverence au roi, et lui dit: « Voilà, sire, un lapin de garenne que M. le marquis de Carabas (c'était le nom qu'il prit en gré de donner à son maître) m'a chargé de vous présenter de sa part. – Dis à ton maître, répondit le roi, que je le remercie et qu'il me fait plaisir. » Une autre fois il alla se cacher dans un blé, tenant toujours son sac ouvert; et lorsque deux perdrix y furent entrées, il tira les cordons et les prit toutes deux. Il alla ensuite les présenter au roi comme il avait fait du lapin de garenne. Le roi reçut encore avec plaisir les deux perdrix, et lui fit donner pour boire. Le chat continua ainsi pendant deux ou trois mois, de porter de temps en temps au roi du gibier de la chasse de son maître. Un jour qu'il sut que le roi devait aller à la promenade sur le bord de la rivière, avec sa fille, la plus belle princesse du monde,




*il dit à son maître : « Si vous voulez suivre mon conseil, votre fortune est faite : vous n'avez qu'à vous baigner dans la rivière, à l'endroit que je vous montrerai ; et ensuite me laisser faire. » Le marquis de Carabas fit ce que son chat lui conseillait, sans savoir à quoi cela lui serait bon. Dans le temps qu'il se baignait, le roi vint à passer, et le chat se mit à crier de toute sa force :* « Au secours ! au secours ! *voilà M. le marquis de Carabas qui se noie !* A *ce cri, le roi mit la tête à la portière, et reconnaissant le chat qui lui avait apporté tant de fois du gibier ; il ordonna à ses gardes qu'on allât vite au secours de M. le marquis de Carabas, Pendant qu'on retirait le pauvre marquis de la rivière, le chat, s'approchant du carrosse, dit au roi*




que, « dans le temps que son maître se baignait, il était venu des voleurs qui avaient emporté ses habits, quoiqu'il eut crié au voleur de toute sa force : » le drôle les avait cachés sous une grosse pierre. Le roi ordonna aussitôt aux officiers de sa garde-robe d'aller quérir un de ses plus beaux habits pour M. le marquis de Carabas. Le roi lui fit mille caresses; et, comme les beaux habits qu'on venait de lui donner relevaient sa bonne mine (car il était beau et bien fait de sa personne), la fille du roi le trouva fort à son gré; et le marquis de Carabas ne lui eut pas plutôt jeté deux ou trois regards fort respectueux et un peu tendres qu'elle en devint amoureuse à la folie. Le roi voulut qu'il montât dans son carrosse et qu'il fût de la promenade. Le chat, ravi de voir que son dessein commençait à réussir, prit les devants; et ayant rencontré des paysans qui fauchaient un pré, il leur dit: « Bonnes gens qui fauchez, si vous ne dites au roi que le pré que vous fauchez appartient à M. le marquis de Carabas, vous serez tous hachés menu comme chair à pâté. » Le roi ne manqua pas à demander aux faucheurs à qui était ce pré qu'ils fauchaient, « C'est




à M. le marquis de Carabas, » dirent-ils tous ensemble; car la menace du chat leur avait fait peur « Vous avez là un bel héritage, dit le roi au marquis de Carabas. — Vous voyez, sire, répondit le marquis c'est un pré qui ne manque point de rapporter abondamment toutes les années. » Le maître chat, qui allait toujours devant rencontra des moissonneurs et leur dit : « Bonnes gens qui moissonnez, si vous ne dites que tous ces blés appartiennent à M. le marquis de Carabas vous serez tous hachés menu comme chair à paté. » Le roi, qui passa un moment après, voulut savoir à qui appartenaient tous les blés qu'il voyait « C'est à M. le marquis de Carabas, « répondirent les moissonneurs; et le roi s'en réjouit encore avec le marquis. Le chat, qui allait devant le carrosse, disait toujours la même chose à tous ceux qu'il rencontrait, et le roi était étonné des grands biens de M. le marquis de Carabas. Le maître chat arriva enfin dans un beau château, dont le maître était un ogre, le plus riche qu'on ait jamais vu; car toutes les terres par où le roi avait passé étaient de la dépendance de ce château. Le chat eut



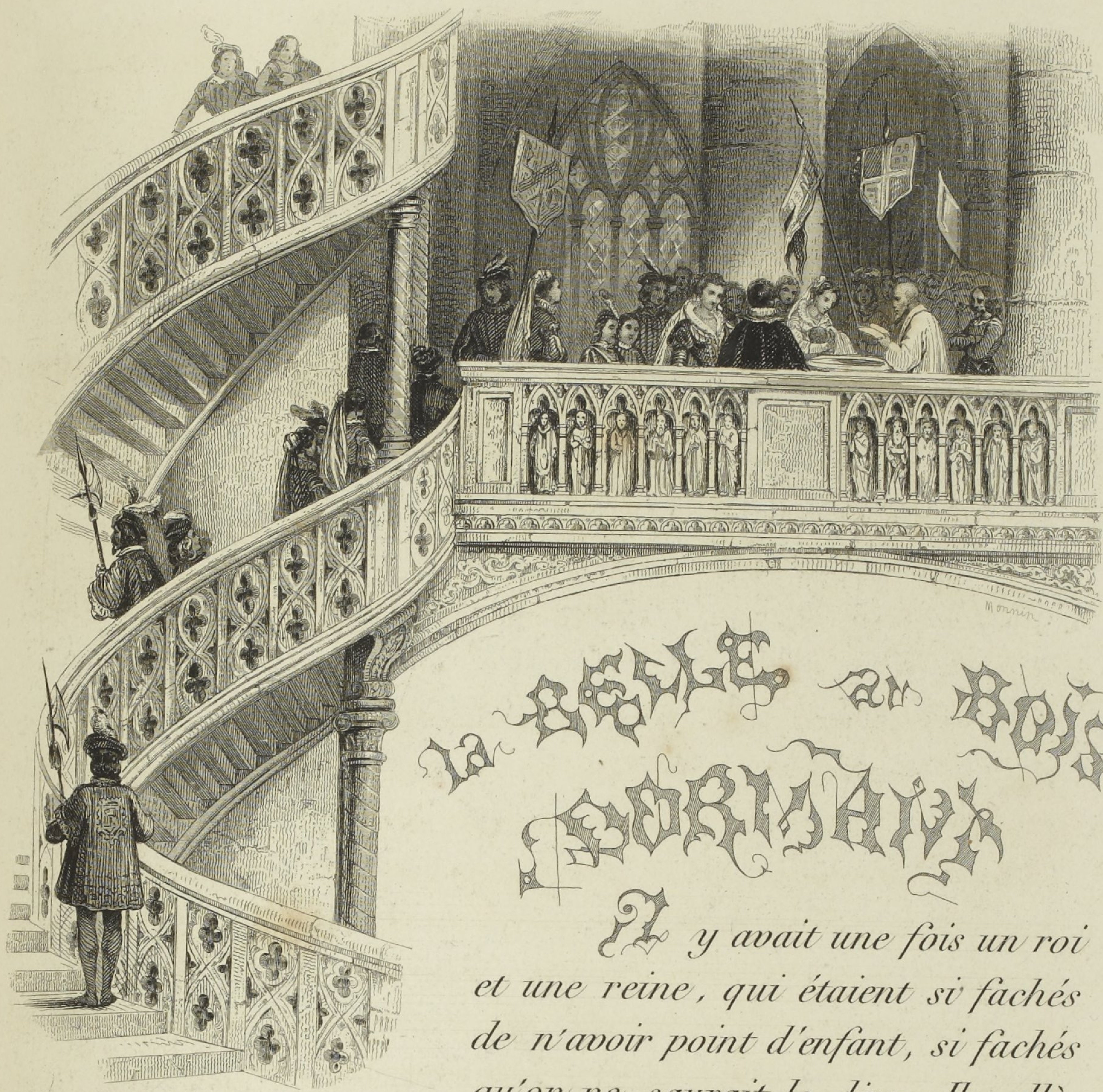

soin de s'informer qui était cet ogre, et ce qu'il savait faire, et demanda à lui parler, disant qu'il n'avait pas voulu passer si près de son château sans avoir l'honneur de lui faire la révérence, L'ogre le reçut aussi civilement que le peut un ogre, et le fit reposer. « On m'a assuré dit le chat que vous aviez le don de vous changer en toutes sortes d'animaux, que vous pouviez, par exemple, vous transformer en lion, en éléphant. — Cela est vrai, répondit l'ogre brusquement, et pour vous le montrer, vous m'allez voir devenir lion. » Le chat fut si effrayé de voir un lion devant lui qu'il gagna aussitôt les gouttières, non sans peine et sans péril, à cause de ses bottes qui ne valaient rien pour marcher sur les tuiles. Quelque temps après le chat ayant vu que l'ogre avait quitté sa première forme, descendit et avoua qu'il avait eu bien peur. « On m'a assuré encore, dit le chat, mais je ne saurais le croire que vous aviez aussi le pouvoir de prendre la forme des plus petits animaux; par exemple, de vous changer en un rat, en une souris: je vous avoue que je tiens cela tout à fait impossible. — Impossible! reprit l'ogre; vous allez le voir: » et en même temps il se changea en une souris, qui se mit à courir sur le plancher. Le chat ne l'eut pas plus tôt aperçue, qu'il se jeta dessus et la mangea. Cependant le roi, qui vit en passant le beau château de l'ogre, voulut entrer dedans.

*Le chat, qui entendit le bruit du carrosse qui passait sur le pont-levis, courut au-devant, et dit au roi: « Votre majesté soit la bienvenue dans ce château de M. le marquis de Carabas! — Comment, monsieur le marquis, s'écria le roi, ce château est encore à vous? Il ne se peut rien de plus beau que cette cour, et que tous ces bâtimens qui l'environnent: voyons les dedans s'il-vous-plait.» Le marquis donna la main à la jeune princesse, et suivant le roi qui montait le premier, ils entrèrent dans une grande salle, où ils trouvèrent une magnifique collation que l'ogre avait fait préparer pour ses amis qui le devaient venir voir ce même jour-là, mais qui n'avaient pas osé entrer, sachant que le roi y était. Le roi, charmé des bonnes qualités de M. le marquis de Carabas de même que sa fille, qui en était folle, et voyant les grands biens qu'il possédait lui dit après avoir bu cinq ou six coups: «Il ne tiendra qu'à vous, monsieur le marquis, que vous ne soyez mon gendre.« Le marquis faisant de grandes révérences, accepta l'honneur que lui faisait le roi; et dès le même jour, il épousa la princesse. Le chat devint grand seigneur et ne courut plus après les souris que pour se divertir.*



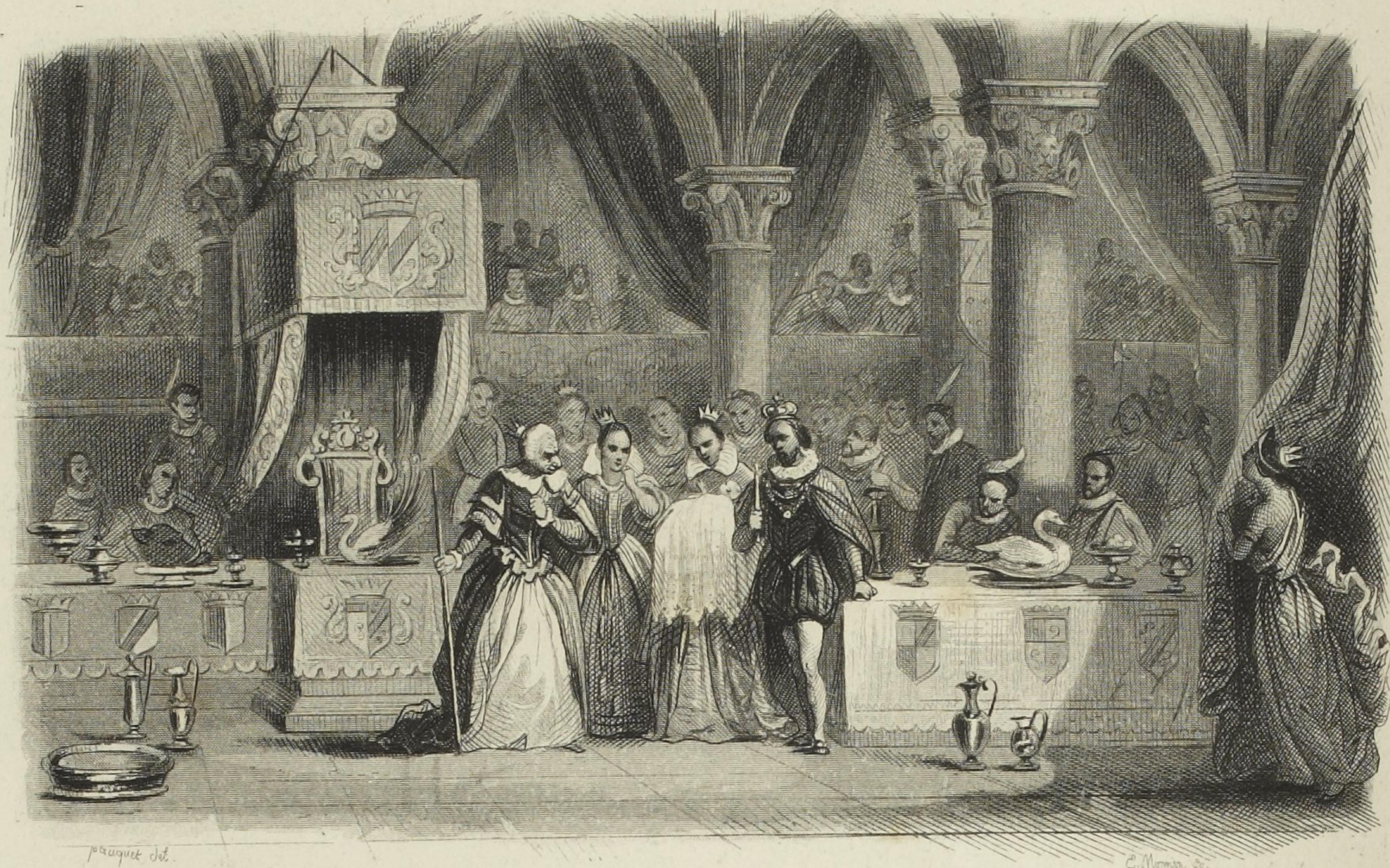

Ecrit par Blanchard.


LA
BELLE au BOIS
DORMANT
jules Compagnon



# La Belle au Bois Dormant

Il y avait une fois un roi et une reine, qui étaient si fâchés de n'avoir point d'enfant, si fâchés qu'on ne saurait le dire. Ils allèrent à toutes les eaux du monde : vœux, pélerinages, tout fut mis en œuvre, et rien n'y faisait. Enfin, pourtant la reine devint grosse, et accoucha d'une fille. On fit un beau baptême ; on donna pour marraines à la petite princesse toutes les Fées qu'on put trouver dans le pays (il s'en trouva sept) afin que, chacune d'elles lui faisant un don, comme c'était la coutume des Fées en ce temps-la, la princesse eut, par ce moyen, toutes les perfections imaginables. Après les cérémonies du baptême, toute la compagnie revint au palais du roi, où il y avait un grand festin pour les Fées. On mit devant chacune d'elles un couvert magnifique, avec un étui d'or massif, où il y avait une cuiller, une fourchette et un couteau de fin or, garni de diamants et de rubis. Mais comme chacun prenait sa place à table, on vit entrer une vieille Fée qu'on n'avait point priée,



*parce qu'il y avait plus de cinquante ans qu'elle n'était sortie d'une tour, et qu'on la croyait morte ou enchantée. Le roi lui fit donner un couvert; mais il n'y eut pas moyen de lui donner un étui d'or massif comme aux autres, parce que l'on n'en avait fait que sept pour les sept Fées. La vieille crut qu'on la méprisait, et grommela quelques menaces entre ses dents. Une des jeunes Fées, qui se trouva auprès d'elle, l'entendit, et jugeant qu'elle pourrait donner quelque fâcheux don à la petite princesse, alla, dès qu'on fut sorti de table, se cacher derrière la tapisserie, afin de parler la dernière, et de pouvoir réparer, autant qu'il lui serait possible, le mal que la vieille aurait fait. Cependant les Fées commencèrent à faire leur don à la princesse. La plus jeune lui donna pour don, qu'elle serait la plus belle personne du monde; celle d'après, qu'elle aurait de l'esprit comme un ange; la troisième, qu'elle aurait une grâce admirable à tout ce qu'elle ferait; la quatrième, qu'elle danserait parfaitement bien; la cinquième, qu'elle chanterait comme un rossignol; et la sixième, qu'elle jouerait de toutes sortes d'instruments dans la dernière perfection. Le rang de la vieille Fée étant venu, elle dit en branlant la tête, avec plus de dépit que de vieillesse, que la princesse se percerait la main d'un fuseau, et qu'elle en mourrait. Ce terrible don fit frémir toute la compagnie, et il n'y eut personne qui ne pleurât.* Dans ce moment la jeune Fée *sortit de derrière la*

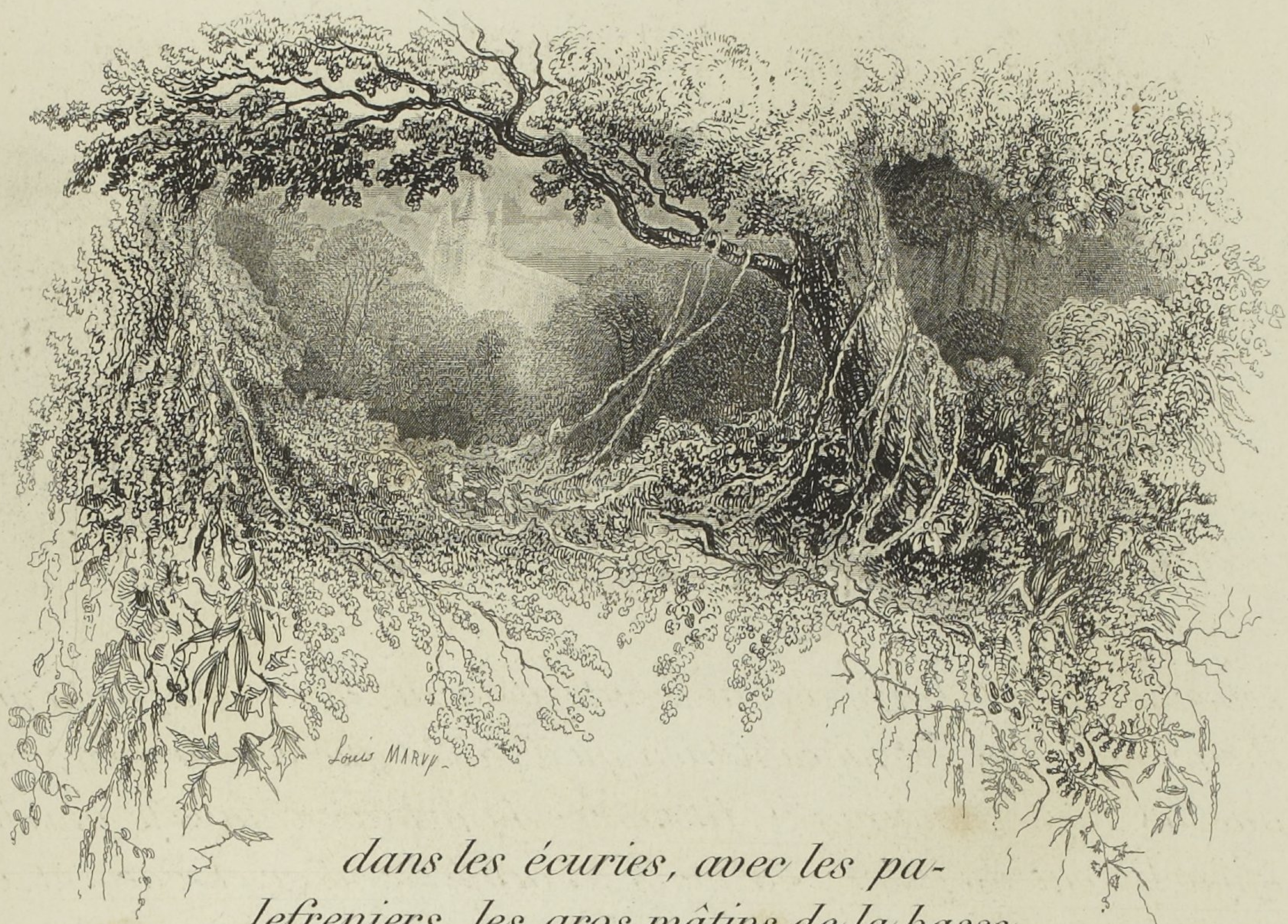



tapisserie, et dit tout haut ces paroles ; « Rassurez vous, roi et reine, votre fille n'en mourra pas ; il est vrai que je n'ai pas assez de puissance pour défaire entièrement ce que mon ancienne a fait : la princesse se percera la main d'un fuseau ; mais, au lieu d'en mourir, elle tombera seulement dans un profond sommeil qui durera cent ans, au bout desquels le fils d'un roi viendra la réveiller. » Le roi pour tâcher d'éviter le malheur annoncé par la vieille, fit publier un édit par lequel il défendait à toutes personne de filer au fuseau ni d'avoir des fuseaux chez soi, sous peine de la vie. Au bout de quinze ou seize ans, le roi et la reine étant allés à une de leurs maisons de plaisance, il arriva que la jeune princesse courant un jour dans le château, et montant de chambre en chambre, alla jusqu'au haut d'un donjon, dans un petit galetas, où une bonne vieille était seule à filer sa quenouille. Cette bonne femme n'avait point ouï parler des défenses que le roi avait faites de filer au fuseau. « Que faites-vous là, ma bonne femme ? dit la princesse. — je file, ma belle enfant, lui répondit la vieille, qui ne la connaissait pas. — Ah ! que cela est joli, reprit la princesse ; comment faites vous ? Donnez-moi que je voie si j'en ferais bien autant. » Elle n'eut pas plus tôt pris le fuseau que, comme elle était fort vive, un peu étourdie, et que d'ailleurs l'arrêt des Fées l'ordonnait ainsi, elle s'en perça la main et tomba évanouie. La bonne vieille, bien embarrassée, crie au secours, on vient de tous côtés ; on jette de l'eau au visage de la princesse, on la délace, on lui frappe dans les mains, on lui frotte les tempes avec de l'eau de la reine de Hongrie, mais rien ne la faisait




revenir. Alors le roi, qui était monté au bruit, se souvient de la prédiction des Fées; et jugeant bien qu'il fallait que cela arrivat, puisque les Fées l'avaient dit, fit mettre la princesse dans le plus bel appartement du palais, sur un lit en broderies d'or et d'argent. On eût dit un ange, tant elle était belle; car son évanouissement n'avait point oté les couleurs vives de son teint; ses joues étaient incarnates, et ses lèvres comme du corail; elle avait seulement les yeux fermés, mais on l'entendait respirer doucement, ce qui laissait voir qu'elle n'était pas morte.

Le roi ordonna qu'on la laissat dormir en repos, jusqu'à ce que son heure de se réveiller fut venue. La bonne Fée qui lui avait sauvé la vie, en la condamnant à dormir cent ans, était dans le royaume de Mataquin, à douze mille lieues de là, lorsque l'accident arriva à la princesse; mais elle en fut avertie par un petit nain qui avait des bottes de sept lieues (c'étaient des bottes avec lesquelles on faisait sept lieues d'une seule enjambée). La Fée partit aussitôt, et on la vit au bout d'une heure arriver dans un chariot de feu, trainé par des dragons. Le roi lui alla présenter la main à la descente du chariot. Elle approuva tout ce qu'il avait fait; mais, comme elle était grandement prévoyante, elle pensa que, quand la princesse viendrait à se réveiller, elle serait bien embarrassée toute seule dans ce vieux château. Voilà ce qu'elle fit. Elle toucha de sa baguette tout ce qui était dans ce château (hors le roi et la reine); gouvernantes, filles d'honneur, femmes de chambre, gentilshommes, officiers, maitres-d'hôtels, cuisiniers, marmitons, galopins, gardes, suisses, pages, valets de pied; elle toucha aussi tous les chevaux qui étaient

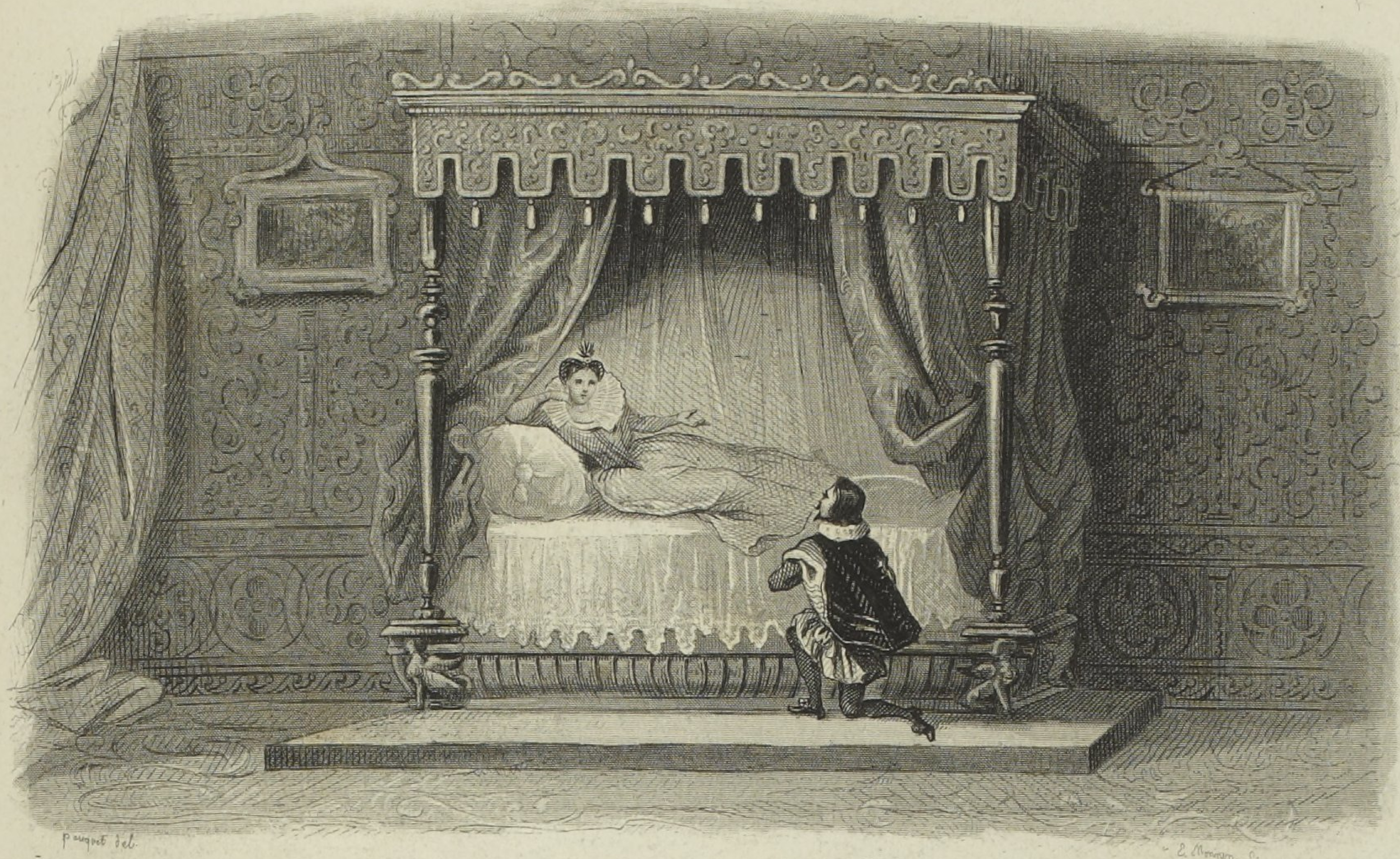



dans les écuries, avec les palefreniers, les gros mâtins de la basse-cour, et la petite Pouffe, petite chienne de la princesse, qui était auprès d'elle sur son lit. Dès qu'elle les eut touchés, ils s'endormirent tous, pour ne se réveiller qu'en même temps que leur maitresse, afin d'être toujours prêts à la servir quand elle en aurait besoin. Les broches mêmes qui étaient au feu, toutes pleines de perdrix et de faisans, s'endormirent, et le feu suivi. Tout cela se fit en un moment: les Fées n'étaient pas longues à leur besogne. Alors le roi et la reine, après avoir baisé leur chère enfant sans qu'elle s'éveillat, sortirent du château, firent publier des défenses à qui que ce soit d'en approcher. Ces défenses n'étaient pas nécessaires, car il crût dans un quart-d'heure, tout autour du parc, une si grande quantité de grands arbres et de petits, de ronces et d'épines entrelacées les unes dans les autres, que bête ni homme n'y aurait pu passer; de sorte qu'on ne voyait plus que le haut des tours du château, encore n'était-ce que de bien loin. On ne douta point que la Fée n'eut encore fait là un tour de son métier, afin que la princesse, pendant qu'elle dormait, n'eut rien à craindre des curieux.

Au bout de cent ans, le fils du roi qui régnait alors, et qui était d'une autre famille que la princesse endormie, étant allé à la chasse de ce côté-là, demanda ce que c'était que ces tours qu'il voyait au-dessus d'un grand bois fort épais. Chacun lui répondit selon qu'il




en avait ouï parler; les uns disaient que c'était un vieux château où il revenait des esprits, les autres, que tous les sorciers de la contrée y faisaient leur sabbat. La plus commune opinion était qu'un ogre y demeurait, et que là il emportait tous les enfants qu'il pouvait attraper pour les pouvoir manger à son aise et sans qu'on put le suivre, ayant seul pouvoir de se faire un passage au travers du bois. Le prince ne savait qu'en croire, lorsqu'un vieux paysan prit la parole et dit: « Mon prince, il y a plus de cinquante ans que j'ai ouï dire à mon père qu'il y avait dans ce château une princesse, la plus belle qu'on eut su voir; qu'elle y devait dormir cent ans, et qu'elle serait réveillée par le fils d'un roi à qui elle était réservée. » Le jeune prince, à ce discours, se sentit tout de feu: il crut sans balancer qu'il mettrait fin à une si belle aventure, et, poussé par l'amour et par la gloire, il résolut de voir sur-le-champ ce qui en était. A peine s'avança-t-il vers le bois, que tous ces grands arbres, ces ronces et ces épines s'écartèrent d'eux-mêmes pour le laisser passer. Il marcha vers le château qu'il voyait au bout d'une grande avenue, où il entra; et ce qui le surprit un peu, il vit que personne de ses gens ne l'avait pu suivre, parce que les arbres s'étaient rapprochés dès qu'il avait été passé. Il ne laissa pas de continuer son



chemin : un prince jeune et amoureux est toujours vaillant. Il entra dans une grande avant cour, où tout ce qu'il vit d'abord était capable de le glacer de crainte. C'était un silence affreux, l'image de la mort s'y présentait partout, et ce n'était que des corps étendus d'hommes et d'animaux qui paraissaient morts. Il reconnut pourtant bien aux nez bourgeonnés et à la face vermeille des suisses qu'ils n'étaient qu'endormis, et leurs tasses, où il y avait encore quelques gouttes de vin, montraient assez qu'ils s'étaient endormis en buvant. Il passa dans une grande cour pavée en marbre : il monte l'escalier, il entre dans la salle des gardes qui étaient rangés en haîe, la carabine sur l'épaule, en ronflant de leur mieux. Il traverse plusieurs chambres pleines de gentilshommes et de dames, dormant tous, les uns debout, les autres assis. Il entre dans une chambre toute dorée, et il voit sur un lit, dont les rideaux étaient ouverts de tous cotés, le plus beau spectacle qu'il eût jamais vu ; une princesse qui paraissait avoir quinze ou seize ans, et dont l'éclat resplendissant avait quelque chose de lumineux et de divin. il s'approcha en tremblant et en admirant, et se mit à genoux auprès d'elle. Alors, comme la fin de l'enchantement était venue, la princesse s'éveilla ; et le regardant avec des yeux plus tendres qu'une première vue ne semblait le permettre ; « Est-ce vous, mon prince? lui dit elle ; vous vous etes bien fait attendre. » Le prince, charmé de ces paroles et plus encore de la manière dont elles étaient dites, ne savait comment lui témoigner sa joie et sa reconnaissance ; il l'assura qu'il l'aimait plus que lui même. Ses discours furent assez mal rangés ; ils en plurent d'avantage ; peu d'éloquence, beaucoup d'amour. Il était plus



embarrassé qu'elle, et l'on ne doit pas s'en étonner: elle avait eu le temps de songer à ce qu'elle aurait à lui dire; car il y a apparence (l'histoire n'en dit pourtant rien) que la bonne Fée, pendant un si long sommeil, lui avait procuré le plaisir des songes agréables. Enfin, il y avait quatre heures qu'ils se parlaient, et ils ne s'étaient pas encore dit la moitié des choses qu'ils avaient à se dire.

Cependant tout le palais s'était réveillé avec la princesse: chacun songeait à faire sa charge; et, comme ils n'étaient pas tous amoureux, ils mouraient de faim. La dame d'honneur, pressée comme les autres, s'impatienta, et dit tout haut à la princesse que la viande était servie. Le prince aida la princesse à se relever; elle était toute habillée, et fort magnifiquement; mais il se garda bien de lui dire qu'elle était habillée comme sa mère grande, et qu'elle avait un collet monté: elle n'en était pas moins belle. Ils passèrent dans un salon de miroirs, et y soupèrent servis par les officiers de la princesse. Les violons et les hautbois jouèrent de vieilles pièces, mais excellentes, quoiqu'il y eut près de cent ans qu'on ne les jouât plus; et après souper, sans perdre de temps, le grand aumônier les maria dans la chapelle du château, et la dame d'honneur leur tira le rideau. Ils dormirent peu; la princesse n'en avait pas grand besoin; et le prince la quitta dès le matin pour retourner à la ville, où son père devait être en peine de lui. Le prince lui dit qu'en chassant il s'était perdu dans la forêt, et qu'il avait couché dans la hutte d'un charbonnier; qui lui avait fait manger du pain noir et du fromage. Le roi son père, qui était bon homme, le crut; mais sa mère n'en



fut pas bien persuadée ; et, voyant qu'il allait presque tous les jours à la chasse et qu'il avait toujours une raison en main pour s'excuser, quand il avait couché deux ou trois nuits dehors, elle ne douta plus qu'il n'eut quelque amourette ; car il vécut avec la princesse plus de deux ans entiers, et en eut deux enfants dont le premier, qui était une fille, fut nommée Aurore, et le second un fils qu'on nomma Jour, parce qu'il paraissait encore plus beau que sa sœur ; La reine dit plusieurs fois à son fils, pour le faire expliquer, qu'il fallait se contenter dans la vie ; mais il n'osa jamais se fier à elle de son secret ; il la craignait quoiqu'il l'aimat, car elle était de race Ogresse, et le roi ne l'avait épousée qu'a cause de ses grands biens On disait même tout bas à la cour qu'elle avait les inclinations des Ogres. et qu'en voyant passer des petits enfants, elle avait toutes les peines du monde à se retenir de se jeter sur eux ; aussi le prince ne voulut jamais rien dire. Mais quand le roi fut mort, ce qui arriva au bout de deux ans, et qu'il se vit le maître, il déclara publiquement son mariage, et alla en grande cérémonie quérir la reine sa femme dans son château. On lui fit une entrée magnifique dans la ville capitale, où elle entra au milieu de ses deux enfants. Quelque temps après, le roi alla faire la guerre à l'empereur Cantalabutte, son voisin. Il laissa la régence du royaume à la reine sa mère, et lui recommanda fort sa femme et ses enfants. Il devait être à la guerre tout l'été, et dès qu'il fut parti la reine




Je certifie le tirage conforme

à cette Epreuve.

paris le 29 7bre. 1842.



*mère envoya sa brue et ses enfants à une maison de campagne dans les bois, pour pouvoir plus aisément assouvir son horrible envie, Elle y alla quelques jours après; et dit un jour a son maître d'hôtel: « Je veux manger demain à mon dîner la petite Aurore — Ah! madame, dit le maître d'hôtel —* Je le veux, *dit la reine (et elle le dit d'un ton d'Ogresse qui a envie de manger de la chaire fraiche) et je veux la manger à la sauce Robert. Ce pauvre homme, voyant bien qu'il ne fallait pas se jouer à une Ogresse, prit son grand couteau et monta à la chambre de la petite Aurore: elle avait pour lors quatre ans, et vint en sautant et en riant se jeter à son cou et lui demander du bonbon. Il se mit à pleurer; le couteau lui tomba des mains et il alla dans la basse-cour couper la gorge à un petit agneau, et lui fit une si bonne sauce, que sa maitresse l'assura qu'elle n'avait rien mangé de si bon. Il avait emporté en même temps la petite Aurore, et l'avait donnée à sa femme, pour la cacher dans le logement qu'elle avait au fond de la basse cour. Huit jours après, la méchante reine dit à son maître d'hôtel; « Je veux manger à mon souper le petit Jour. » Il ne répliqua pas, et résolut de la tromper comme l'autre fois. Il alla chercher le petit Jour, et le trouva avec un petit fleuret à la main dont il faisait des armes avec un gros singe; il n'avait pourtant que trois ans. Il le porta à sa femme, qui le cacha avec la petite Aurore, et donna à la place de Jour un petit chevreau fort tendre que l'Ogresse trouva admirablement bon.*

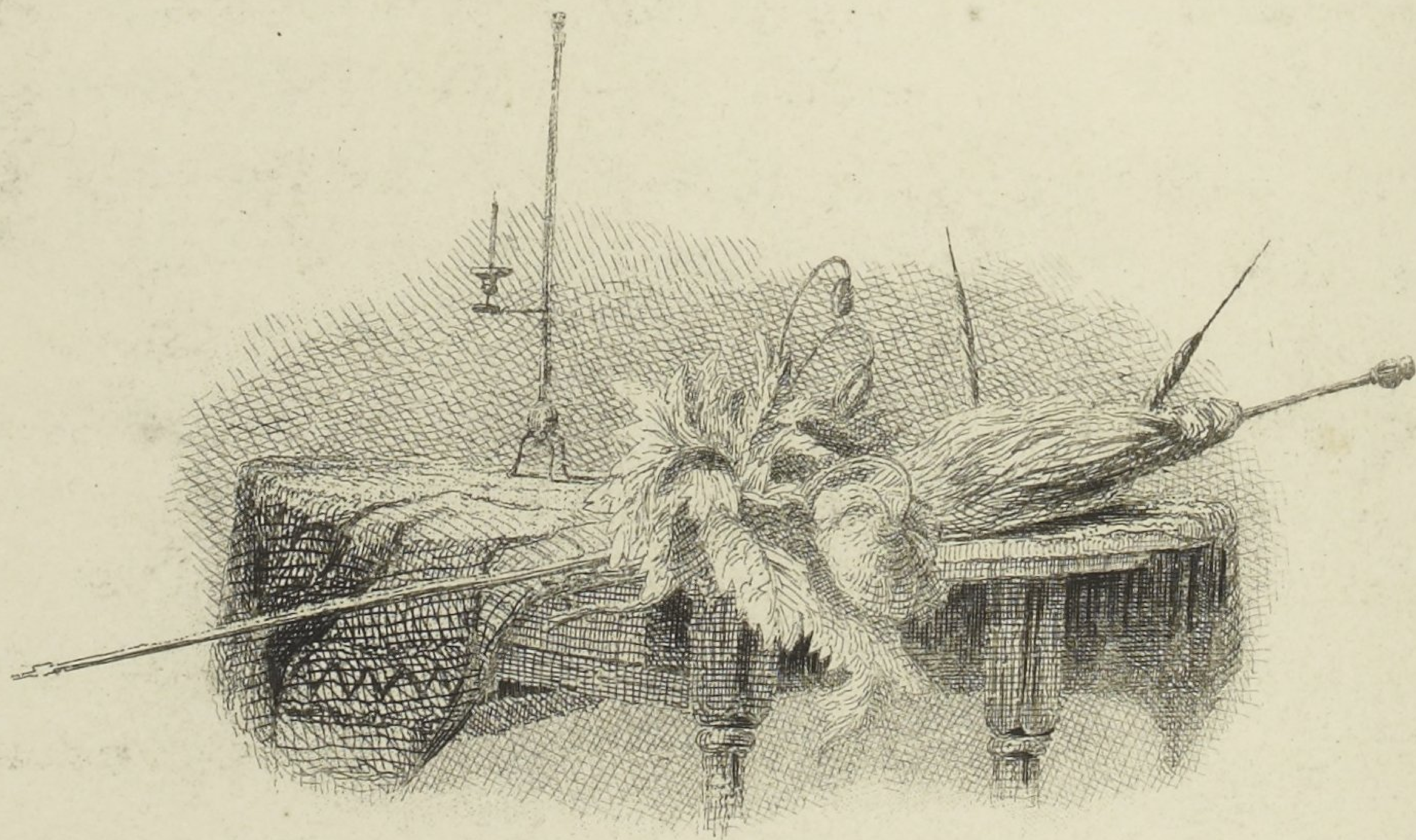


*Cela était fort bien allé jusque la; mais, un soir, cette méchante reine dit au maître d'hôtel ; Je veux manger la reine à la même sauce que ses enfants, Ce fut alors que le pauvre maître d'hôtel désespéra de la pouvoir encore tromper. La jeune reine avait vingt ans passée, sans compter les cent ans qu'elle avait dormi ; sa peau était un peu dure quoique belle et blanche ; et le moyen de trouver dans la ménagerie une bête aussi dure que cela! Il prit la résolution, pour sauver sa vie, de couper la gorge à la reine et monta dans sa chambre dans l'intention de n'en pas faire à deux fois, Il s'excita à la fureur et entra le poignard à la main dans la chambre de la jeune reine il ne voulut pourtant point la surprendre, et il lui dit avec beaucoup de respect l'ordre qu'il avait reçu de la reine mère*


Faites, faites, *lui dit elle, en lui tendant le cou ; executez l'ordre qu'on vous a donne, j'irai revoir mes enfants, mes pauvres enfants que j'ai tant aimés, Elle les croyait morts depuis qu'on les avaient enlevés sans lui rien dire Non, non, madame, lui répondit le pauvre maître d hôtel tout attendri ; vous ne mourrez point, et vous ne laisserez pas d'aller revoir vos enfants ; mais ce sera chez moi où je les ai cachés, et je tromperai encore la reine en lui fai sant manger une jeune biche en votre place. Il la mena aussitot à sa chambre où, la laissant embrasser ses enfants et pleurer avec eux, il alla accommoder une biche que la reine mangea à son souper, avec le même appétit que si s'eut été la jeune reine. Elle était bien contente de sa cruauté, et elle se préparait de dire au roi, à son re*

*tour, que les loups enragés avaient mangé la reine sa femme et ses deux enfants.*

*Un soir qu'elle rodait à son ordinaire dans les cours et basses cours du château pour y baleiner quelque viande fraiche, elle entendit dans une salle basse le petit Jour qui pleurait, parce que la reine sa mère le voulait faire fouetter, à cause qu'il avait été méchant, et elle entendit aussi la petite Aurore qui demandait pardon pour son frère, l'ogresse reconnut la voix de la reine et de ses enfants; et, furieuse d'avoir été trompée, elle commanda dès le lendemain au matin, avec une voix épouvantable qui faisait trembler tout le monde, qu'on apportat au milieu de la cour une grande cuve qu'elle fit remplir de crapauds, de vipères, de couleuvres et de serpents, pour y faire jeter la reine et ses enfants, le maître d'hôtel, sa femme et sa servante; elle avait donné ordre de les amener les mains liées sur le dos. Ils étaient là, et les bourreaux se préparaient à les jeter dans la cuve, lorsque le roi qu'on n'attendait pas sitot, entra à cheval dans la cour; il était venu en poste, et demanda tout étonné ce que voulait dire cet horrible spectacle. Personne n'osait l'en instruire, quand l'Ogresse; enragée de voir ce qu'elle voyait, se jeta elle même la tête la première dans la cuve, et fut dévorée en un instant par les vilaines bêtes qu'elle y avait fait mettre. Le roi ne laissa pas d'en être faché; elle était sa mère; mais il s'en consola bientot avec sa belle femme et ses enfants.*




CENDRILLON






Il était une fois un gentilhomme qui épousa en secondes noces une femme la plus hautaine et la plus fière qu'on eût jamais vue. Elle avait deux filles de son humeur, et qui lui ressemblaient en toutes choses. Le mari avait de son côté une jeune fille, mais d'une douceur et d'une beauté sans exemple, elle tenait cela de sa mère qui était la meilleure personne du monde. Les noces ne furent pas plutôt faites, que la belle-mère fit éclater sa mauvaise humeur: elle ne put souffrir les bonnes qualités de cette jeune enfant, qui rendaient ses filles encore plus haïssables. Elle la chargea des plus viles occupations de la maison, c'était elle qui nettoyait la vaisselle et les montées, qui frottait la chambre de madame et celles de mesdemoiselles ses filles; elle couchait tout au haut de la maison, dans un grenier, sur une méchante paillasse, pendant que ses sœurs étaient dans des chambres parquetées, où elles avaient des lits des plus à la mode et des miroirs où elles se voyaient depuis les pieds jusqu'à la tête. La pauvre fille souffrait tout avec patience, et n'osait se plaindre à son père, qui l'aurait grondée, parce que sa femme le gouvernait entièrement. Lorsqu'elle avait fait son ouvrage, elle s'allait mettre au coin de la cheminée, et s'asseoir dans les cendres, ce qui faisait qu'on l'appelait communément dans le logis, Cucendron. La cadette, qui n'était pas si malhonnête que son aînée, l'appelait Cendrillon, avec ses méchants habits, ne laissait pas d'être cent fois plus






belle que ses sœurs, quoique vêtues magnifiquement.

Il arriva que le fils du roi donna un bal, et qu'il y pria toutes les personnes de qualité. Nos deux demoiselles y furent aussi priées, car elles faisaient grande figure dans le pays. Les voilà bien aises et bien occupées à choisir les habits et les coiffures qui leur siéraient le mieux. Nouvelle peine pour Cendrillon; car c'était elle qui repassait le linge de ses sœurs et qui godronnait leurs manchettes. On ne parlait que de la manière dont on s'habillerait. Moi, dit l'aînée, je mettrai mon habit de velours rouge et ma garniture d'Angleterre; moi, dit la cadette, je n'aurai que ma jupe ordinaire, mais en récompense, je mettrai mon manteau à fleurs d'or et ma barrière de diamans qui n'est pas des plus indifférentes. On envoya quérir la bonne coiffeuse, pour dresser les cornettes à deux rangs, et on fit acheter des mouches de la bonne faiseuse. Elles appelèrent Cendrillon pour lui demander son avis; car elle avait le goût bon. Cependant Cendrillon les conseilla le mieux du monde, et s'offrit même à les coiffer: ce qu'elles voulurent bien. En les coiffant, elles lui disaient, Cendrillon, serais-tu bien aise d'aller au bal? — Hélas!




*Mesdemoiselles! vous vous moquez de moi, ce n'est pas là ce qu'il me faut. — Tu as raison; on rirait bien si on voyait un Cucendron aller au bal. Une autre que Cendrillon les aurait coiffées de travers: mais elle était si bonne! et elle les coiffa parfaitement bien. Elles furent près de deux jours sans manger tant elles étaient transportées de joie. On rompit plus de douze lacets, à force de les serrer, pour leur rendre la taille plus menue, et elles étaient toujours devant leur miroir. Enfin l'heureux jour arriva, on partit, et Cendrillon les suivit des yeux le plus longtemps qu'elle put. Lorsqu'elle ne les vit plus, elle se mit à pleurer. Sa marraine qui la vit tout en pleurs, lui demanda ce qu'elle avait. Je voudrais bien.... Je voudrais bien... Elle pleurait si fort, qu'elle ne put achever. Sa marraine, qui était Fée, lui dit; Tu voudrais bien aller au bal, n'est-ce pas? Hélas! oui, dit Cendrillon en soupirant. Eh bien! seras-tu bonne fille? dit sa marraine; je t'y ferai aller. Elle la mena dans sa chambre, et lui dit: Va dans le jardin, et apporte-moi une citrouille. Cendrillon alla aussitôt cueillir la plus belle qu'elle put trouver, et la porta à sa marraine, ne pouvant deviner comment cette citrouille la pourrait faire aller au bal.* Sa marraine la creusa. *et n'ayant laissé que l'écorce, la frappa de sa baguette, et la citrouille fut aussitôt changée en un beau carrosse tout doré. Ensuite elle alla regarder dans la souricière, où elle trouva six souris toutes en vie. Elle dit à Cendrillon de lever un peu la trappe de la souricière, et à chaque souris*



qui sortait elle lui donnait un coup de sa baguette, et la souris était aussitôt changée en un beau cheval; ce qui fit un bel attelage de six chevaux d'un beau gris de souris pommelé. Comme elle était en peine de quoi elle ferait un cocher, je vais voir, dit Cendrillon, s'il n'y a point quelque rat dans la ratière, nous en ferons un cocher. Tu as raison, dit sa marraine, Cendrillon lui apporta la ratière où il y avait trois gros rats. La Fée en prit un d'entre les trois à cause de sa maîtresse barbe; et, l'ayant touché il fût changé en un gros cocher, qui avait une des plus belles moustaches qu'on ait jamais vues. Ensuite elle lui dit: Va dans le jardin, tu y trouveras six lézards derrière l'arrosoir; apporte-les moi. Elle ne les eut pas plutôt apportés, que la marraine les changea en six laquais, qui montèrent aussitôt derrière le carrosse, avec leurs habits chamarrés, et qui s'y tenaient attachés comme s'ils n'eussent fait autre chose de toute leur vie. La Fée dit alors à Cendrillon: Eh bien! Voilà de quoi aller au bal; n'es-tu pas bien aise. Oui; mais est-ce que j'irai comme cela avec mes vilains habits! Sa marraine ne fit que la toucher avec sa baguette, et en même temps ses habits furent changés en des habits de draps d'or et d'argent, tout chamarrés de pierreries, elle lui donna ensuite une paire de pantoufles de verre, les plus jolies du monde. Quand elle fut ainsi parée elle monta dans son carrosse: mais sa marraine lui recommanda sur toutes choses de ne pas passer minuit, l'avertissant, que, si elle demeurait au bal un moment davantage, son carrosse reviendrait citrouille, ses chevaux des souris, ses laquais des lézards, et que ses vieux habits reprendraient leur



première forme. Elle promit à sa marraine qu'elle ne manquerait pas de sortir du bal avant minuit. Elle part, ne se sentant pas de joie. Le fils du roi, qu'on alla avertir qu'il venait d'arriver une grande princesse qu'on ne connaissait point, courut la recevoir, il lui donna la main à la descente du carrosse, et la mena dans la salle, où était la compagnie. Il se fit alors un grand silence; on cessa de danser; et les violons ne jouèrent plus, tant on était attentif à contempler les grandes beautés de cette inconnue. On n'entendait qu'un bruit confus: Ah! qu'elle est belle! Le roi même, tout vieux qu'il était, ne laissait pas de la regarder, et de dire tout bas à la reine qu'il y avait longtems qu'il n'avait vu une si belle et si aimable personne. Toutes les dames étaient attentives à considérer sa coiffure et ses habits, pour en avoir, dès le lendemain, de semblables, pourvu qu'il se trouvât des étoffes assez belles et des ouvriers assez habiles. Le fils du roi la mit à la place la plus honorable, et ensuite la prit pour la mener danser. Elle dansa avec tant de grâce qu'on l'admira encore davantage. On apporta une fort belle collation, dont le jeune prince ne mangea point tant il était occupé à la considérer. Elle alla s'asseoir auprès de ses sœurs, et leur fit mille honnêtetés, elle leur fit part des oranges et des citrons que le prince lui avaient donnés; ce qui les étonna fort, car elles ne la connaissaient point. Lorsqu'elles causaient ainsi, Cendrillon entendit sonner onze heures trois quarts: elle fit aussitôt une grande révérence à la compagnie et s'en alla le




plus vite qu'elle put Dès qu'elle fut arrivée elle alla trouver sa marraine, et après l'avoir remerciée elle lui dit qu'elle souhaiterait bien aller encore le lendemain au bal parce que le fils du roi l'en avait priée Comme elle était occupée à raconter à sa marraine tout ce qui s'était passé au bal, les deux sœurs heurtèrent à la porte, Cendrillon leur alla ouvrir. Que vous êtes longtemps à revenir! leur dit-elle en bâillant, en se frottant les yeux, et en s'étendant comme si elle n'eut fait que se réveiller. Elle n'avait cependant pas eu envie de dormir, depuis qu'elles s'étaient quittées Si tu étais venue au bal, lui dit une de ses sœurs, tu ne t'y serais pas ennuyée: Il est venu la plus belle princesse, la plus belle qu'on puisse voir: elle nous a fait mille civilités elle nous a donné des oranges et des citrons. Cendrillon ne se sentait pas de joie: elle leur demanda le nom de cette princesse, mais elles lui répondirent qu'on ne la connaissait pas; que le fils du roi en était fort en peine, et qu'il donnerait toute chose au monde pour savoir qui elle était. Cendrillon sourit, et leur dit: Elle était donc bien belle? Mon Dieu, que vous êtes heureuses! Ne pourrai-je point la voir? Hélas! Mademoiselle Javote, prêtez-moi votre habit jaune que vous mettez tous les jours. Vraiment, dit mademoiselle Javote, je suis de cet avis! prêtez votre habit à un vilain Cucendron comme cela! il faudrait que je fusse bien folle. Cendrillon s'attendait bien à ce refus elle en fut bien aise; car elle aurait été grandement embarrassée, si sa sœur eut bien voulu lui prêter son

habit. Le lendemain les deux sœurs furent au bal, et Cendrillon aussi mais encore plus parée que la première fois. Le fils du roi fut toujours auprès d'elle, et ne cessa de lui conter des douceurs. La jeune demoiselle ne s'ennuyait point et oublia ce que sa marraine lui avait recommandé, de sorte qu'elle entendit sonner le premier coup de minuit, lorsqu'elle ne croyait pas qu'il fût encore onze heures; elle se leva, et s'enfuit aussi légèrement qu'aurait fait une biche. Le prince la suivit, mais il ne put l'attraper. Elle laissa tomber une de ses pantoufles de verre, que le prince ramassa bien soigneusement. Cendrillon arriva chez elle bien essouflée, sans carrosse, sans laquais, et avec ses méchants habits, rien ne lui étant resté de toute sa magnificence, qu'une de ses petites pantoufles, la pareille de celle qu'elle avait laissé tomber. On demanda aux gardes de la porte du palais, s'ils n'avaient point vu sortir une princesse: ils dirent qu'ils n'avaient vu sortir personne, qu'une jeune fille, fort mal vêtue, et qui avait plus l'air d'une paysanne que d'une demoiselle. Quand les deux sœurs revinrent du bal, Cendrillon leur demanda si elles s'étaient encore bien diverties, et si la belle dame y avait été: elles lui dirent que oui, mais qu'elle s'était enfuie lorsque minuit avait sonné, et si promptement, qu'elle avait laissé tomber une de ses petites pantoufles de verre la plus jolie du monde; que le fils du roi l'avait ramassée et qu'il n'avait fait que la regarder tout le reste du bal; et qu'assurément il était bien amoureux de la belle personne à qui appartenait la petite pantoufle. Elles dirent vraie: car peu de jours après, le fils du roi fit publier, à son de trompe qu'il épouserait celle dont le pied serait bien juste à la pantoufle. On commença à l'essayer aux princesses, ensuite aux duchesses et à toute la cour mais inutilement. On la porta chez les sœurs, qui firent tout leur possible pour faire entrer leur pied dans la pantoufle; mais elles ne purent en venir à bout. Cendrillon, qui les regardait, et qui reconnut sa pantoufle, dit en riant: Que je voie si elle ne me serait pas bonne! Ses sœurs se mirent à rire et à se moquer d'elle. Le gentilhomme qui faisait l'essai de la pantoufle, ayant regardé attentivement Cendrillon, et la trouvant fort belle, dit que cela était très-juste, et qu'il avait l'ordre de l'essayer à toutes les filles. Il fit asseoir Cendrillon, et approchant la pantoufle de son petit pied, il vit qu'elle y entrait sans peine, et qu'elle y était juste comme de cire. L'étonnement des



*deux sœurs fut grand, mais plus grand encore, quand Cendrillon tira de sa poche l'autre petite pantoufle* qu'elle mit à son pied. *Là-dessus arriva la marraine, qui ayant donné un coup de sa baguette sur les habits de Cendrillon, les fit devenir encore plus magnifiques que tous les autres.*

*Alors ses deux sœurs la reconnurent pour la belle personne qu'elles avaient vue au bal. Elles se jetèrent à ses pieds, pour lui demander pardon de tous les mauvais traitements qu'elles lui avaient fait souffrir; Cendrillon les releva et leur dit en les embrassant, qu'elle leur pardonnait de bon cœur, et qu'elle les priait de l'aimer bien toujours. On la mena chez le jeune prince, parée comme elle était. Il la trouva encore plus belle que jamais, et peu de jours après il l'épousa. Cendrillon qui était aussi bonne que belle, fit loger ses deux sœurs au palais, et les maria dès le jour même à deux grands seigneurs de la cour.*




LE
PETIT
POUCET
Jules Campagnon




# LE PETIT POUCET.

Il y avait une fois un bûcheron et une bûcheronne qui avaient sept enfants, tous garçons, l'aîné n'avait que dix ans, et le plus jeune n'en avait que sept. Ils étaient fort pauvres, et leurs sept enfants les incommodaient beaucoup, parce qu'aucun d'eux ne pouvait gagner sa vie. Ce qui les chagrinait encore, c'est que le plus jeune était fort délicat et ne disait mot, prenant pour bêtise ce qui était une marque de la bonté de son esprit. Il était fort petit, et quand il vint au monde, il n'était guère plus gros que le pouce, ce qui fit qu'on l'appela le petit Poucet. Ce pauvre enfant était le souffre-douleur de la maison, et on lui donnait toujours tort. Cependant il était le plus avisé de tous ses frères, et, s'il parlait peu, il écoutait beaucoup. Il vint une année très-fâcheuse, et la famine fut si grande, que ces pauvres gens résolurent de se défaire de leurs enfants. Un soir que les enfants étaient couchés, et que le bûcheron était auprès du feu avec sa femme, il lui dit, le cœur serré de douleur : « Tu vois bien que nous ne pouvons plus




*nourrir nos enfants; je ne saurais les voir mourir de faim devant mes yeux, et je suis résolu de les mener perdre demain au bois, ce qui sera bien aisé; car, tandis qu'ils s'amuseront à fagoter, nous n'avons qu'à nous enfuir sans qu'ils nous voient. — Ah! s'écria la bûcheronne, pourrais-tu bien toi-même mener perdre tes enfants.» Son mari avait beau lui représenter leur grande pauvreté, elle ne pouvait y consentir: elle était pauvre, mais elle était leur mère. Cependant ayant considéré quelle douleur ce lui serait de les voir mourir de faim, elle y consentit, et alla se coucher en pleurant. Le petit Poucet ouït tout ce qu'ils dirent; car ayant entendu dedans son lit qu'ils parlaient d'affaires, il s'était levé très-doucement et s'était glissé sous l'escabelle de son père, pour les écouter sans être vu. Il alla se recoucher, et ne dormit point le reste de la nuit, songeant à ce qu'il avait à faire. Il se leva de bon matin et alla* au bord d'un ruisseau, *où il remplit ses poches de petits cailloux blancs, et ensuite revint à la maison. On partit, et le petit Poucet ne découvrit rien de tout ce qu'il savait à ses frères. Ils allèrent dans une forêt fort épaisse, où à dix pas de distance on ne se voyait pas l'un et l'autre.*

*Le bûcheron se mit à couper du bois, et ses enfants à ramasser des broussailles pour faire des fagots. Le père et la mère les voyant occupés à travailler, s'éloignèrent d'eux insensiblement et puis s'enfuirent tout à coup par un petit sentier détourné. Lorsque ces enfants se virent seuls, ils se mirent à crier et à pleurer de toute leur*



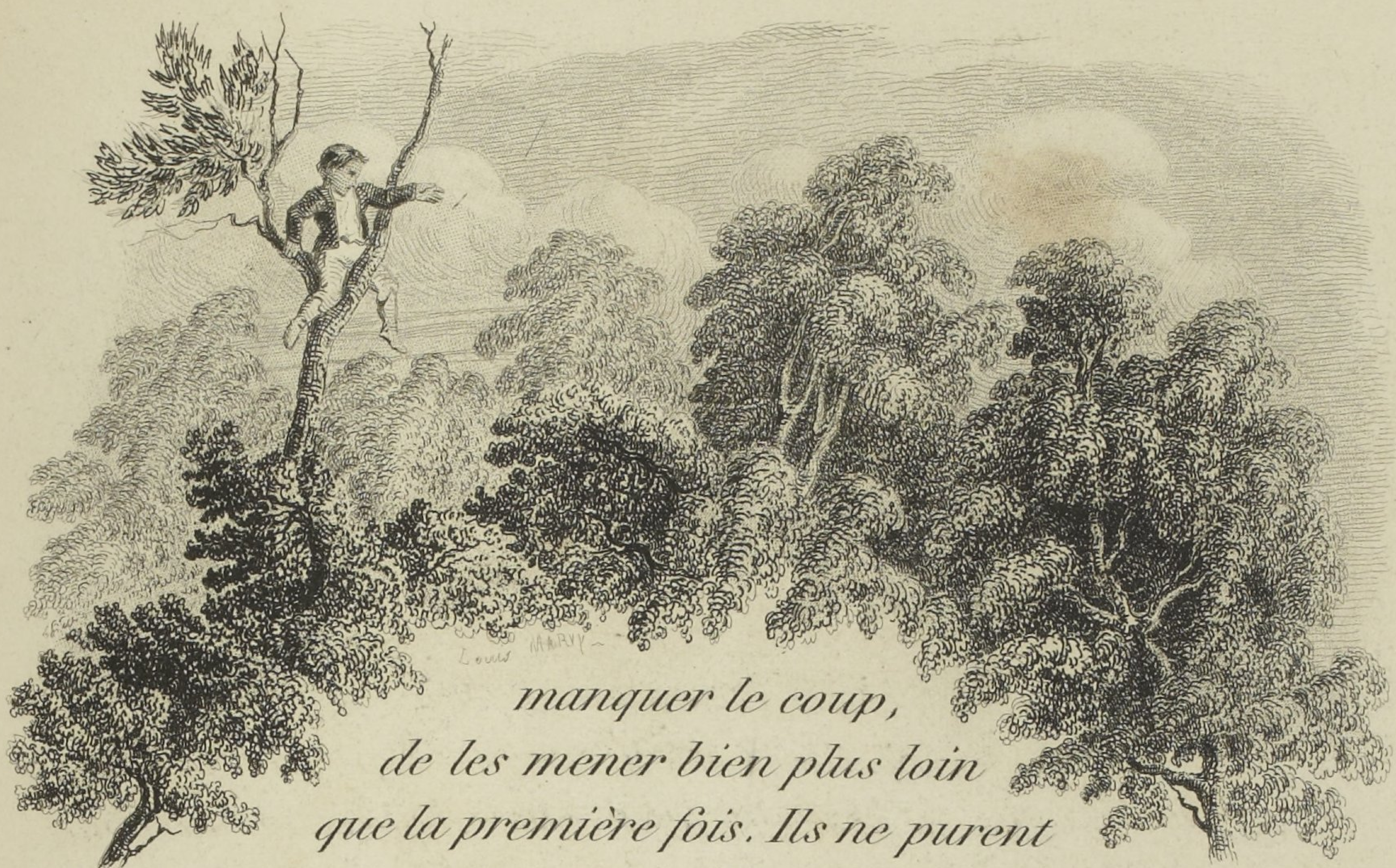
force. Le petit Poucet les laissait crier, sachant bien par où il reviendrait à la maison; car, en marchant, il avait laissé tomber le long du chemin les petits cailloux blancs qu'il avait dans ses poches. Il leur dit donc: « Ne craignez point, mes frères; mon père et ma mère nous ont laissés ici, mais je vous ramenerai bien au logis: suivez-moi seulement. » Ils le suivirent, et il les mena jusqu'à leur maison par le même chemin qu'ils étaient venus dans la forêt. Ils n'osèrent d'abord entrer, mais ils se mirent tous contre la porte pour écouter tout ce que disaient leur père et leur mère.

Dans le moment que le bûcheron et la bûcheronne arrivèrent chez eux, le seigneur du village leur envoya dix écus qu'il leur devait il y avait longtemps, et dont ils n'espéraient plus rien. Cela leur redonna la vie, car les pauvres gens mouraient de faim. Le bûcheron envoya sur l'heure sa femme à la boucherie. Comme il y avait longtemps qu'ils n'avaient mangé, elle acheta trois fois plus de viande qu'il n'en fallait pour le souper de deux personnes. Lorsqu'ils furent rassasiés la bûcheronne dit: « Hélas! où sont maintenant nos pauvres enfants? Ils feraient bonne chère de ce qui nous reste-





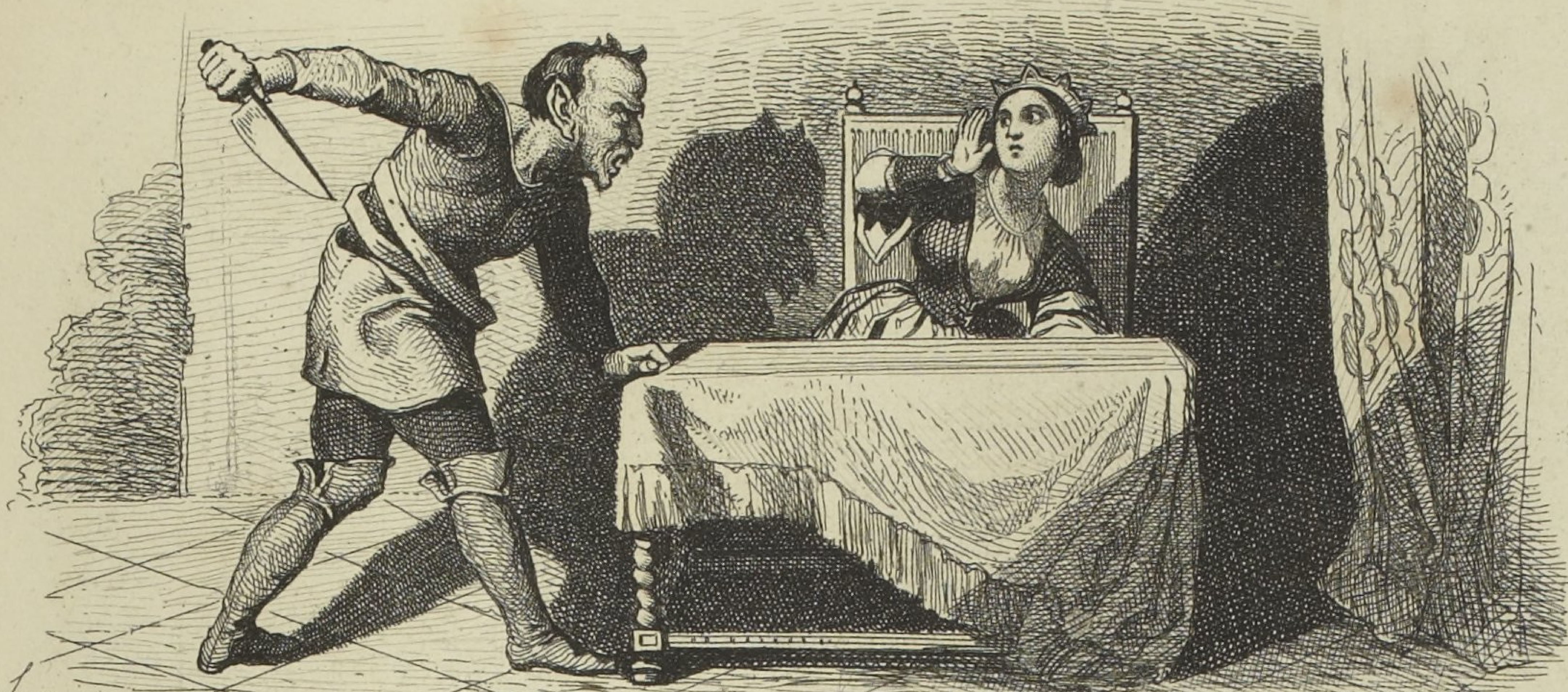
là. Mais aussi Guillaume, c'est toi qui les a voulu perdre, j'avais bien dit que nous nous en repentirions. Que font-ils maintenant dans cette forêt? Hélas! mon Dieu, les loups les ont peut-être déjà mangés; tu es bien inhumain d'avoir perdu ainsi tes enfants!» Ce bûcheron s'impatienta à la fin, car elle redit plus de vingt fois qu'il s'en repentirait, et qu'elle l'avait bien dit. Il la menaça de la battre si elle ne se taisait. Ce n'est pas que le bûcheron ne fût peut-être encore plus fâché que sa femme, mais c'est qu'elle lui rompait la tête, et qu'il était de l'humeur de beaucoup d'autres gens, qui aiment fort les femmes qui disent bien, mais qui trouvent très-importunes celles qui ont toujours bien dit. La bûcheronne pleurait et disait: «Hélas! où sont mes enfants, mes pauvres enfants?» Elle le dit une fois si haut, que les enfants qui étaient à la porte, l'ayant entendue, se mirent à crier tous ensemble: «Nous voilà! nous voilà!» Elle courut vite leur ouvrir la porte, et leur dit en les embrassant: «Que je suis aise de vous revoir, mes chers enfants! Vous êtes bien las et vous avez bien faim; et toi, Pierrot, comme te voilà crotté; viens que je te débarbouille.» Ce Pierrot était son fils aîné qu'elle aimait plus que tous les autres, parce qu'il était un peu rousseau et qu'elle était un peu rousse. Ils se mirent à table et mangèrent d'un appétit qui faisait plaisir au père et à la mère, à qui ils racontaient la peur qu'ils avaient eue dans la forêt en parlant presque tous ensemble. Ces bonnes gens étaient ravis de revoir leurs enfants avec eux, et cette joie dura tant que les dix écus durèrent; mais lorsque l'argent fut dépensé, ils retombèrent dans leur premier chagrin et résolurent de les perdre encore; et, pour ne pas



manquer le coup, de les mener bien plus loin que la première fois. Ils ne purent parler de cela si secrètement qu'ils ne furent entendus par le petit Poucet, qui fit son compte de sortir d'affaire comme il avait déjà fait; mais quoiqu'il se fût levé de bon matin pour aller ramasser des petits cailloux, il ne put en venir à bout, car il trouva la porte de la maison fermée à double tour. Il ne savait que faire, lorsque la bûcheronne leur ayant donné à chacun un morceau de pain pour leur déjeuner, il songea qu'il pourrait se servir de son pain au lieu de cailloux en le jetant par miettes le long des chemins où ils passeraient : il le serra donc dans sa poche. Le père et la mère les menèrent dans l'endroit de la forêt le plus épais et le plus obscur; et dès qu'ils y furent, ils gagnèrent un faux-fuyant et les laissèrent là. Le petit Poucet ne s'en chagrina pas plus, parce qu'il croyait trouver aisément son chemin par le moyen de son pain qu'il avait semé partout où il avait passé; mais il fut bien surpris lorsqu'il ne put en trouver une seule miette : les oiseaux étaient venus qui avaient tout mangé. Les voilà donc bien affligés; car, plus ils s'égaraient, plus ils s'enfonçaient dans la forêt. La nuit vint, et il s'éleva un grand vent qui leur faisait des peurs épouvantables. Ils croyaient n'entendre de tous cotés que des hurlements de loups qui venaient à eux pour les manger. Ils n'osaient presque se parler ni tourner la tête. Il survint une grande pluie qui les perça jusqu'aux os; ils glissaient à chaque pas, tombaient dans la boue d'où ils se relevaient tout crottés, ne sachant que faire de leurs mains. Le petit Poucet grimpa au haut d'un arbre pour voir s'il ne découvrirait




rien : tournant la tête de tous côtés, il vit une petite lueur comme d'une chandelle, mais qui était bien loin par-delà la forêt. Il descendit de l'arbre, et lorsqu'il fut à terre il ne vit plus rien, cela le désola. Cependant, ayant marché quelque temps avec ses frères du coté qu'il avait vu la lumière, il la revit en sortant du bois. Ils arrivèrent enfin à la maison où était cette chandelle, non sans bien des frayeurs, car souvent ils la perdaient de vue, ce qui leur arrivait toutes les fois qu'ils descendaient dans quelque fond. Ils heurtèrent à la porte, et une bonne femme vint leur ouvrir. Elle leur demanda ce qu'ils voulaient. Le petit Poucet leur dit qu'ils étaient de pauvres enfants qui s'étaient perdus dans la forêt, et qui demandaient à coucher par charité. Cette femme les voyant tous si jolis, se mit à pleurer et leur dit : « Hélas ! mes pauvres enfants, où êtes-vous venus ? Savez-vous bien que c'est ici la maison d'un Ogre qui mange les petits enfants. — Hélas ! madame, lui répondit le petit Poucet qui tremblait de toute sa force aussi bien que ses frères, que ferons-nous ? Il est bien sûr que les loups de la forêt ne manqueront pas de nous manger cette nuit, si vous ne voulez pas nous retenir chez vous ; et cela étant, nous aimons mieux que ce soit monsieur qui nous mange ; peut-être qu'il aura pitié de nous, si vous voulez bien l'en prier. La femme de l'ogre, qui crut qu'elle pourrait les cacher

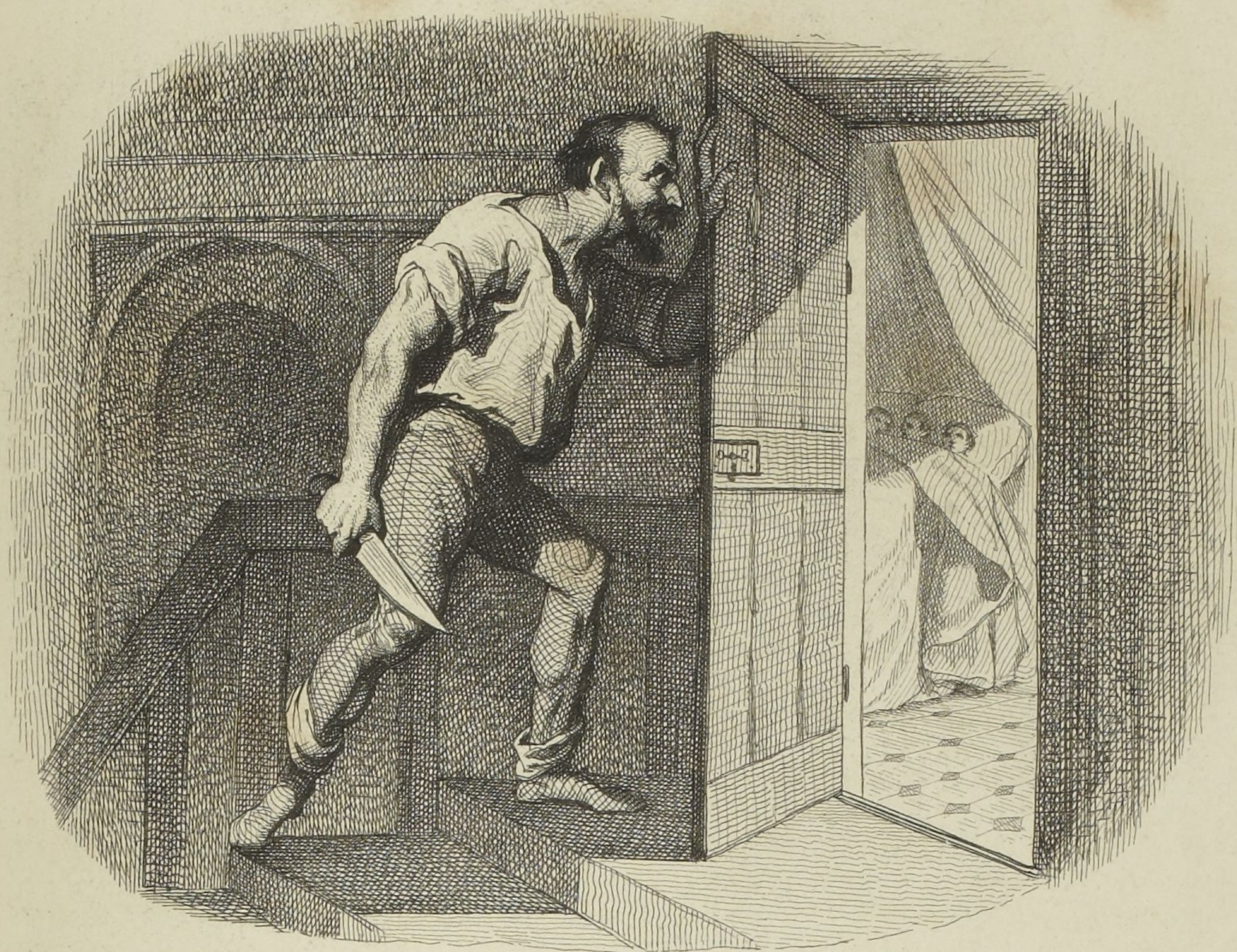


à son mari jusqu'au lendemain matin, les laissa entrer et les mena se chauffer auprès d'un bon feu, car il y avait un mouton tout entier à la broche pour le souper de l'ogre. Comme ils commençaient à se chauffer, ils entendirent heurter trois ou quatre grands coups à la porte : c'était l'ogre qui venait. Aussitôt sa femme les fit cacher sous le lit, et alla ouvrir la porte. L'ogre demanda d'abord si le souper était prêt et si on avait tiré du vin, et aussitôt il se mit à table. Le mouton était encore tout sanglant; mais il ne lui en sembla que meilleur. Il flairait à droite et à gauche, disant qu'il sentait la chair fraîche. « Il faut, lui dit sa femme, que ce soit ce veau que je viens d'habiller, que vous sentiez. — Je sens la chair fraîche, te dis-je encore une fois, reprit l'ogre en regardant sa femme de travers, et il y a ici quelque chose que je n'entends pas. » En disant ces mots, il se leva de table et alla droit au lit. « Ah! dit-il, voilà donc comme tu veux me tromper, maudite femme? Je ne sais à quoi il tient que je ne te mange aussi : bien t'en prend d'être une vieille bête. Voilà du gibier qui me vient bien à propos pour traiter trois ogres de mes amis qui doivent me venir voir ces jours-ci. » Il les tira de dessous le lit l'un après l'autre. Ces pauvres enfants se mirent à genoux en lui demandant pardon; mais ils avaient affaire au plus cruel de tous les ogres, qui, bien loin d'avoir de la pitié, les dévorait déjà des yeux et disait à sa femme que ce serait là de friands morceaux, lorsqu'elle leur aurait fait une bonne sauce. Il alla prendre un grand couteau; et, en approchant de ces pauvres enfants, il l'aiguisait sur une longue pierre qu'il tenait à sa main gauche. Il en avait empoigné un, lorsque sa femme lui dit : « Que voulez-vous faire à



l'heure qu'il est, n'aurez vous pas assez de temps demain ? — Tais-toi, «reprit l'ogre» ils en seront plus mortifiés. — Mais vous avez encore tant de viande, «reprit sa femme;» voilà un veau, deux moutons et la moitié d'un cochon. — Tu as raison, «dit l'ogre;» donne leur bien à souper afin qu'ils ne maigrissent pas, et va les mener coucher.» La bonne femme fut ravie de joie et leur porta bien à souper; mais ils ne purent manger, tant ils étaient saisis de peur. Pour l'ogre, il se mit à boire, ravi d'avoir de quoi si bien régaler ses amis. Il but une douzaine de coups de plus qu'à l'ordinaire, ce qui lui donna un peu dans la tête et l'obligea de s'aller coucher.

L'ogre avait sept filles qui n'étaient encore que des enfants. Ces petites ogresses avaient toutes le teint fort beau, parce qu'elles mangeaient de la chair fraîche comme leur père ; mais elles avaient de petits yeux gris et tout ronds, le nez crochu et une fort grande bouche, avec de longues dents fort aiguës et fort éloignées l'une de l'autre. Elles n'étaient pas encore fort méchantes, mais elles promettaient beaucoup, car elles mordaient déjà les petits enfants pour en sucer le sang. On les avait fait coucher de bonne heure, et elles étaient toutes sept dans un grand lit, ayant chacune une couronne d'or sur la tête. Il y avait dans la même chambre un autre lit de la même grandeur, ce fut dans ce lit que la femme de l'ogre mit coucher les sept petits garçons. Le petit Poucet, qui avait remarqué que les filles de l'ogre avaient des couronnes d'or sur la tête, et qui craignait qu'il ne prît à l'ogre quelques remords de ne les avoir pas égorgés dès le soir même, se leva vers le milieu de la nuit ; et prenant les bonnets de ses frères et le sien, il alla tout doucement les



*mettre sur la tête des sept filles de l'ogre, après leur avoir ôté leurs couronnes d'or qu'il mit sur la tête de ses frères et sur la sienne, afin que l'ogre les prît pour ses filles, et ses filles pour les garçons qu'il voulait égorger. La chose réussit comme il l'avait pensé; car l'ogre s'étant éveillé sur le minuit, eut regret d'avoir différé au lendemain ce qu'il pouvait exécuter la veille. Il se jeta donc brusquement hors du lit; et prenant son grand couteau: « Allons voir, dit-il, comment se portent nos petits drôles, n'en faisons pas à deux fois » Il monta donc à tâtons à la chambre de ses filles, et s'approcha du lit où étaient les petits garçons, qui dormaient tous, excepté le petit Poucet, qui eut bien peur lorsqu'il sentit la main de l'ogre qui lui tâtait la tête, comme il avait tâté celles de tous ses frères. L'ogre qui sentit les couronnes d'or: « Vraiment, dit-il, j'allais faire là un bel ouvrage! je vois bien que je bus trop hier soir. » Il alla ensuite au lit de ses filles, où ayant senti les petits bonnets de garçons: « Ah! les voila, dit-il nos gaillards;* travaillons hardiment. » *En disant ces mots, il coupa sans balancer la gorge à ses sept filles. Fort content de cette expédition, il alla se recoucher.*

*Aussitôt que le petit Poucet entendit ronfler l'ogre, il réveilla ses frères, et leur dit de s'habiller promptement et de le suivre Ils des-*



cendirent doucement dans le jardin et sautèrent par dessus les murailles. *Ils coururent presque toute la nuit, toujours en tremblant, et sans savoir où ils allaient. L'ogre s'étant réveillé, dit à sa femme: « Va-t-en là haut préparer ces petits drôles d'hier au soir.» L'ogresse fut fort étonnée de la bonté de son mari, ne se doutant point de la manière qu'il entendait qu'elle les préparât, et croyant qu'il lui ordonnait de les aller vêtir. Elle monta en haut, ou elle fut bien surprise lorsqu'elle aperçut ses petites filles égorgées et nageant dans leur sang. Elle commença par s'évanouir (car c'est le premier expédient que trouvent presque toutes les femmes en pareilles rencontres). L'ogre craignant que sa femme fut trop long-temps à faire la besogne dont il l'avait chargée, monta pour l'aider. Il ne fut pas moins étonné que sa femme lorsqu'il vit cet affreux spectacle. « Ah! qu'ai-je fait s'écria-t-il; ils me le payeront, les malheureux! et tout à l'heure.» Il jeta une potée d'eau dans le nez de sa femme; et, l'ayant fait revenir: « Donnez-moi vite mes bottes de sept lieues, lui dit-il, afin que j'aille les attraper.» Il se met en campagne, et après avoir couru de tous cotés il entra enfin dans le chemin où marchaient ces pauvres enfants, qui n'étaient plus qu'a cent pas du logis de leur père. Ils virent l'ogre qui allait de montagne en montagne, et qui traversait des rivières aussi aisément qu'il aurait fait du moindre ruisseau. Le petit Poucet qui vit un rocher creux proche où ils étaient, y fit cacher ses six frères et s'y fourra aussi regardant toujours ce que l'ogre deviendrait. L'ogre, qui se trouvait fort las du long chemin qu'il avait fait inutilement (car les bottes de sept lieues fatiguent fort leur homme) voulut se reposer; et, par*

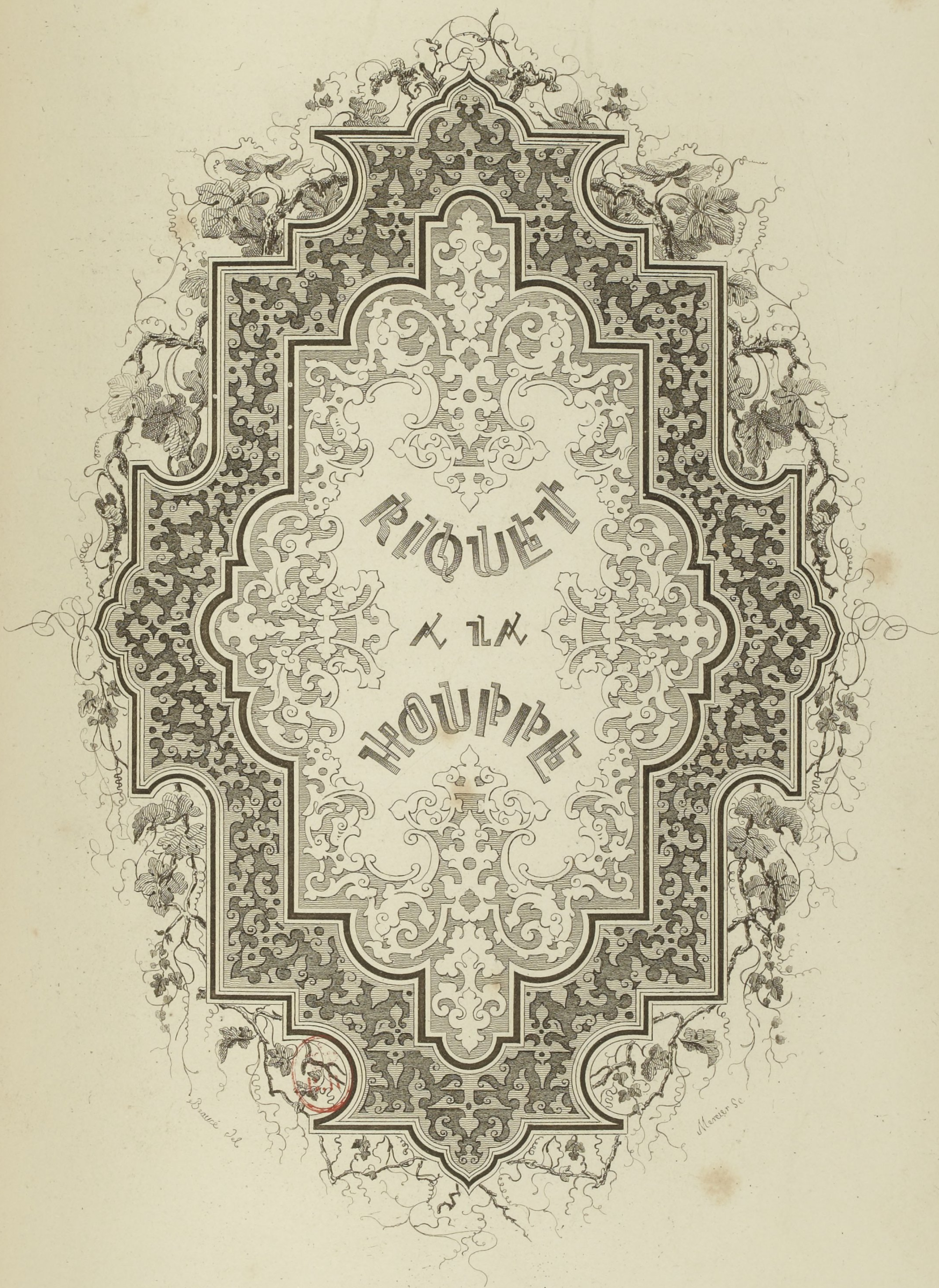



hasard, il alla s'asseoir sur la roche où les petits garçons s'étaient cachés. Comme il n'en pouvait plus de fatigue, il s'endormit après s'être reposé quelque temps, et vint à ronfler si effroyablement, que les pauvres enfants n'en eurent pas moins de peur que quand il tenait son grand couteau pour leur couper la gorge. Le petit Poucet en eut moins de peur, et dit à ses frères de s'enfuir promptement à la maison pendant que l'ogre dormait bien fort, et qu'ils ne se missent point en peine de lui. Ils crurent son conseil, et gagnèrent vite la maison. Le petit Poucet s'étant approché de l'ogre, lui tira doucement ses bottes et les mit aussitôt. Les bottes étaient fort grandes et fort larges; mais comme elles étaient fées, elles avaient le don de s'agrandir et de s'apetisser selon la jambe de celui qui les chaussait, de sorte qu'elles se trouvèrent aussi justes à ses pieds et à ses jambes que si elles eussent été faites pour lui. Il alla droit à la maison de l'ogre, où il trouva sa femme qui pleurait auprès de ses filles égorgées. « Votre mari, lui dit le petit Poucet, est en grand danger, car il a été pris par une troupe de voleurs, qui ont juré de le tuer s'il ne leur donne tout son or et tout son argent. Dans le moment qu'ils lui tenaient le poignard sur la gorge, il m'a aperçu, et m'a prié de vous venir avertir de l'état où il est, et de vous dire de me donner tout ce qu'il a vaillant, sans en rien retenir, parce qu'autrement ils le tueront sans miséricorde. Comme la chose presse beaucoup, il a voulu que je prisse ses bottes de sept

*lieues, que voilà, pour faire diligence, et aussi afin que vous ne croyez pas que je suis un affronteur. La bonne femme, fort effrayée, lui donna aussitôt tout ce qu'elle avait; car cet ogre ne laissait pas d'être bon mari, quoiqu'il mangeat les petits enfants. Le petit Poucet étant donc chargé de toutes les richesses de l'ogre, s'en revint au logis de son père, ou il fut reçu avec bien de la joie.*

*Il y a bien des gens qui ne demeurent pas d'accord de cette dernière circonstance, et qui prétendent que le petit Poucet n'a jamais fait ce vol à l'ogre; qu'à la vérité, il n'avait pas fait conscience de lui prendre ses bottes de sept lieues, dont il ne se servait que pour courir après les petits enfants; ces gens-la assurent le savoir de bonne part, et même pour avoir bu et mangé dans la maison du bûcheron. Ils assurent que lorsque le petit Poucet eut chaussé les bottes de l'ogre, il s'en alla à la cour, ou il savait qu'on était fort en peine d'une armée qui était à deux cents lieues de là, et du succès d'une bataille qu'on avait livrée. Il alla trouver le roi, et lui dit que, s'il le souhaitait, il lui apporterait des nouvelles de l'armée avant la fin du jour. Le roi lui promit une grosse somme d'argent s'il en venait à bout. Le petit Poucet rapporta des nouvelles dès le soir même; et cette première course l'ayant fait connaître, il gagnait tout ce qu'il voulait, car le roi le payait parfaitement pour porter ses ordres à l'armée. Après avoir fait pendant quelque temps le métier de courrier, et y avoir amassé beaucoup de biens, il revint chez son père, ou il n'est pas possible d'imaginer la joie qu'on eut de le revoir. Il mit toute sa famille à l'aise; il acheta des offices de nouvelle création pour son père et pour ses frères, et par là il les établit tous, et fit parfaitement bien sa cour en même-temps.*




RIQUET
A LA
HOUPPE
Beaucé del
Mercier Sc



# Riquet à la Houpe.

Il était une fois une reine qui accoucha d'un fils si laid et si mal fait qu'on douta long-temps s'il avait une forme humaine. Une Fée, qui se trouva à sa naissance, assura qu'il ne laisserait pas d'être aimable parce qu'il aurait beaucoup d'esprit: elle ajouta même qu'il pourrait en vertu du don qu'elle venait de lui faire, donner autant d'esprit qu'il en aurait, à la personne qu'il aimerait le mieux. Tout cela consola un peu la pauvre reine, qui était bien affligée d'avoir mis au monde un si vilain marmot, Il est vrai que cet enfant ne commença pas plutôt à parler, qu'il dit mille jolies choses, et qu'il y avait dans toutes ses actions je ne sais quoi de si spirituel, qu'on en était charmé. J'oubliais de dire qu'il vint au monde avec une petite houpe de cheveux sur la tête, ce qui fit qu'on le nomma Riquet à la Houpe: car Riquet était le nom de la famille.

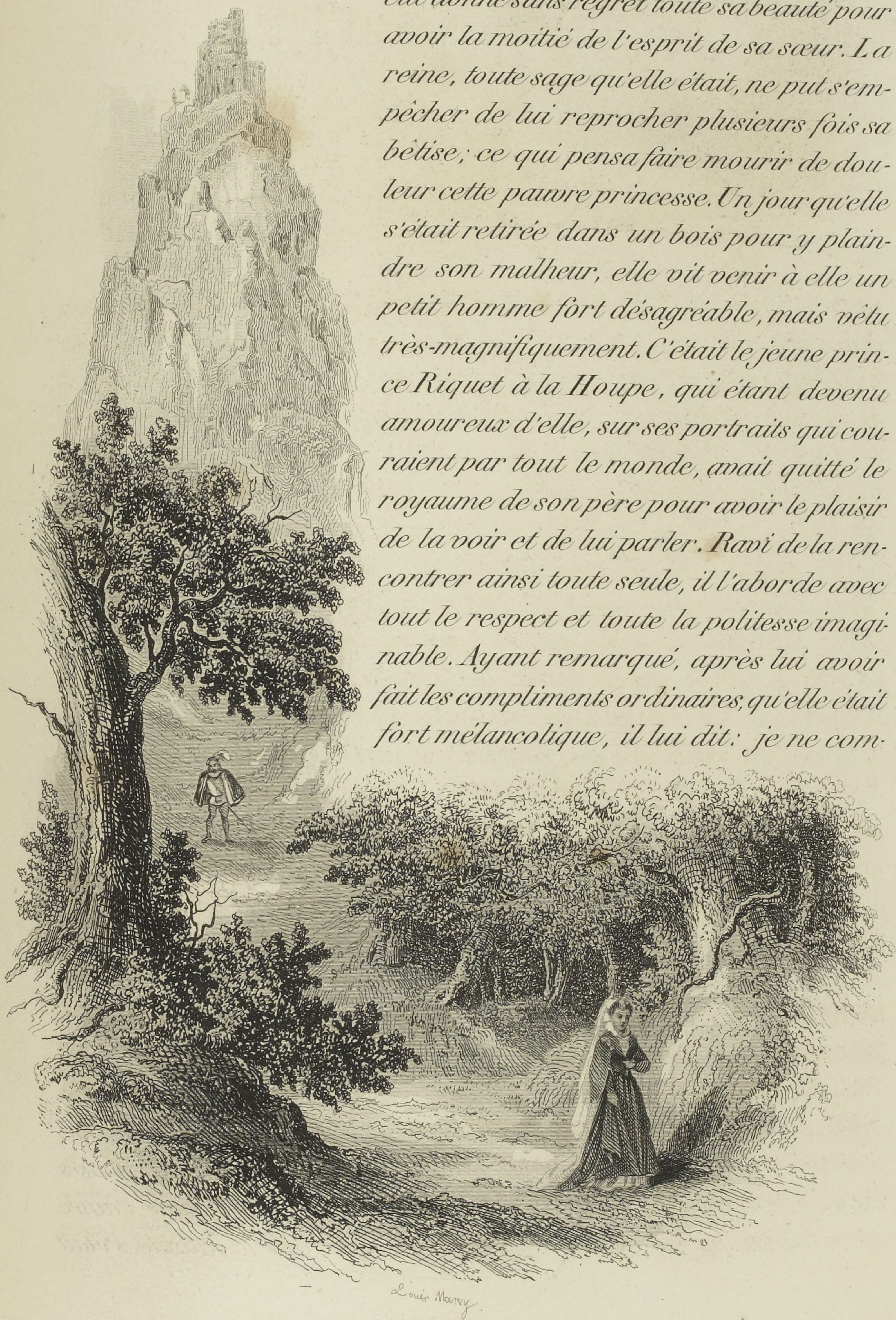
Au bout de sept ou huit ans, la reine d'un royaume voisin accoucha de deux filles. La première qui vint au monde était plus belle que le jour: la reine en fut si aise, qu'on appréhenda que la trop grande joie qu'elle en avait ne lui fit mal. La même Fée qui avait assisté à la naissance du petit Riquet à la Houpe, était présente, et pour modérer la joie de la reine, elle lui déclara que cette petite princesse n'aurait point d'esprit; et qu'elle serait aussi stupide qu'elle était belle. Cela mortifia beaucoup la reine: mais elle eut, quelques mo-



Pauquet del. E. Monnin Sc.

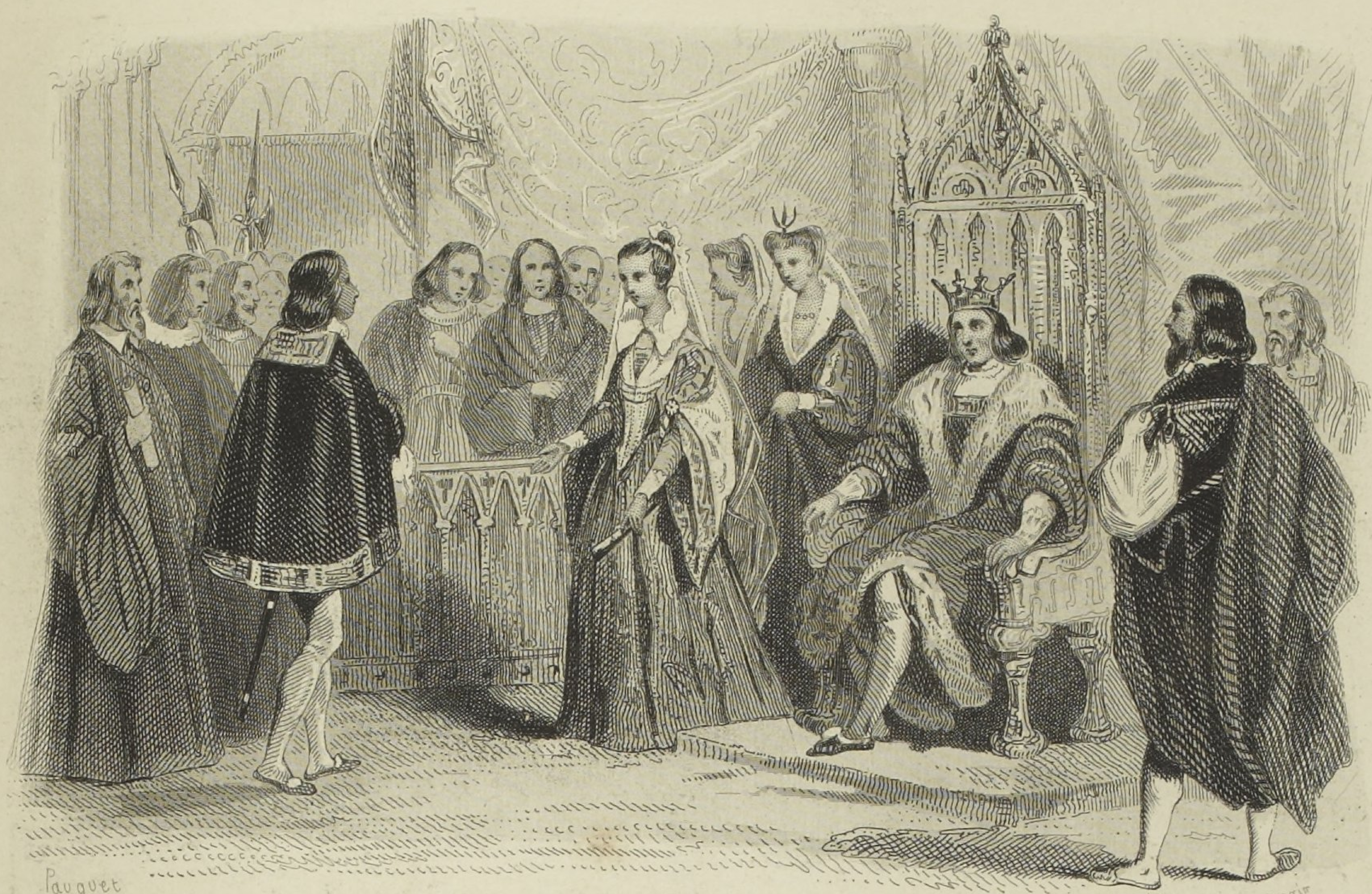
*ments après, un bien plus grand chagrin : car la seconde fille dont elle accoucha se trouva extrêmement laide. Ne vous affligez pas tant, madame, lui dit la Fée ; votre fille sera récompensée d'ailleurs, elle aura tant d'esprit, qu'on ne s'apercevra presque pas qu'il lui manque de la beauté.* Dieu le veuille! *répondit la reine ; mais n'y aurait-il pas moyen de faire avoir un peu d'esprit à l'aînée, qui est si belle? je ne puis rien pour elle, Madame, du côté de l'esprit, lui dit la Fée, mais je puis tout du côté de la beauté ; et, comme il n'y a rien que je ne veuille pour votre satisfaction, je vais lui donner pour don de pouvoir rendre beau ou belle la personne qui lui plaira. A mesure que ces deux princesses devinrent grandes, leurs perfections crurent aussi avec elles ; et on ne parlait partout que de la beauté de l'aînée et de l'esprit de la cadette. Il est vrai que leurs défauts augmentèrent beaucoup avec l'âge. La cadette enlaidissait à vue d'œil et l'aînée devenait plus stupide de jour en jour ; ou elle ne répondait rien à ce qu'on lui demandait, ou elle disait une sottise. Elle était avec cela si maladroite, qu'elle n'eut pu ranger quatre porcelaines sur le bord d'une cheminée sans en casser une, ni boire un verre d'eau sans en répandre la moitié sur ses habits. Quoique la beauté soit un grand avantage dans une jeune personne, cependant la cadette l'emportait presque toujours sur son aînée dans toutes les compagnies. D'abord, on allait du côté de la plus belle, pour la voir et pour l'admirer ; mais bientôt après on allait à celle qui avait le plus d'esprit, pour lui entendre dire mille choses agréables, et on était étonné qu'en moins d'un quart d'heure, l'aînée n'avait plus personne auprès d'elle, et que tout le monde s'était*

rangé autour de la cadette. L'aînée, quoique fort stupide, le remarqua bien; et elle eût donné sans regret toute sa beauté pour avoir la moitié de l'esprit de sa sœur. La reine, toute sage qu'elle était, ne put s'empêcher de lui reprocher plusieurs fois sa bêtise; ce qui pensa faire mourir de douleur cette pauvre princesse. Un jour qu'elle s'était retirée dans un bois pour y plaindre son malheur, elle vit venir à elle un petit homme fort désagréable, mais vêtu très-magnifiquement. C'était le jeune prince Riquet à la Houpe, qui étant devenu amoureux d'elle, sur ses portraits qui couraient par tout le monde, avait quitté le royaume de son père pour avoir le plaisir de la voir et de lui parler. Ravi de la rencontrer ainsi toute seule, il l'aborde avec tout le respect et toute la politesse imaginable. Ayant remarqué, après lui avoir fait les compliments ordinaires, qu'elle était fort mélancolique, il lui dit: je ne com-

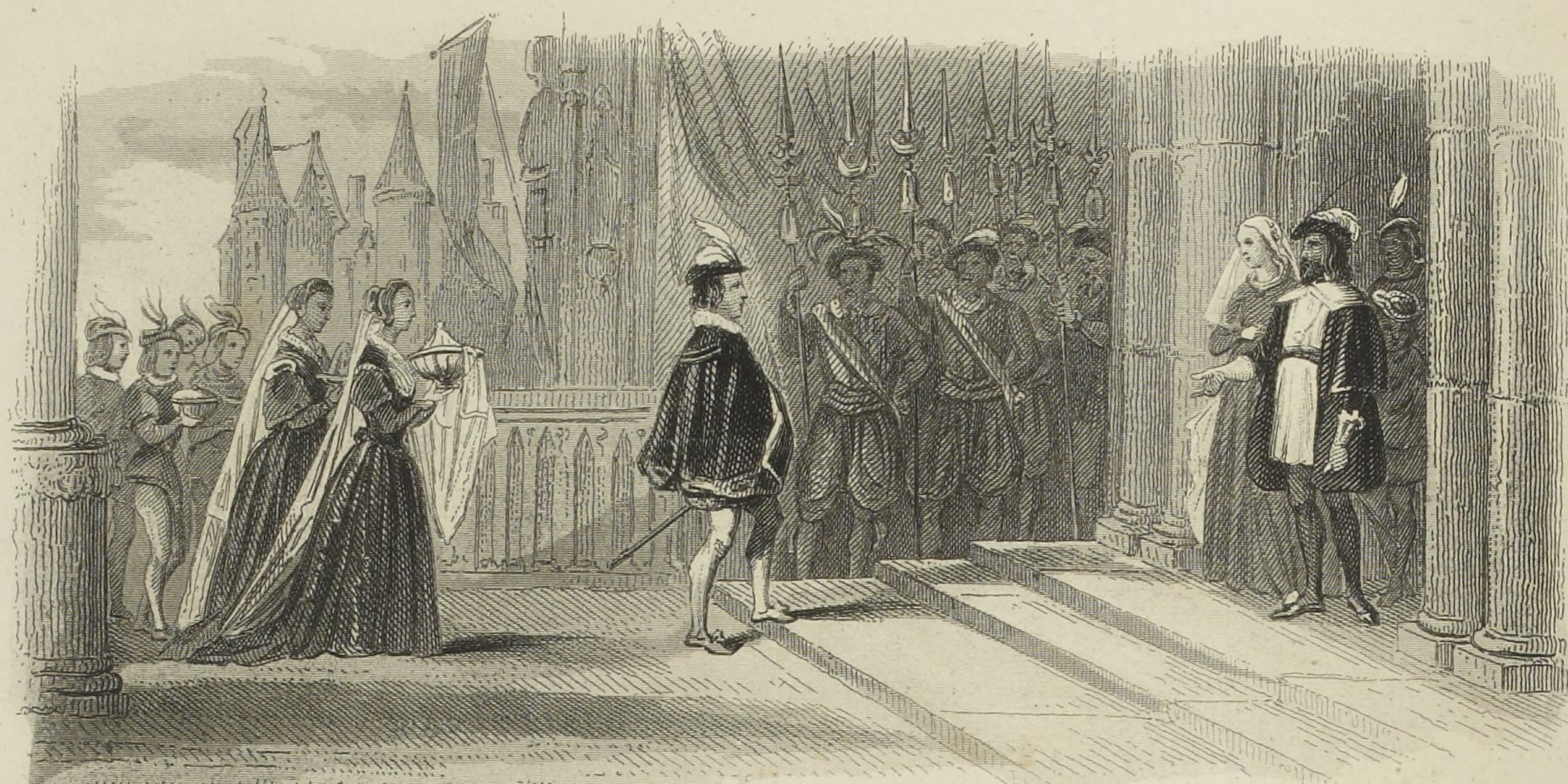





*prends point, madame, comment une personne aussi belle que vous l'êtes peut être aussi triste que vous le paraissez car, quoique je puisse me vanter d'avoir vu une infinité de belles personnes, je puis dire que je n'en ai jamais vues dont la beauté approche de la vôtre. Cela vous plaît à dire, monsieur, lui répondit la princesse; et elle en demeura là. La beauté, reprit Riquet à la Houpe, est un si grand avantage, qu'il doit tenir lieu de tout le reste, et quand on la possède, je ne vois pas qu'il y ait rien qui puisse vous affliger beaucoup. J'aimerais mieux, dit la princesse, être aussi laide que vous, et avoir de l'esprit que d'avoir de la beauté comme j'en ai, et être bête autant que je le suis. Il n'y a rien madame, qui marque davantage avoir de l'esprit, que de croire n'en pas avoir; et il est de la nature de ce bien-là, que plus on en a, plus on croit en manquer. Je ne sais pas cela, dit la princesse; mais je sais bien que je suis fort bête, et c'est de là que vient le chagrin qui me tue. Si ce n'est que cela, madame, qui vous afflige, je puis aisément mettre fin à votre douleur. Et comment ferez vous? dit la princesse.* J'ai le pouvoir, madame, *dit Riquet à la Houpe, de donner de l'esprit autant qu'on en saurait avoir à la personne que je dois aimer le plus; et comme vous êtes, madame, cette personne, il ne tiendra qu'à vous que vous ayez autant d'esprit qu'on en peut avoir, pourvu que vous vouliez bien m'épouser. La princesse demeura tout interdite, et ne répondit rien. Je vois, reprit Riquet à la Houpe, que cette proposition vous fait de la peine, et je ne m'en étonne pas; mais je vous donne un an tout entier pour vous y résoudre. La princesse avait si peu d'esprit, et en même temps une si grande envie d'en avoir, qu'elle*

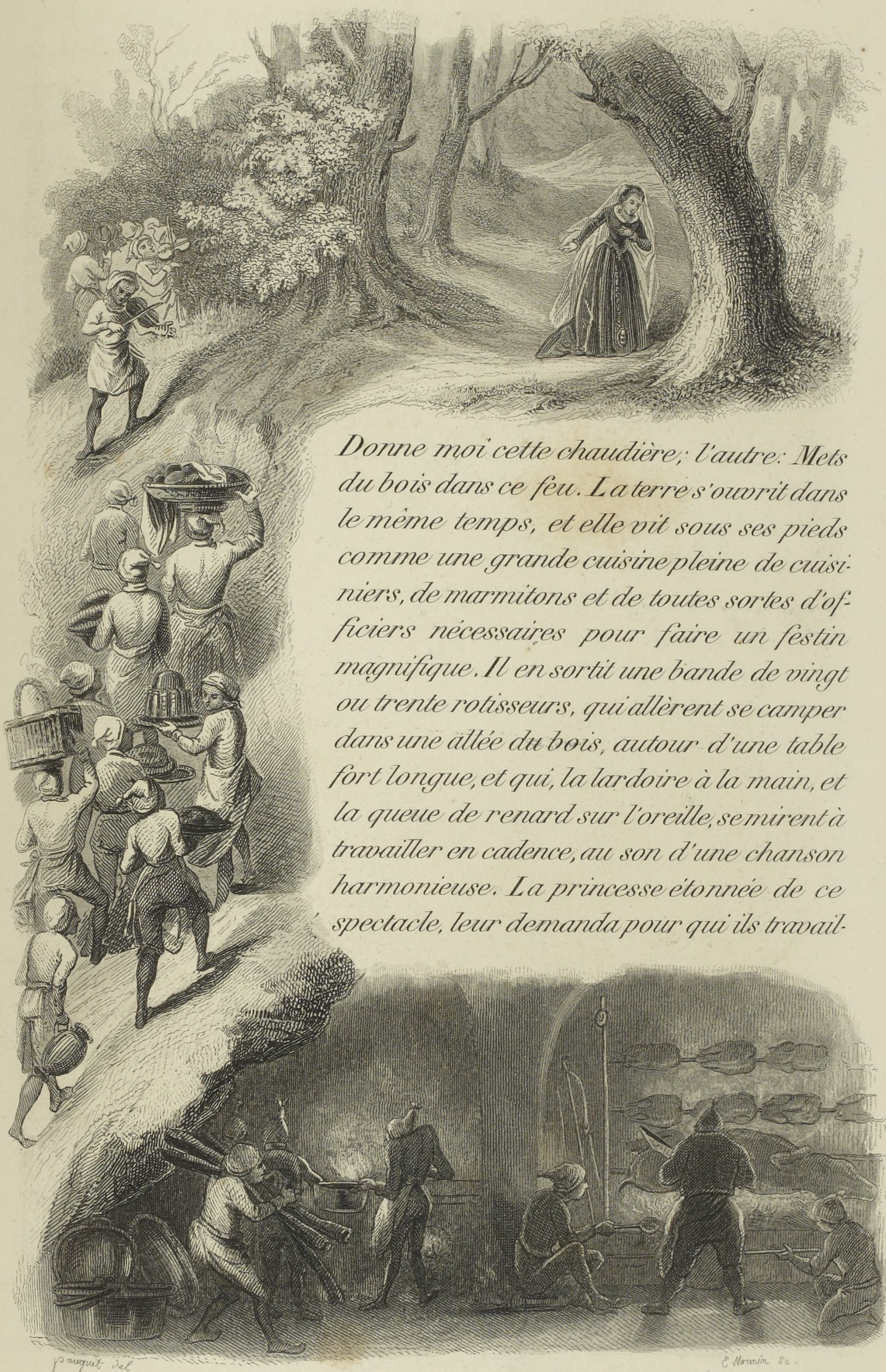


s'imagina que la fin de cette année ne viendrait jamais; de sorte qu'elle accepta la proposition qui lui était faite. Elle n'eut pas plutôt promis à Riquet à la Houpe qu'elle l'épouserait dans un an à pareil jour, qu'elle se sentit toute autre qu'elle n'était auparavant: elle se trouva une facilité incroyable à dire tout ce qu'il lui plaisait, et à le dire d'une manière fine, aisée et naturelle. Elle commença dès ce moment une conversation galante et soutenue avec Riquet à la Houpe, où elle babillait d'une telle façon, que Riquet à la Houpe crut lui avoir donné plus d'esprit qu'il ne s'en était reservé pour lui-même. Quand elle fut retournée au palais, toute la cour ne savait que penser d'un changement si subit et si extraordinaire; car autant on lui avait ouï dire d'impertinences auparavant, autant lui entendait-on dire des choses bien sensées et très-spirituelles. Toute la cour en eut une joie qui ne peut s'imaginer, il n'y eut que sa cadette qui n'en fut pas bien aise, parce que, n'ayant plus sur son aînée l'avantage de l'esprit, elle ne paraissait auprès d'elle qu'une guenon fort désagréable. Le roi se conduisait par ses avis, et allait même quelquefois tenir le conseil dans son appartement. Le bruit de ce changement s'étant répandu, tous les jeunes princes des royaumes voisins firent leurs efforts pour s'en faire aimer, et presque tous la demandèrent en mariage: mais elle n'en trouvait point qui eut assez d'esprit, et elle les écoutait tous sans s'engager à pas un d'eux.






*Cependant il en vint un si puissant, si riche, si spirituel et si bien fait, qu'elle ne put s'empêcher d'avoir de la bonne volonté pour lui. Son père s'en étant aperçu, lui dit qu'il la faisait la maîtresse sur le choix d'un époux, et qu'elle n'avait qu'à se déclarer. Comme plus on a d'esprit, et plus on a de peine à prendre une ferme résolution sur cette affaire, elle demanda, après avoir remercié son père, qu'il lui donna du temps pour y penser. Elle alla par hasard se promener dans le même bois où elle avait trouvé Riquet à la Houpe, pour rêver plus commodément à ce qu'elle avait à faire. Dans le temps qu'elle se promenait, rêvant profondément, elle entendit un bruit sourd sous ses pieds, comme de plusieurs personnes qui vont et viennent et qui agissent. Ayant prêté l'oreille plus attentivement, elle ouït que l'un disait: apporte-moi cette marmite l'autre:*



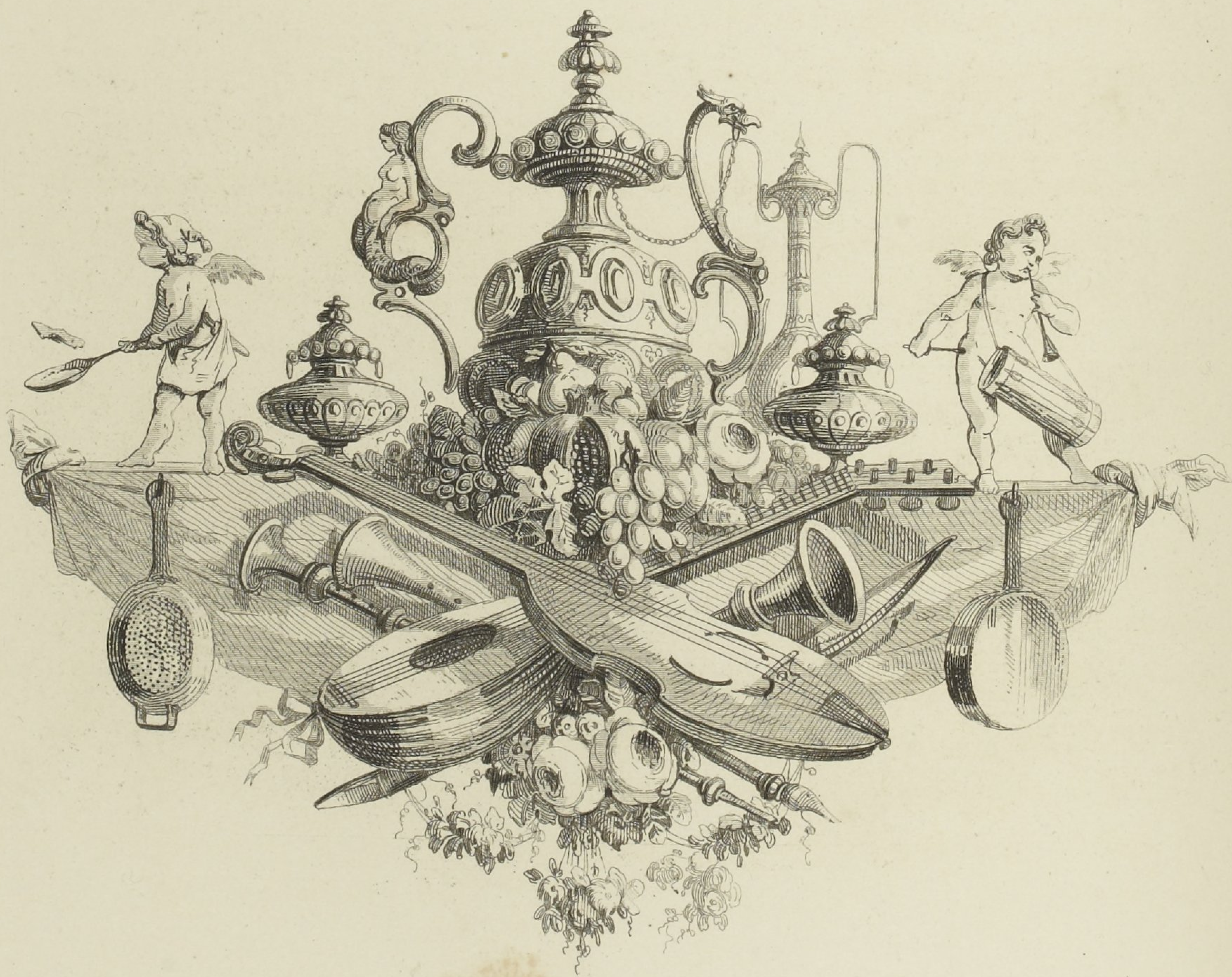

*Donne moi cette chaudière; l'autre: Mets du bois dans ce feu. La terre s'ouvrit dans le même temps, et elle vit sous ses pieds comme une grande cuisine pleine de cuisiniers, de marmitons et de toutes sortes d'officiers nécessaires pour faire un festin magnifique. Il en sortit une bande de vingt ou trente rotisseurs, qui allèrent se camper dans une allée du bois, autour d'une table fort longue, et qui, la lardoire à la main, et la queue de renard sur l'oreille, se mirent à travailler en cadence, au son d'une chanson harmonieuse. La princesse étonnée de ce spectacle, leur demanda pour qui ils travail-*

laient. C'est, Madame, lui répondit le plus apparent de la bande, pour le prince Riquet à la Houpe, dont les noces se feront demain. La princesse, encore plus surprise qu'elle ne l'avait été, et se ressouvenant tout à coup qu'il y avait un an qu'à pareil jour elle avait promis d'épouser le prince Riquet à la Houpe, pensa tomber de son haut. Ce qui faisait qu'elle ne s'en souvenait pas, c'est que quand elle fit cette promesse, elle était une bête et qu'en prenant le nouvel esprit que le prince lui avait donné, elle avait oublié toutes ses sottises. Elle n'eut pas fait trente pas, continuant sa promenade, que Riquet à la Houpe se présenta à elle, brave, magnifique, et comme un prince qui va se marier. Vous me voyez, dit-il, Madame, exact à tenir ma parole, et je ne doute point que vous ne veniez ici pour exécuter la vôtre, et me rendre, en me donnant la main, le plus heureux de tous les hommes. Je vous avouerai franchement, répondit la princesse, que je n'ai pas encore pris ma résolution là-dessus, et que je ne crois pas pouvoir jamais la prendre telle que vous la souhaitez. Vous m'étonnez Madame, lui dit Riquet à la Houpe. Je le crois, dit la princesse; et assurément, si j'avais

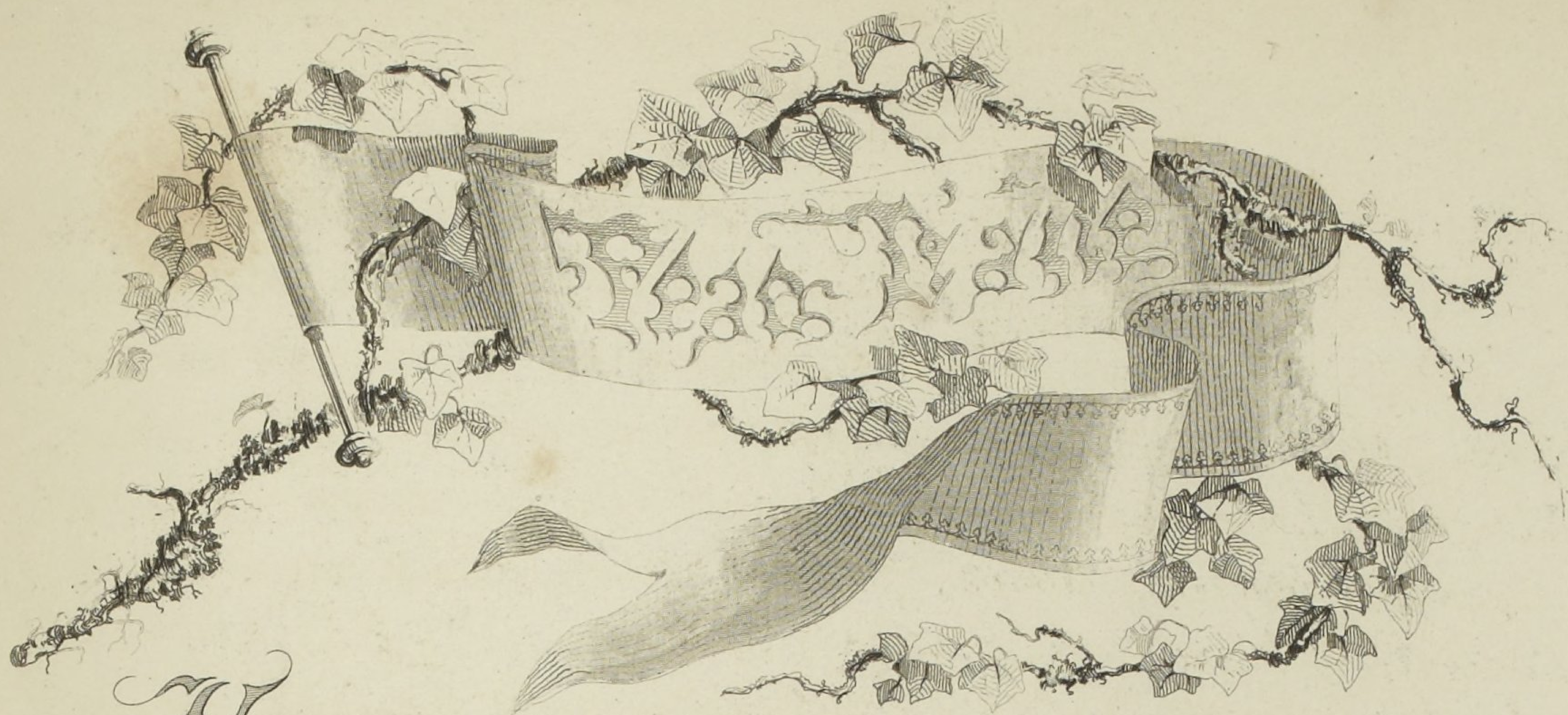


*affaire à un brutal, à un homme sans esprit, je me trouverais bien embarrassée. Une princesse n'a que sa parole, me dirait-il; il faut que vous m'épousiez, puisque vous me l'avez promis; mais comme celui à qui je parle est l'homme du monde qui a le plus d'esprit, je suis sûre qu'il entendra raison. Vous savez que quand je n'étais qu'une bête, je ne pouvais néanmoins me résoudre à vous épouser; comment voulez-vous, qu'ayant l'esprit que vous m'avez donné, qui me rend encore plus difficile en gens que je n'étais, je prenne aujourd'hui une résolution que je n'ai pu prendre dans ce temps-là? Si vous pensiez tout de bon à m'épouser, vous avez eu grand tort de m'ôter ma bêtise, et de me faire voir plus clair que je ne voyais. Si un homme sans esprit, répondit Riquet à la Houpe, serait bien reçu, comme vous venez de le dire, à vous reprocher votre manque de parole, pourquoi voulez-vous, Madame, que je n'en use pas de même dans une chose où il y va de tout le bonheur de ma vie? Est-il raisonnable que les personnes qui ont de l'esprit, soient d'une pire condition que celles qui n'en ont pas. Le pouvez-vous prétendre, vous qui en avez tant, et qui avez tant souhaité d'en avoir? Mais venons au fait, s'il vous plaît. A la réserve de ma laideur, y a-t-il quelque chose en moi qui vous déplaise? Etes-vous mécontente de ma naissance, de mon esprit, de mon humeur et de mes manières? nullement, répondit la princesse; j'aime en vous tout ce que vous venez de me dire, si cela est ainsi, reprit Riquet à la Houpe, je vais être heureux puisque vous pouvez me rendre le plus aimable de tous les hommes. Comment cela se peut-il faire? lui dit la princesse. Cela se fera, répondit Riquet à la Houpe, si vous m'aimez assez pour souhaiter que cela soit; et afin, Madame, que vous n'en doutiez pas, sachez que la même Fée, qui au jour de ma naissance, me fit le don de pouvoir rendre spirituelle la personne qui me plairait, vous a fait aussi le don de pouvoir rendre beau celui que vous aimerez, et à qui vous voudrez bien faire cette faveur. Si la chose est ainsi, dit la princesse, je souhaite que vous deveniez le prince du monde le plus aimable, et je vous en fais le don autant qu'il est en moi. La princesse n'eut pas plutôt prononcé ces paroles, que Riquet à la Houpe parut à ses yeux l'homme du monde le plus beau, le mieux fait et le plus aimable qu'elle eut jamais vu. Quelques-uns assurent que ce ne furent point les charmes de la Fée qui opérèrent, mais que l'a-*

*mour seul fit cette métamorphose. Ils disent que la princesse, ayant fait réflexion sur la persévérance de son amant, sur sa discrétion, et sur toutes les bonnes qualités de son âme et de son esprit, ne vit plus la difformité de son cœur ni la laideur de son visage; que sa bosse ne lui sembla plus que le bon air d'un homme qui fait le gros dos et qu'au lieu que jusqu'alors elle l'avait vu boîter effroyablement, elle ne lui trouva plus qu'un certain air penché qui la charmait. Ils disent encore que ses yeux, qui étaient louches, ne lui en parurent que plus brillants; que leur déréglement passa dans son esprit pour la marque d'un violent excès d'amour, et qu'enfin son gros nez rouge eut pour elle quelque chose de martial et d'héroïque. Quoiqu'il en soit la princesse lui promit sur-le-champ de l'épouser, pourvu qu'il en obtint le consentement du roi son père. Le roi, ayant su que sa fille avait beaucoup d'estime pour Riquet à la Houpe, qu'il connaissait d'ailleurs pour un prince très-spirituel et très-sage, le reçut avec plaisir pour son gendre. Dès le lendemain, les noces furent faites, ainsi que Riquet à la Houpe l'avait prévu, et selon les ordres qu'il en avait donnés longtemps auparavant.*

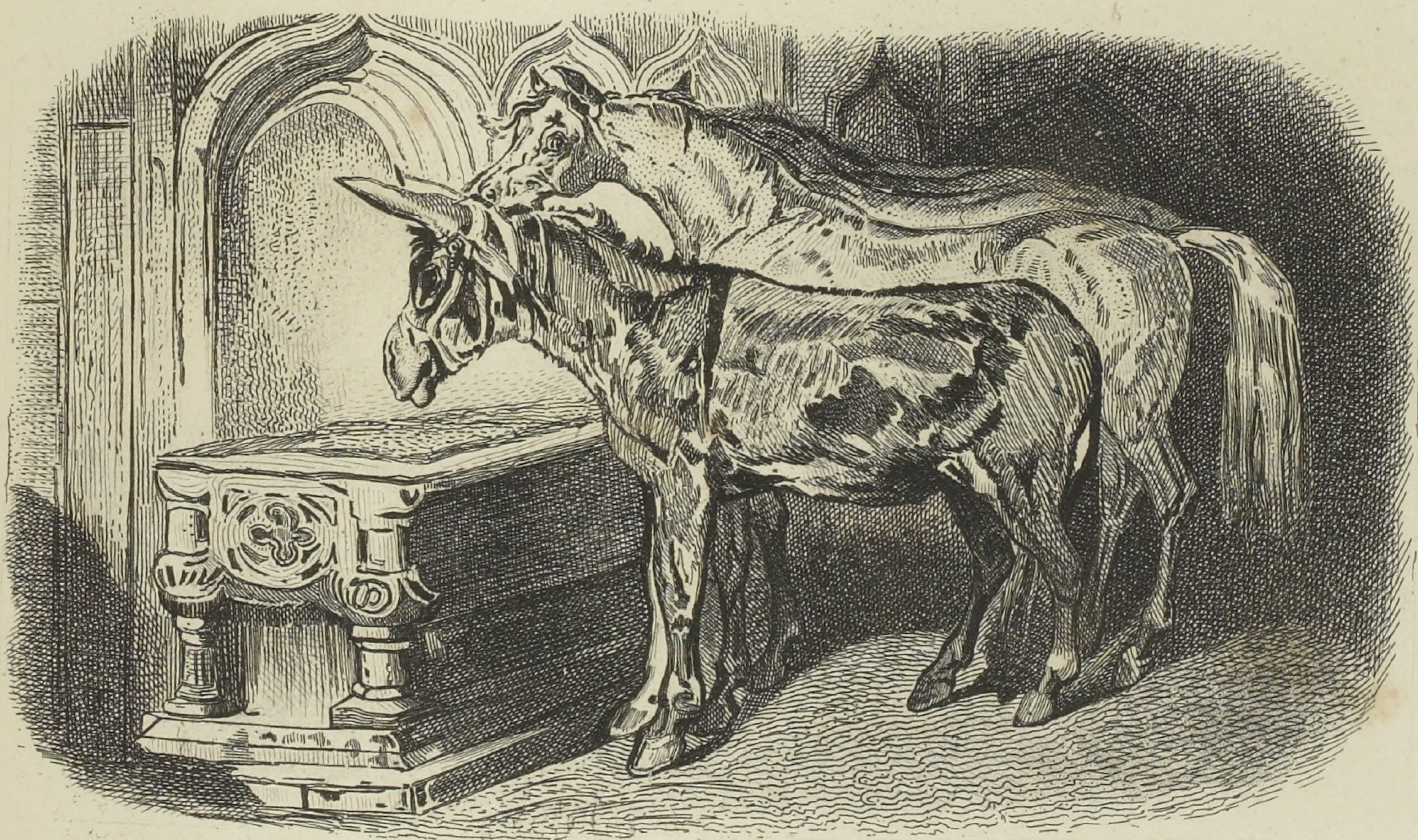



PEAU D'ANE
B.R




*Il était une fois un roi si grand, si aimé de ses peuples, si respecté de tous ses voisins et de ses alliés, qu'on pouvait dire qu'il était le plus heureux de tous les monarques. Son bonheur était encore confirmé par le choix qu'il avait fait d'une princesse aussi belle que vertueuse; et ces heureux époux vivaient dans une union parfaite. De leur chaste hymen était née une fille douée de tant de grâces et de charmes, qu'ils ne regrettaient point de n'avoir pas une plus ample lignée.*

*La magnificence, le goût et l'abondance régnaient dans son palais; les ministres étaient sages et habiles; les courtisans vertueux et attachés; les domestiques fidèles et laborieux; les écuries vastes et remplies des plus beaux chevaux du monde, couverts de riches caparaçons. Mais ce qui étonnait les étrangers qui venaient admirer ces belles écuries, c'est qu'au lieu le plus apparent, un maître âne étalait de longues et grandes oreilles.*



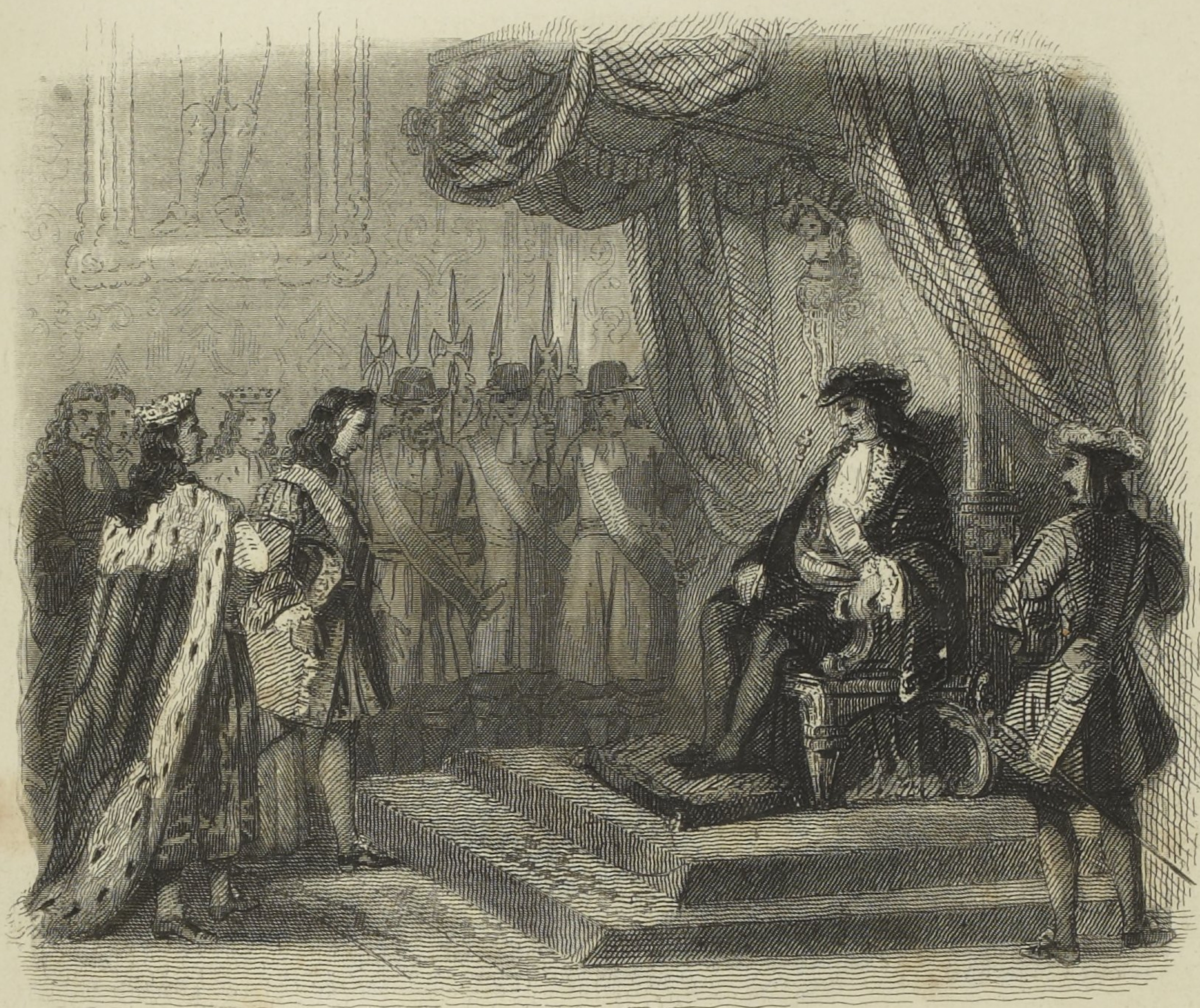
*Ce n'était pas par fantaisie, mais avec raison, que le roi lui avait donné une place particulière et distinguée. Les vertus de ce rare animal méritaient cette distinction, puisque la nature l'avait formé si extraordinaire, que sa litière, au lieu d'être malpropre, était couverte tous les matins, avec profusion, de beaux écus au soleil et de louis d'or de toute espèce, qu'on allait recueillir à son réveil.*

*Or, comme les vicissitudes de la vie s'étendent aussi bien sur les rois que sur les sujets, et que tous les biens sont mêlés de quelques maux, le ciel permit que la reine fût tout à coup attaquée d'une maladie, pour laquelle, malgré la science et l'habileté des médecins, on ne put trouver aucun secours. La désolation fut générale. Le roi sensible et amoureux malgré le proverbe fameux qui dit que l'hymen est le tombeau de l'amour s'affligeait sans modération, faisait des vœux ardents à tous les temples de son royaume, offrait sa vie pour celle d'une épouse si chérie; mais les dieux et les fées étaient invoqués en vain. La reine, sentant sa dernière heure approcher, dit à son époux qui fondait en larmes:*



*Trouvez bon, avant que je meure, que j'exige une chose de vous; c'est que, s'il vous prenait envie de vous remarier....* A ces mots, *le roi fit des cris pitoyables prit les mains de sa femme, les baigna de pleurs, en l'assurant qu'il était superflu de lui parler d'un second hyménée. Non, non, dit-il enfin, ma chère reine, parlez-moi plutôt de vous suivre. L'État*

*reprit la reine avec une fermeté qui augmentait les regrets de ce prince, l'État, qui doit exiger des successeurs, ne vous ayant donné qu'une fille, doit vous presser d'avoir des fils qui vous ressemblent: mais je vous demande instamment, par tout l'amour que vous avez eu pour moi, de ne céder à l'empressement de vos peuples que*



*lorsque vous aurez trouvé une princesse plus belle et mieux faite que moi; j'en veux votre serment, et alors je mourrai contente. On présume que la reine, qui ne manquait pas d'amour-propre, avait exigé ce serment, pensant bien que, ne croyant pas qu'il fût au monde personne qui put l'égaler, c'était assurer que le roi ne se remarierait jamais. Enfin elle mourut. Jamais mari ne fit tant de vacarme: pleurer, sanglotter jour et nuit, menus droits du veuvage, furent son unique occupation.*

*Les grandes douleurs ne durent pas. D'ailleurs les grands de l'État s'assemblèrent,* et vinrent en corps *demander au roi de se marier.*

*Cette première proposition lui parut dure, et lui fit répandre de nouvelles larmes. Il allégua le serment qu'il avait fait à la reine, défiant tous ses conseillers de pouvoir trouver une princesse plus belle, mieux faite que feu sa femme, pensant que cela était impossible. Mais le conseil traita de babiole une telle promesse, et dit qu'il importait peu de la beauté, pourvu qu'une reine soit vertueuse et point stérile; que l'État demandait des princes pour son repos et sa tranquillité, qu'à la vérité l'infante avait toutes les qualités requises pour faire une grande reine, mais qu'il fallait lui choisir un étranger pour époux; et qu'alors, ou cet étranger l'emmenerait chez lui, ou que, s'il régnait avec elle, ses enfants ne seraient plus réputés du même sang; et que, n'y ayant point de prince de son nom les peuples voisins pouvaient leur susciter des guerres qui entraîneraient la ruine du royaume. Le roi, frappé de ces considérations, promit qu'il songerait à les contenter.*

*Effectivement il chercha parmi les princesses à marier qui serait celle qui pourrait lui convenir. Chaque jour on lui apportait des* portraits charmants, *mais aucun n'avait les grâces de la feue reine, ainsi il ne se déterminait point.*



*Malheureusement il s'avisa de trouver que l'infante sa fille était non seulement belle et bien faite à ravir, mais qu'elle surpassait encore de beaucoup la reine sa mère en esprit et en agréments: sa jeunesse, l'agréable fraîcheur de son beau teint enflamma le roi d'un feu si violent, qu'il ne put le cacher à l'infante, et lui dit qu'il avait résolu de l'épouser, puisqu'elle seule pouvait le dégager de son serment.*

*La jeune princesse, remplie de vertu et de pudeur, pensa s'évanouir à cette horrible proposition, elle se jeta aux pieds du roi son père, et le conjura avec toute la force qu'elle put trouver dans son esprit, de ne la pas contraindre à commettre un tel crime.*

*Le roi, qui s'était mis en tête ce bizarre projet, avait consulté* un vieux druide *pour mettre la conscience de la princesse en repos. Ce druide, moins religieux qu'ambitieux, sacrifia à l'honneur d'être confident d'un grand roi l'intérêt de l'innocence et de la vertu, et s'insinua avec tant d'adresse dans l'esprit du roi, lui adoucit tellement le crime qu'il allait commettre, qu'il lui persuada même que c'était une œuvre pie que d'épouser sa fille.*



Ce prince, flatté par les discours de ce scélérat, l'embrassa, et revint d'avec lui plus entêté que jamais de son projet : il fit donc ordonner à l'infante de se préparer à lui obéir.

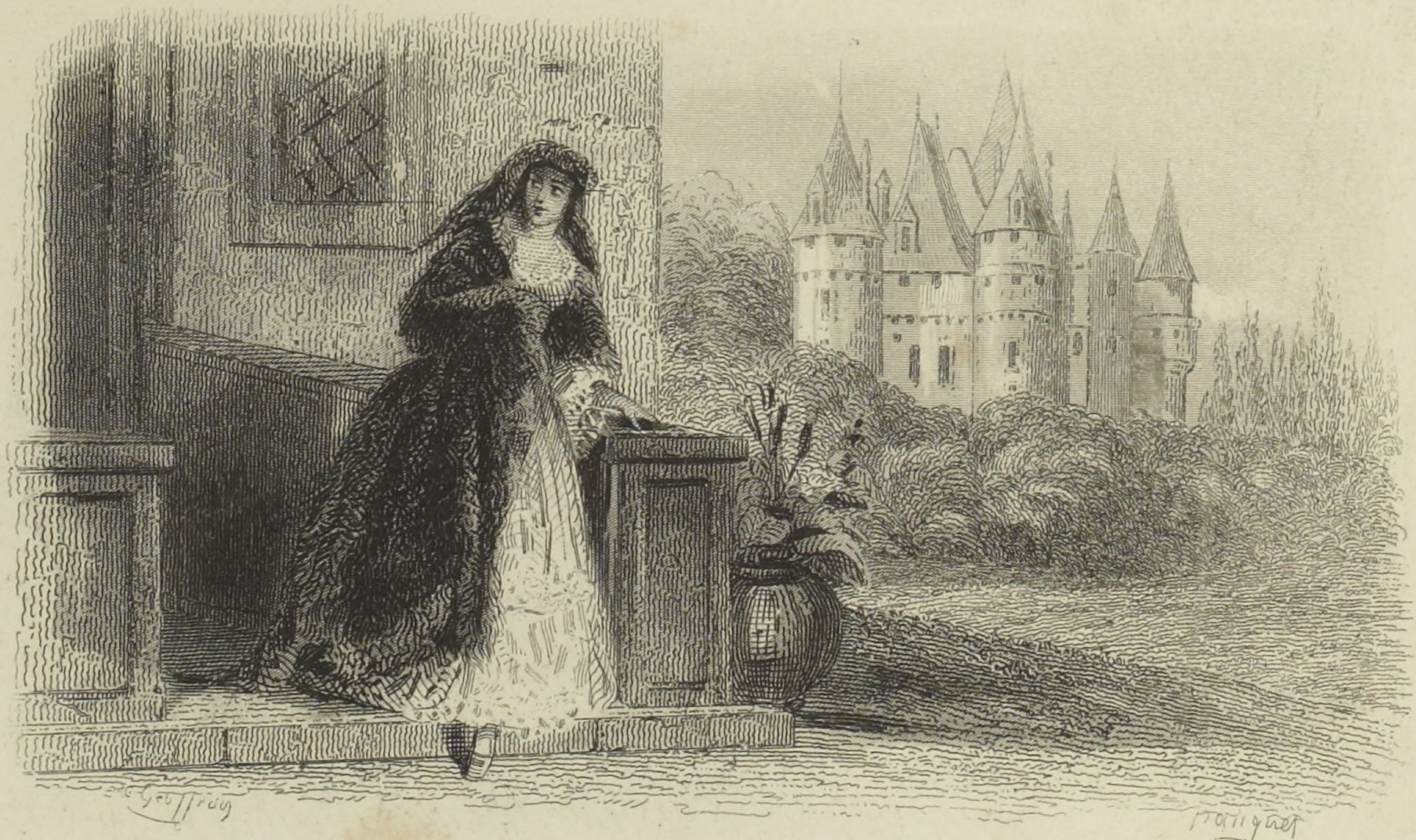
La jeune princesse, outrée d'une vive douleur, n'imagina rien autre chose que d'aller trouver la fée des Lilas sa marraine. Pour cet effet, elle partit la même nuit dans un joli cabriolet, attelé d'un gros mouton, qui savait tous les chemins.

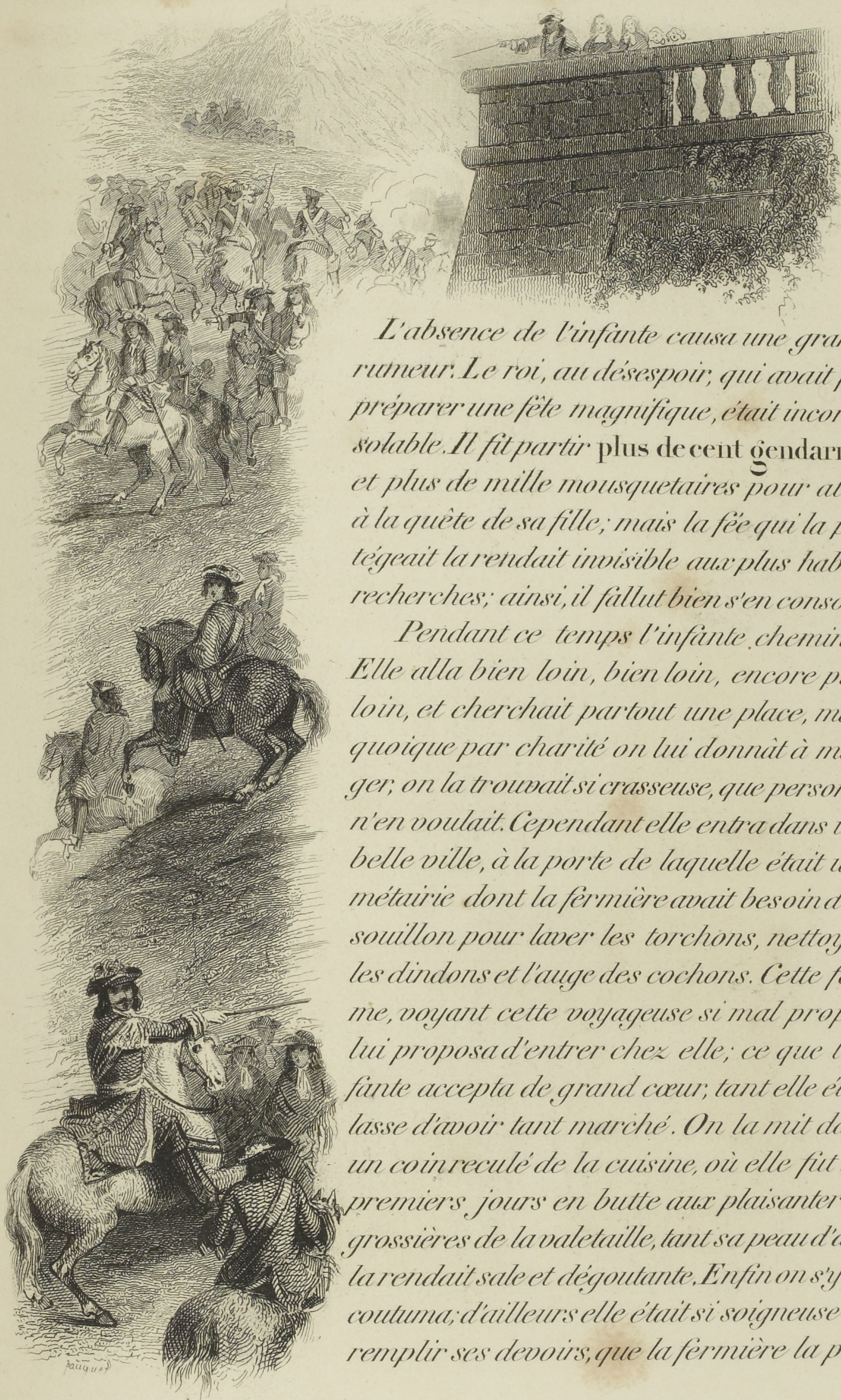


Elle y arriva heureusement. La fée, qui aimait l'infante, lui dit qu'elle savait tout ce qu'elle venait lui dire, mais qu'elle n'eût aucun souci, que rien ne lui pouvait nuire, si elle exécutait fidèlement ce qu'elle lui allait prescrire. Car, ma chère enfant, lui dit-elle, ce serait une grande faute que d'épouser votre père; mais, sans le contredire, vous pouvez l'éviter. Dites-lui que, pour remplir une fantaisie que vous avez, il faut qu'il vous donne une robe de la couleur du temps; jamais, avec tout son amour et son pouvoir, il ne pourra y parvenir. La princesse remercia bien sa marraine; et dès le lendemain matin, elle dit au roi son père ce que la fée lui avait conseillé, et protesta qu'on ne tirerait d'elle aucun aveu qu'elle n'eût la robe couleur du temps. Le roi, ravi de l'espérance qu'elle lui donnait,

assembla les plus fameux ouvriers, et leur commanda cette robe, sous la condition que, s'ils ne pouvaient réussir, il les ferait tous pendre. Il n'eut pas le chagrin d'en venir à cette extrémité, dès le second jour, ils apportèrent la robe si désirée. L'empyrée n'est pas d'un plus beau bleu, lorsqu'il est ceint de nuages d'or, que cette belle robe lorsqu'elle fut étalée. L'infante en fut toute contristée; et ne savait comment se tirer d'embarras. Le roi pressait la conclusion. Il fallut recourir encore à la marraine, qui, étonnée de ce que son secret n'avait pas réussi, lui dit d'essayer d'en demander une couleur de la lune. Le roi, qui ne pouvait lui rien refuser, envoya chercher les plus habiles ouvriers, et leur commanda si expressément une robe couleur de la lune, qu'entre ordonner et l'apporter il n'y eut pas vingt-quatre heures. L'infante, plus charmée de cette superbe robe que des soins du roi son père, s'affligea immodérément lorsqu'elle fut avec ses femmes et sa nourrice. La fée des Lilas, qui savait tout, vint au secours de l'affligée princesse, et lui dit: Ou je me trompe fort, ou je crois que, si vous demandez une robe couleur de soleil; nous viendrons à bout de dégoûter le roi votre père; car jamais on ne pourra parvenir à faire une pareille robe, ou nous gagnerons toujours du temps. L'infante en convint, demanda la robe; et l'amoureux roi donna sans regret tous les diamans et les rubis de sa couronne pour aider à ce superbe ouvrage, avec ordre de ne rien épargner pour rendre cette robe égale au soleil. Aussi, dès qu'elle parut, tous ceux qui la virent déployée furent obligés de fermer les yeux, tant ils furent éblouis. C'est de ce temps que datent les lunettes vertes et les verres noirs. Que devint l'infante à cette vue? jamais on n'a rien vu de si beau et de si artistement ouvré. Elle était confondue; et, sous prétexte d'en avoir mal aux yeux, elle se retira dans sa chambre, où la fée l'attendait plus honteuse qu'on ne put dire. Ce fut bien pis; car, en voyant la robe du soleil, elle devint rouge de colère. Oh! pour le coup, ma fille, dit-elle à l'infante, nous allons mettre l'indigne amour de votre père à une terrible épreuve. Je le crois bien entêté de ce mariage, qu'il soit si prochain; mais je pense qu'il sera un peu étourdi de la

demande que je vous conseille de lui faire; c'est la peau de cet âne qu'il aime si passionément, et qui fournit à toutes ses dépenses avec tant de profusion; allez, et ne manquez pas de lui dire que vous désirez cette peau. L'infante ravie de trouver encore un moyen d'éluder un mariage qu'elle détestait, et qui pensait en même temps que son père ne pourrait jamais se résoudre à sacrifier son âne, vint le trouver, et lui exposa son désir pour la peau de ce bel animal. Quoique le roi fut étonné de cette fantaisie, il ne balança pas à la satisfaire. Le pauvre âne fut sacrifié, et la peau galamment apportée à l'infante, qui, ne voyant plus aucun moyen d'éluder son malheur, s'allait désespérer, lorsque sa marraine accourut. Que faites-vous ma fille! dit-elle, voyant la princesse déchirant ses cheveux et meurtrissant ses belles joues. Voici le moment le plus heureux de votre vie. Enveloppez vous de cette peau, sortez de ce palais, et allez tant que terre pourra vous porter; lorsqu'on sacrifie tout à la vertu, les dieux savent en récompenser. Allez, j'aurai soin que votre toilette vous suive partout; en quelque lieu que vous vous arrêtiez, votre cassette, où seront vos habits et vos bijoux, suivra vos pas sous terre; et voici ma baguette que je vous donne; en frappant la terre quand vous aurez besoin de cette cassette, elle paraîtra devant vos yeux: mais hâtez-vous de partir, et ne tardez pas. L'infante embrassa mille fois sa marraine, la pria de ne pas l'abandonner, s'affubla de cette vilaine peau, après s'être barbouillée de suie de cheminée, et sortit de ce riche palais sans être reconnue de personne.





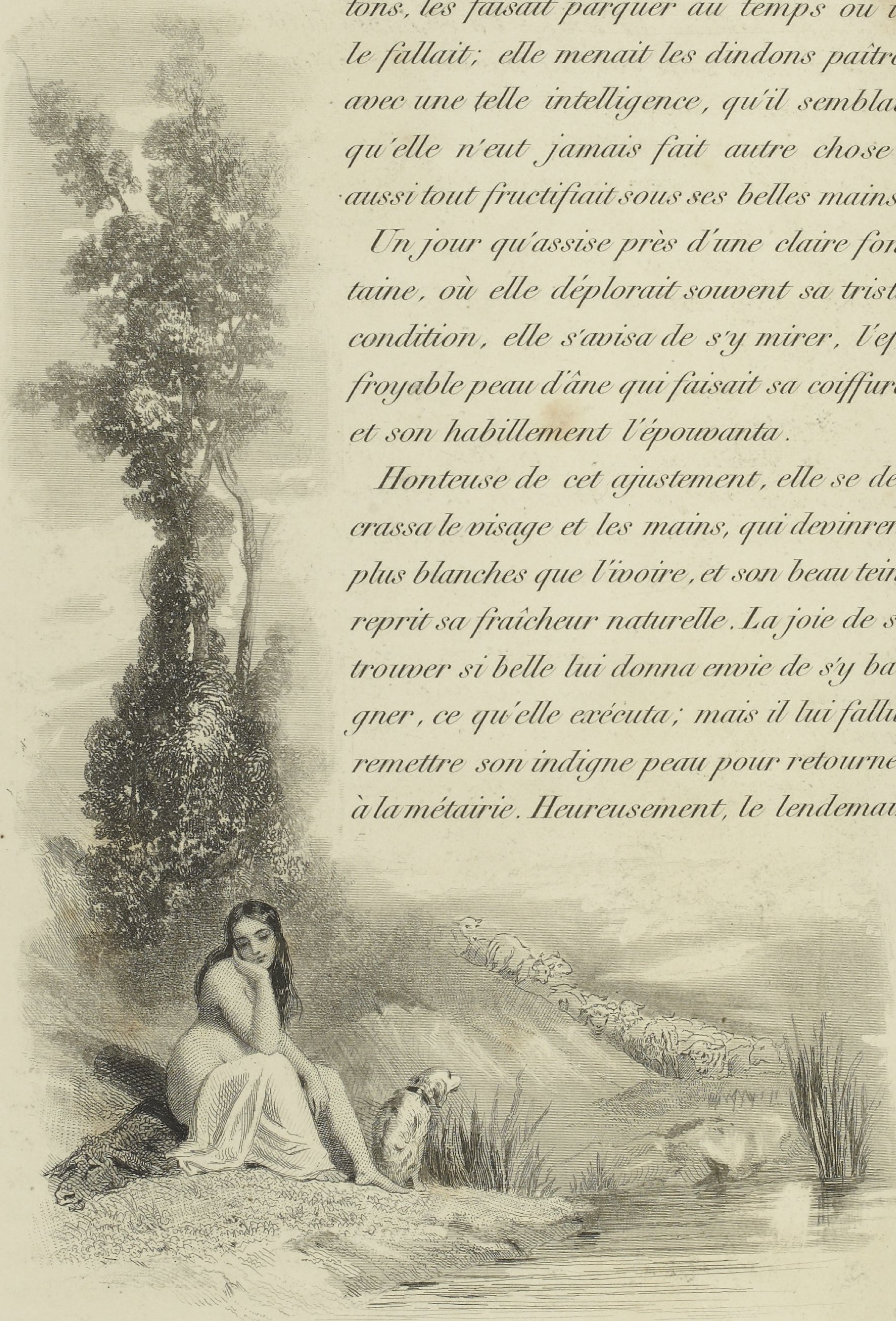
L'absence de l'infante causa une grande rumeur. Le roi, au désespoir, qui avait fait préparer une fête magnifique, était inconsolable. Il fit partir plus de cent gendarmes et plus de mille mousquetaires pour aller à la quête de sa fille; mais la fée qui la protégeait la rendait invisible aux plus habiles recherches; ainsi, il fallut bien s'en consoler.

Pendant ce temps l'infante cheminait. Elle alla bien loin, bien loin, encore plus loin, et cherchait partout une place, mais, quoique par charité on lui donnât à manger, on la trouvait si crasseuse, que personne n'en voulait. Cependant elle entra dans une belle ville, à la porte de laquelle était une métairie dont la fermière avait besoin d'un souillon pour laver les torchons, nettoyer les dindons et l'auge des cochons. Cette femme, voyant cette voyageuse si mal propre, lui proposa d'entrer chez elle; ce que l'infante accepta de grand cœur; tant elle était lasse d'avoir tant marché. On la mit dans un coin reculé de la cuisine, où elle fut les premiers jours en butte aux plaisanteries grossières de la valetaille, tant sa peau d'âne la rendait sale et dégoutante. Enfin on s'y accoutuma; d'ailleurs elle était si soigneuse de remplir ses devoirs, que la fermière la prit

*sous sa protection. Elle conduisait les moutons, les faisait parquer au temps où il le fallait; elle menait les dindons paître avec une telle intelligence, qu'il semblait qu'elle n'eut jamais fait autre chose; aussi tout fructifiait sous ses belles mains.*

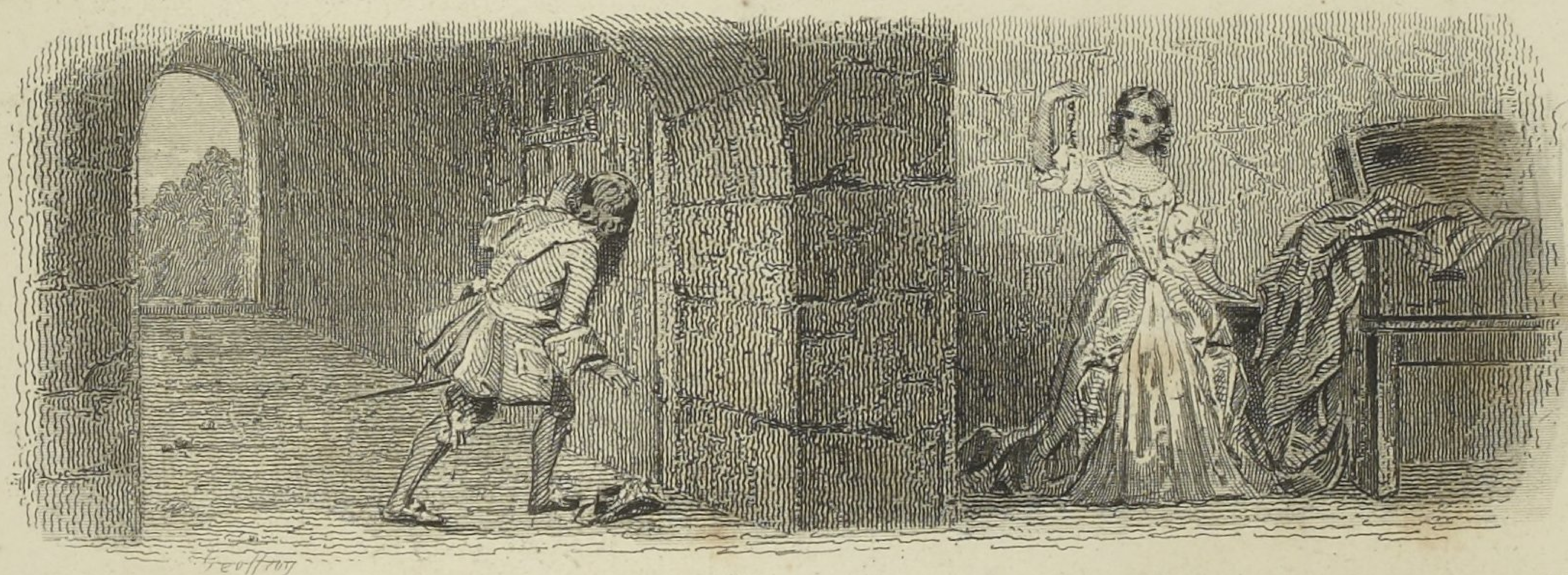
*Un jour qu'assise près d'une claire fontaine, où elle déplorait souvent sa triste condition, elle s'avisa de s'y mirer, l'effroyable peau d'âne qui faisait sa coiffure et son habillement l'épouvanta.*

*Honteuse de cet ajustement, elle se décrassa le visage et les mains, qui devinrent plus blanches que l'ivoire, et son beau teint reprit sa fraîcheur naturelle. La joie de se trouver si belle lui donna envie de s'y baigner, ce qu'elle exécuta; mais il lui fallut remettre son indigne peau pour retourner à la métairie. Heureusement, le lendemain*



*était un jour de fête ; ainsi elle eut le loisir de tirer sa cassette, d'arranger sa toilette, de poudrer ses beaux cheveux, et de mettre sa belle robe couleur du temps. Sa chambre était si petite, que la queue de cette belle robe ne pouvait pas s'étendre. La belle princesse se mira et s'admira elle-même, avec raison, si bien qu'elle résolut, pour se désennuyer, de mettre tour à tour ses belles robes, les fêtes et dimanches, ce qu'elle exécuta ponctuellement. Elle mêlait des fleurs et des diamants dans ses beaux cheveux avec un air admirable et souvent elle soupirait de n'avoir pour témoins de sa beauté que ses moutons et ses dindons, qui l'aimaient autant avec son horrible peau d'âne, dont on lui avait donné le nom dans cette ferme.*

*Un jour de fête que Peau d'Ane avait mis la robe couleur du soleil, le fils du roi à qui cette ferme appartenait, vint y descendre pour se reposer en revenant de la chasse. Ce prince était jeune, beau et admirablement bien fait, l'amour de son père et de la reine sa mère, adoré des peuples. On offrit une collation champêtre à ce jeune prince, qu'il accepta ; puis il se mit à parcourir les basses-cours et tous les recoins. En courant ainsi de lieu en lieu ; il entra dans une sombre allée, au bout de laquelle il vit une porte fermée. La curiosité lui fit mettre* l'œil à la serrure.

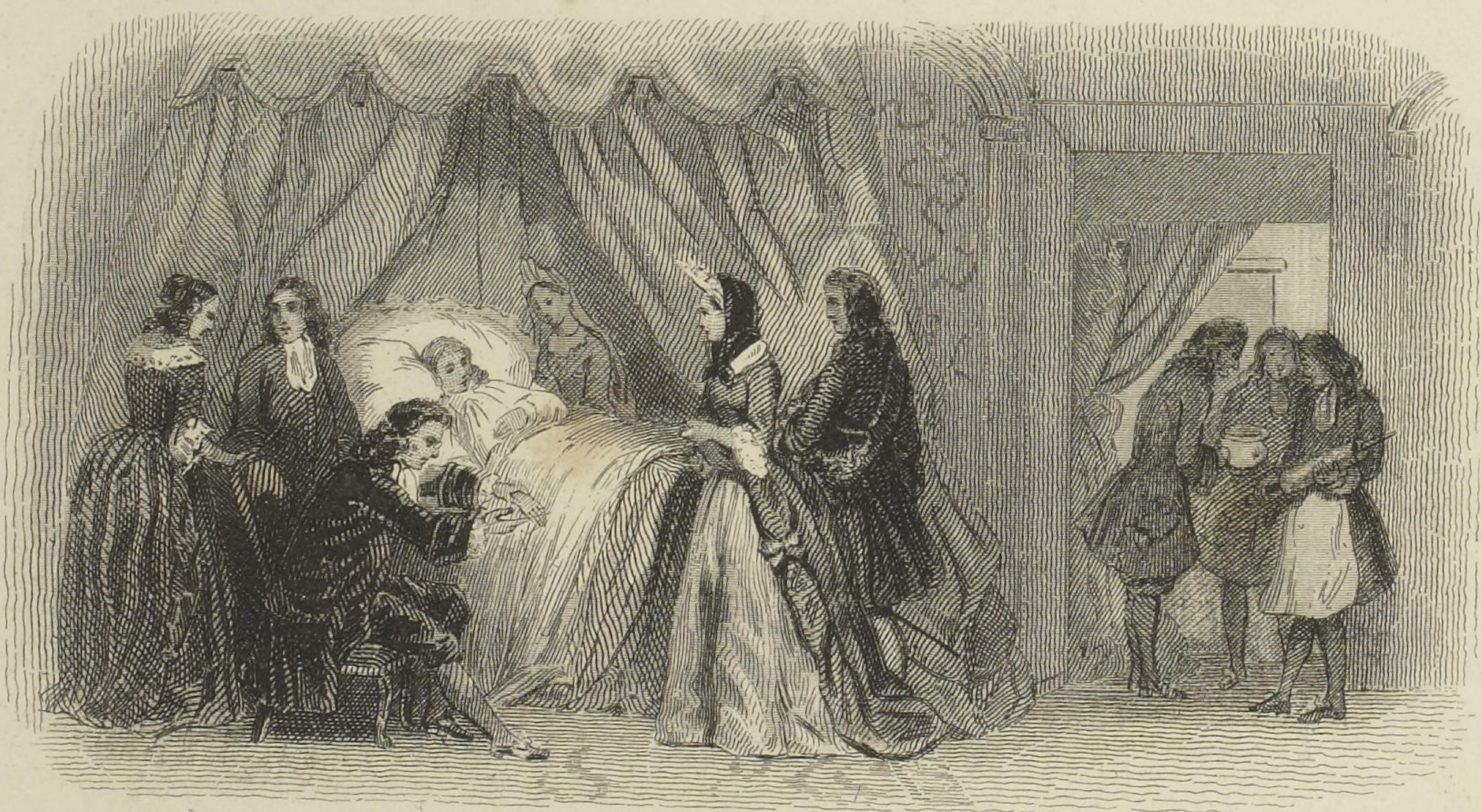


*Mais que devint il, en apercevant la princesse si belle et si richement vêtue qu'à son air noble et modeste il prit pour une divinité ? L'impétuosité du sentiment qu'il éprouva dans ce moment l'aurait porté à enfoncer la porte, sans le respect que lui inspira cette ravissante personne.*

*Il sortit avec peine de cette petite allée sombre et obscure, mais ce fut pour s'informer qui était la personne qui demeurait dans cette petite chambre. On lui répondit que c'était une souillon qu'on*

*nommait Peau d'Ane, à cause de la peau dont elle s'habillait; et qu'elle était si sale et si crasseuse, que personne ne la regardait ni ne lui parlait; et qu'on ne l'avait prise que par pitié pour garder les moutons et les dindons.*

*Le prince, peu satisfait de cet éclaircissement, vit bien que ces gens grossiers n'en savaient pas davantage, et qu'il était inutile de les questionner. Il revint au palais du roi, son père, plus amoureux qu'on ne peut dire, ayant continuellement devant les yeux la belle image de cette divinité qu'il avait vue par le trou de la serrure. Il se repentit de n'avoir pas heurté à la porte, et se promit bien de n'y pas manquer une autre fois. Mais l'agitation de son sang, causée par l'ardeur de son amour, lui donna dans la même nuit une fièvre si terrible, que bientôt* il fut réduit à l'extrémité. *La reine, sa mère, qui n'avait que lui d'enfant, se désespérait de ce que tous les remèdes étaient inutiles. Elle promettait en vain les plus grandes récompenses aux médecins; ils y employaient tout leur art, mais rien ne guérissait le prince.*



*Enfin ils devinèrent qu'un mortel chagrin causait tout ce ravage; ils en avertirent la reine, qui, toute pleine de tendresse pour son fils, vint le conjurer de dire la cause de son mal; et que quand il s'agirait de lui céder sa couronne, le roi son père descendrait de son trône sans regret pour l'y faire*

monter; que s'il désirait quelque princesse, quand même on serait en guerre avec le roi son père, et qu'on eût de justes sujets de s'en plaindre, on sacrifierait tout pour obtenir ce qu'il désirait; mais qu'elle le conjurait de ne pas se laisser mourir, puisque de sa vie dépendait la leur. La reine n'acheva pas ce touchant discours sans mouiller le visage du prince d'un torrent de larmes. Madame, lui dit enfin le prince avec une voix fort faible, je ne suis pas assez dénaturé pour désirer la couronne de mon père; plût au ciel qu'il vive de longues années, et qu'il veuille bien que je sois longtemps le plus fidèle et le plus respectueux de ses sujets. Quand aux princesses que vous m'offrez, je n'ai point encore pensé à me marier, et vous pensez bien que, soumis comme je le suis à vos volontés, je vous obéirai toujours, quoi qu'il m'en coûte. Ah! mon fils, reprit la reine, rien ne nous coûtera pour te sauver la vie; mais, mon cher fils, sauve la mienne et celle du roi ton père, en me déclarant ce que tu désires, et sois bien assuré qu'il te sera accordé. Eh bien! madame, dit-il, puisqu'il faut vous déclarer ma pensée, je vais vous obéir; je me ferais un crime de mettre en danger deux têtes qui me sont si chères. Oui, ma mère, je désire que Peau d'Ane me fasse un gâteau, et que, dès qu'il sera fait, on me l'apporte. La reine, étonnée de ce nom bizarre, demanda qui était cette Peau d'Ane. C'est, madame, reprit un de ses officiers qui par hazard avait vu cette fille, c'est, dit-il, la plus vilaine bête après le loup; une noire peau, une crasseuse qui loge dans votre métairie, et qui garde vos dindons. N'importe, dit la reine; mon fils, au retour de la chasse, a peut-être mangé de sa pâtisserie; c'est une fantaisie de malade; en un mot, je veux que Peau d'Ane, puisque Peau d'Ane y a, lui fasse promptement un gâteau. On courut à la métairie, et l'on fit venir Peau d'Ane, pour lui ordonner de faire de son mieux un gâteau pour le prince.

Quelques auteurs ont assuré qu'au moment que ce prince avait mis l'œil à la serrure, Peau d'Ane l'avait aperçu; et puis que, regardant par sa petite fenêtre, elle avait vu ce prince si jeune, si beau et si bien fait, que l'idée lui en était restée, et que ce souvenir

lui avait coûté quelques soupirs, Quoiqu'il en soit, Peau d'Ane l'ayant vu, ou en ayant beaucoup entendu parler avec éloge, ravie de pouvoir trouver un moyen d'être connue, s'enferma dans sa chambrette, jeta sa vilaine peau, se décrassa le visage et les mains, se coiffa de ses blonds cheveux, mit un beau corset d'argent brillant, un jupon pareil, et se mit à faire le gâteau tant désiré ; elle prit de la plus pure farine, des œufs et du beurre bien frais. En travail-



lant, soit de dessein ou autrement, une bague qu'elle avait au doigt tomba dans la pâte, s'y mêla, et dès que le gâteau fut cuit, s'affublant de son horrible peau d'âne, elle donna le gâteau à l'officier à qui elle demanda des nouvelles du prince : mais cet homme, ne daignant pas lui répondre, courut chez le prince lui porter ce gâteau.

Le prince le prit avidement des mains de cet homme, et le mangea avec une telle vivacité, que les médecins qui étaient présents ne manquèrent pas de dire que cette fureur n'était pas un bon signe : effectivement le prince pensa s'étrangler par la bague qu'il trouva dans un des morceaux du gâteau ; mais il la retira adroitement de sa bouche, et son ardeur à dévorer ce gâteau se ralentit, en examinant cette fine émeraude montée sur un jonc d'or, dont le

cercle était si étroit, qu'il jugea ne pouvoir servir qu'au plus petit joli doigt du monde.

Il baisa mille fois cette bague, la mit sous son chevet, et l'en tirait à tout moment quand il croyait n'être vu de personne. Le tourment qu'il se donna pour s'imaginer comment il pourrait voir celle à qui cette bague pouvait aller, et n'osant croire, s'il demandait Peau-d'Ane qui avait fait ce gâteau qu'il avait demandé, qu'on lui accordât de la faire venir; n'osant non plus dire ce qu'il avait vu par le trou de cette serrure, de crainte qu'on ne se moquât de lui et qu'on ne le prît pour un visionnaire, toutes ces idées le tourmentant à la fois, la fièvre le reprit fortement; et les médecins ne sachant plus que faire, déclarèrent à la reine que le prince était malade d'amour. La reine accourut chez son fils avec le roi, qui se désolait: Mon fils, mon cher fils, s'écria le monarque affligé, nomme-nous celle que tu veux; nous jurons que nous te la donnerons, fût-elle la plus vile des esclaves. La reine, en l'embrassant, lui confirma le serment du roi. Le prince, attendri par les larmes et les caresses des auteurs de ses jours: Mon père et ma mère, leur dit-il, je n'ai point dessein de faire une alliance qui vous déplaise; et pour preuve de cette vérité, dit-il, en tirant l'émeraude de dessous son chevet, c'est que j'épouserai celle à qui cette bague ira, telle qu'elle soit; et il n'y a pas d'apparence que celle qui aura ce joli doigt soit une rustaude ou une paysanne. Le roi et la reine prirent la bague, l'examinèrent curieusement, et jugèrent, ainsi que le prince, que cette bague ne pouvait aller qu'à quelque fille de bonne maison. Alors le roi, ayant embrassé son fils, en le conjurant de guérir, sortit fit sonner les trompettes, les fifres et les tambours par toute la ville.



*et crier par ses hérauts que l'on avait qu'à venir au palais essayer une bague, et que celle à qui elle irait juste épouserait l'héritier du trône.*

*Les princesses d'abord arrivèrent, puis les duchesses, les marquises et les baronnes; mais elles eurent beau toutes s'amenuiser les doigts, aucune ne put mettre la bague. Il en fallut venir aux grisettes, qui, toutes jolies qu'elles étaient, avaient toutes les doigts trop gros. Le prince, qui se portait mieux, faisait lui-même l'essai. Enfin on en vint aux filles de chambre; elles ne réussirent pas mieux. Il n'y avait plus personne qui n'eût essayé cette bague sans succès, lorsque le prince demanda les cuisinières, les marmitonnes, les gardeuses de moutons:* on amena tout cela; *mais leurs gros doigts rouges et courts ne purent seulement aller par delà l'ongle.*



*A-t-on fait venir cette Peau d'Ane qui m'a fait un gâteau ces jours derniers? dit le prince. Chacun se prit à rire, et lui dit que non, tant elle était sale et crasseuse. Qu'on l'aille chercher tout à l'heure, dit le roi; il ne sera pas dit que j'aie excepté quelqu'un. On courut, en riant et se moquant chercher la dindonnière.*

*L'infante, qui avait entendu les tambours et le cri des hérauts d'armes, s'était bien doutée que sa bague faisait ce tintamarre: elle aimait le prince; et comme le véritable amour est craintif et n'a point de vanité, elle était dans la crainte continuelle que quelque dame n'eût le doigt aussi menu que le sien. Elle eut donc une grande joie quand on vint la chercher et qu'on heurta à sa porte. Depuis qu'elle avait su qu'on cherchait un doigt propre à mettre sa bague, je ne sais quel espoir l'avait portée à se coiffer plus soigneusement, et à mettre son beau corset d'argent avec le jupon plein de falbalas, de dentelles d'argent, semé d'émeraudes. Sitôt qu'elle entendit qu'on heurtait à la porte et qu'on l'appelait pour aller chez le prince, elle remit promptement sa peau d'âne, ouvrit sa porte, et ces gens,* en se moquant d'elle, *lui dirent que le roi la demandait pour lui faire épouser son fils;*



*puis avec de longs éclats de rire, ils la menèrent chez le prince, qui, lui-même étonné de l'accoutrement de cette fille, n'osa croire que ce fût celle qu'il avait vue si pompeuse et si belle. Triste et confus de s'être si lourdement trompé: Est-ce vous, lui dit-il, qui logez au fond de cette allée obscure, dans la troisième basse-cour de la métairie? Oui, seigneur, répondit-elle. Montrez-moi votre main, dit-il en tremblant et poussant*

*un profond soupir. Dame! qui fut bien surpris? Ce furent le roi et la reine, ainsi que tous les chambellans et les grands de la cour, lorsque de dessous cette peau noire et crasseuse sortit une petite main délicate, blanche et couleur de rose, où la bague s'ajusta sans peine au plus joli petit doigt du monde; et par un petit mouvement que l'infante se donna, la peau tomba; elle parut d'une beauté si ravissante, que le prince, tout faible qu'il était,* se mit à ses genoux *et les serra avec une ardeur qui la fit rougir; mais on ne s'en aperçut presque pas parce que le roi et la reine vinrent l'embrasser de toute leur force, et lui demander si elle voulait bien épouser leur fils. La princesse, confuse de tant de caresses et de l'amour que lui marquait ce beau jeune prince, allait cependant les en remercier, lorsque le plafond du salon s'ouvrit, et que la fée des Lilas, descendant dans un char fait de branches et de fleurs de son nom, conta avec une grâce infinie l'histoire de l'infante.*



*Le roi et la reine, charmés de voir que Peau d'Ane était une grande princesse, redoublèrent leurs caresses; mais le prince fut encore plus sensible à la vertu de la princesse, et son amour s'accrut par cette connaissance. L'impatience du prince pour épouser la princesse fut telle, qu'à peine donna-t-il le temps de faire les préparatifs convenables pour cet auguste hyménée. Le roi et la reine, qui étaient affolés de leur belle fille, lui faisaient mille caresses et la tenaient incessamment dans leurs bras. Elle avait déclaré qu'elle ne pouvait épouser le prince sans le consentement du roi son père: aussi fut-il le premier auquel on envoya une invitation, sans lui dire quelle était l'épousée; la fée des Lilas qui présidait à tout, comme de raison, l'avait exigé, à cause des conséquences.* Il vint des rois de tous les pays, *les uns en chaise à porteurs, d'autres en cabriolet; les plus éloignés, montés sur des éléphants, sur des tigres, sur des aigles;*


mais le plus magnifique et le plus puissant fut le père de l'infante, qui heureusement avait oublié son amour déréglé, et avait épousé une reine veuve fort belle, dont il n'avait point eu d'enfant. L'infante courut au-devant de lui : il la reconnut aussitôt et l'embrassa avec une grande tendresse avant qu'elle eût le temps de se jeter à ses genoux. Le roi et la reine lui présentèrent leur fils, qu'il combla d'amitié. Les noces se firent avec toute la pompe imaginable. Les jeunes époux, peu sensibles à ces magnificences, ne virent et ne regardèrent qu'eux. Le roi, père du prince, fit couronner son fils ce même jour ; et lui baisant la main, le plaça sur son trône, malgré la résistance de ce fils bien né : mais il fallut obéir. Les fêtes de cet illustre mariage durèrent près de trois mois ; mais l'amour de ces deux époux durerait encore, tant ils s'aimaient, s'ils n'étaient pas morts cent ans après.




168







ERRAULT.

CONTES.

ÉD. ILLUSTRÉE

P. 1843